



Études économiques de l'OCDE ESPAGNE

NOVEMBRE 2018 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Espagne 2018 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Espagne 2018 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.
<https://doi.org/10.1787/g2g9e096-fr>

ISBN 978-92-64-31165-7 (imprimé)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Espagne
ISSN 1995-3372 (imprimé)
ISSN 1999-043X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Cover © Inmage Ltd/Westend61.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2019

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Table des matières

Principaux éclairages sur l’action publique.....	6
Évolutions macroéconomiques récentes et perspectives à moyen terme.....	14
La reprise a été vigoureuse et équilibrée.....	14
La croissance devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent.....	17
Renforcer la capacité de résistance du système financier aux nouveaux défis.....	19
Une politique budgétaire permettant de gérer les risques pesant sur la viabilité à moyen terme.....	25
Il faut réagir aux vulnérabilités budgétaires.....	25
Il est indispensable de réagir aux pressions sur les dépenses provoquées par les défis démographiques.....	29
S’attaquer aux problèmes posés à moyen terme en termes de bien-être.....	33
Il faudrait réduire encore les inégalités de revenu et de patrimoine.....	35
Il serait possible de rendre la croissance plus verte.....	50
Renforcer la productivité et les échanges.....	52
Il est possible d’aller plus loin en matière d’internationalisation.....	54
Les migrations peuvent favoriser les échanges commerciaux.....	62
Références.....	66
Annexe : Progrès accomplis concernant les principales réformes structurelles.....	71

Tableaux

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques.....	18
Tableau 2. Les chocs qui pourraient avoir un impact sévère sur l’économie espagnole.....	19
Tableau 3. Impact budgétaire illustratif de certaines recommandations de réforme.....	27
Tableau 4. Recommandations antérieures de l’OCDE sur la viabilité budgétaire.....	29
Tableau 5. Facteurs associés à une plus forte accumulation de patrimoine par les ménages.....	37
Tableau 6. Recommandations antérieures de l’OCDE sur les politiques fiscales, sociales et du marché du travail.....	50
Tableau 7. Impact potentiel de certaines réformes structurelles sur le PIB par habitant.....	59
Tableau 8. Recommandations antérieures de l’OCDE concernant l’amélioration du climat des affaires.....	64

Graphiques

Graphique 1. Les indicateurs de l’économie et de l’emploi ne cessent de progresser.....	7
Graphique 2. Le niveau élevé du chômage et de la dette constitue des facteurs de vulnérabilité.....	8
Graphique 3. La faiblesse de la productivité du travail et de l’utilisation de la main-d’œuvre expliquent l’une et l’autre les écarts de PIB par habitant.....	9
Graphique 4. Stimuler le potentiel de croissance nécessite d’augmenter la productivité totale des facteurs.....	10

Graphique 5. L'indicateur de bien-être affiche une forte dispersion régionale.....	11
Graphique 6. La reprise a été vigoureuse	14
Graphique 7. Les résultats à l'exportation ont été solides.....	15
Graphique 8. Des facteurs structurels expliquent l'évolution de la balance courante.	16
Graphique 9. Les exportations se sont diversifiées	17
Graphique 10. Les facteurs de vulnérabilité financière ont diminué.....	20
Graphique 11. Les ratios de fonds propres ont augmenté, mais demeurent faibles	20
Graphique 12. Les créances douteuses et litigieuses sont en repli, mais leur taux demeure élevé.....	21
Graphique 13. Les prix des logements se redressent lentement et de manière inégale	22
Graphique 14. La préférence nationale perdue dans les portefeuilles d'obligations souveraines des banques.....	23
Graphique 15. La dette du secteur privé est en repli	24
Graphique 16. Le coût élevé des retraites montre bien l'importance d'une réduction durable de la dette publique	26
Graphique 17. En Espagne, le taux de dépendance des personnes âgées va plus que doubler d'ici à 2050	30
Graphique 18. En Espagne, le taux de remplacement reste élevé pour les personnes ayant accompli une carrière complète	31
Graphique 19. Dépenses d'exploitation des régimes de pensions privées dans quelques pays de l'OCDE	32
Graphique 20. Les résultats obtenus en matière de bien-être sont mitigés.....	34
Graphique 21. Les inégalités de revenu sont fortes.....	35
Graphique 22. Les inégalités de patrimoine sont comparativement faibles	36
Graphique 23. Les dépenses sociales sont relativement élevées, mais pourraient être mieux ciblées .	38
Graphique 24. La fiscalité continue de reposer davantage sur le travail	40
Graphique 25. L'Espagne est une destination touristique compétitive	41
Graphique 26. Le marché du travail reste segmenté	43
Graphique 27. Pendant la crise, la baisse des salaires a plus particulièrement touché les déciles inférieurs.....	44
Graphique 28. Plus le niveau d'études augmente, plus l'écart de salaire entre hommes et femmes diminue.....	46
Graphique 29. Une faible proportion de travailleurs sont couverts par des accords d'entreprise.....	47
Graphique 30. Les résultats scolaires varient selon le milieu socioéconomique.....	48
Graphique 31. Le taux de pauvreté infantile est élevé	49
Graphique 32. Indicateurs de croissance verte : Espagne	51
Graphique 33. L'eau n'occupe pas une place de premier plan dans les brevets liés à l'environnement.....	52
Graphique 34. Les résultats commerciaux pourraient être encore améliorés	53
Graphique 35. L'Espagne peut améliorer sa participation aux réseaux mondiaux à divers égards	54
Graphique 36. La proportion de PME exportatrices a augmenté mais demeure relativement faible ...	55
Graphique 37. Les PME représentent une proportion relativement importante de l'emploi mais leur productivité est faible	56
Graphique 38. Les obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat sont importants	57
Graphique 39. La passation des marchés publics pourrait être améliorée.....	61
Graphique 40. Par le passé, l'Espagne n'a pas attiré des migrants hautement qualifiés	63

Encadrés

Encadré 1. Les priorités économiques du nouveau gouvernement.....	13
Encadré 2. Quantifier l'impact budgétaire de quelques recommandations pour l'action publique.....	27

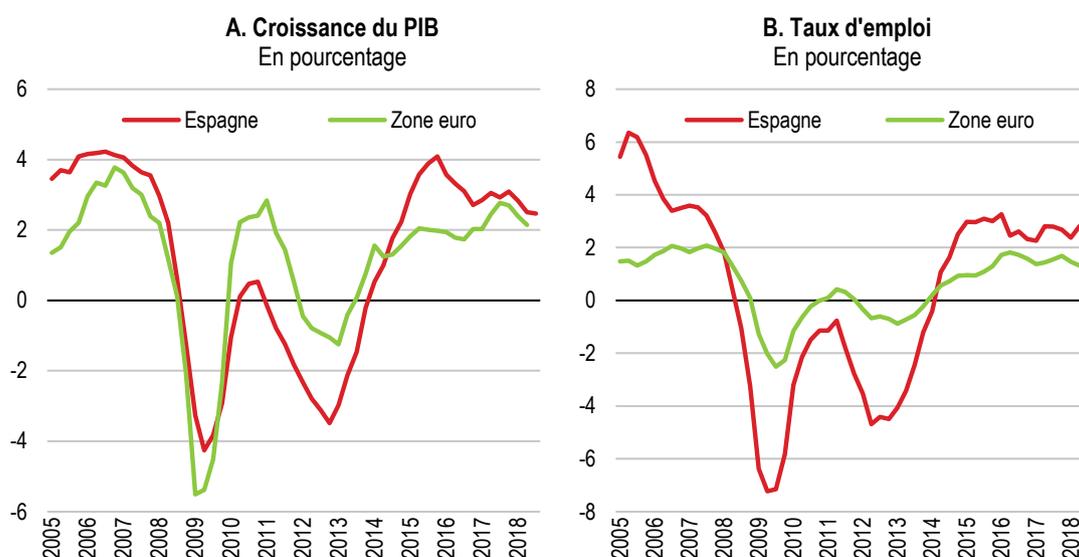
Encadré 3. Mobilité dans les distributions des revenus et des patrimoines en Espagne.....	36
Encadré 4. Quelques réformes fiscales mises en place depuis 2014	39
Encadré 5. Quantification de réformes structurelles	58
Encadré 6. Autres recommandations concernant les politiques macroéconomiques et structurelles	65

Principaux éclairages sur l'action publique

- *Évolutions macroéconomiques récentes et perspectives à moyen terme*
- *Renforcer la capacité de résistance du système financier aux nouveaux défis*
- *Une politique budgétaire permettant de gérer les risques pesant sur la viabilité à moyen terme*
- *S'attaquer aux problèmes posés à moyen terme en termes de bien-être*
- *Renforcer la productivité et les échanges*

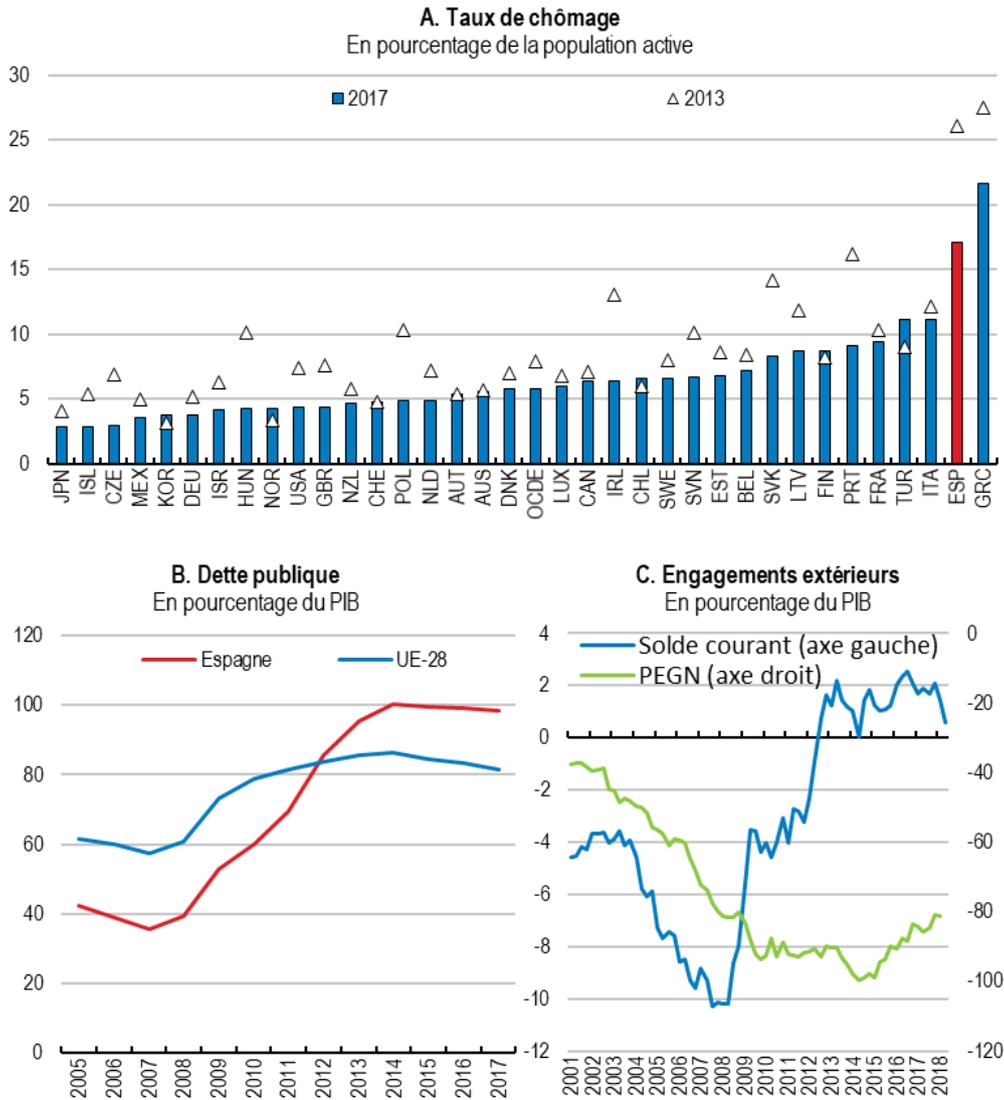
L'économie espagnole continue sur la lancée d'une croissance vigoureuse et équilibrée (graphique 1). La nette embellie sur le front de l'emploi a permis de réduire le chômage et de soutenir la consommation des ménages. Diverses réformes structurelles (examinées en détail dans l'édition 2017 de l'Étude économique de l'Espagne) ont contribué à la reprise. Les déséquilibres sont en cours de correction, avec une augmentation de la part des échanges en valeur ajoutée, une réduction de la dette privée et un système financier plus sain. Il est primordial d'entretenir la dynamique des réformes structurelles, notamment des marchés du travail et des produits, pour améliorer la résilience de l'économie espagnole à de futurs chocs.

Graphique 1. Les indicateurs de l'économie et de l'emploi ne cessent de progresser



Source : Perspectives économiques de l'OCDE (base de données), novembre 2018.

Cela étant, les difficultés consécutives à la crise n'ont pas toutes été surmontées et des déséquilibres perdurent. Bien qu'ayant été largement amputé, le taux de chômage place l'Espagne au deuxième rang des pays de l'OCDE par ordre décroissant (graphique 2, partie A) et aggrave les inégalités et la pauvreté. Par ailleurs, le marché du travail demeure très segmenté, le chômage des jeunes et le chômage de longue durée et le nombre d'actifs sous contrat temporaire affichant des niveaux élevés. Après avoir culminé à 100.4 % du PIB en 2014, la dette publique n'a que peu diminué (graphique 2, partie B). Le vieillissement de la population entraîne une augmentation notable des dépenses liées à l'âge, ce qui risque d'éroder la viabilité budgétaire. Les excédents des comptes courants de ces dernières années ont concouru à la diminution des engagements extérieurs de l'Espagne, mais avec un niveau égal à 80.9 % du PIB en 2017, la position extérieure globale nette, de signe négatif, demeure importante comparée à d'autres pays (graphique 2, partie C).

Graphique 2. Le niveau élevé du chômage et de la dette constitue des facteurs de vulnérabilité

Source : Perspectives économiques de l'OCDE (base de données) ; Eurostat.

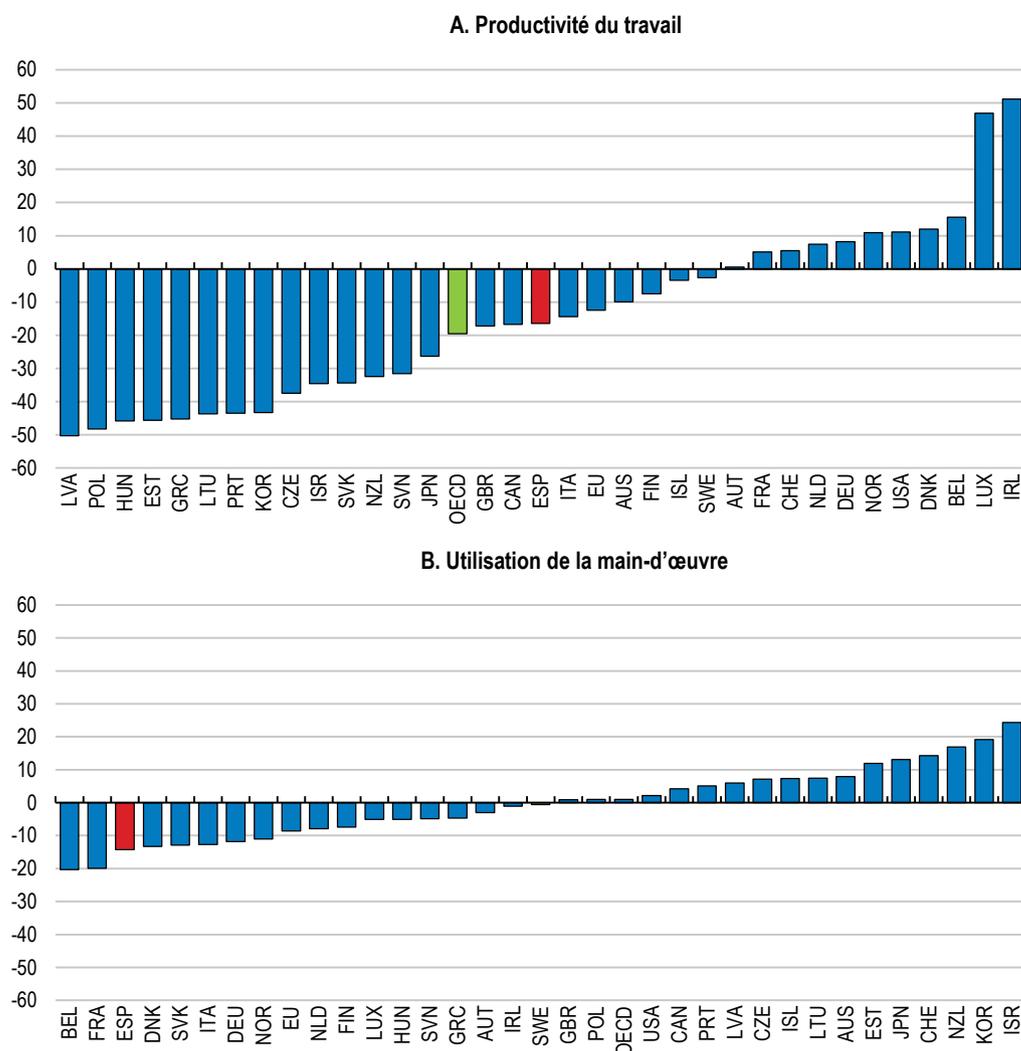
L'écart de PIB par habitant avec les pays de l'OCDE les plus avancés demeure marqué, témoignant de différences à la fois dans la productivité du travail et l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 3). Des différences notables de productivité du travail et d'emploi expliquent également les disparités régionales du PIB par habitant (chapitre 2). Aussi la croissance et le bien-être dépendront-ils demain d'un meilleur taux d'emploi et de gains de productivité.

La productivité du travail s'est améliorée après la crise, ce qui s'explique par un renforcement de l'intensité capitalistique et par le redéploiement de la main-d'œuvre vers des entreprises et des secteurs plus productifs. Cependant, la croissance de la productivité totale des facteurs, un indicateur plus finement corrélé à l'innovation, stagne et son niveau est faible en regard d'autres pays (graphique 4, partie A). Il faudra gagner en productivité totale pour maintenir à terme une croissance durable et inclusive. L'écart de productivité entre les entreprises espagnoles et les entreprises d'envergure mondiale les plus

performantes demeure notable, ce qui laisse penser que des mesures permettant de capitaliser sur les retombées internationales sont primordiales. Rapporté au PIB, l'investissement dans le capital intellectuel, qui est lié aux gains de productivité, est également modeste (graphique 4, partie B). Des mesures visant à dynamiser l'innovation, la transformation numérique et les compétences seront décisives pour donner un coup de pouce au potentiel de croissance et réduire les disparités régionales (chapitre 2).

Graphique 3. La faiblesse de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre expliquent l'une et l'autre les écarts de PIB par habitant.

Différence en pourcentage par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, 2017

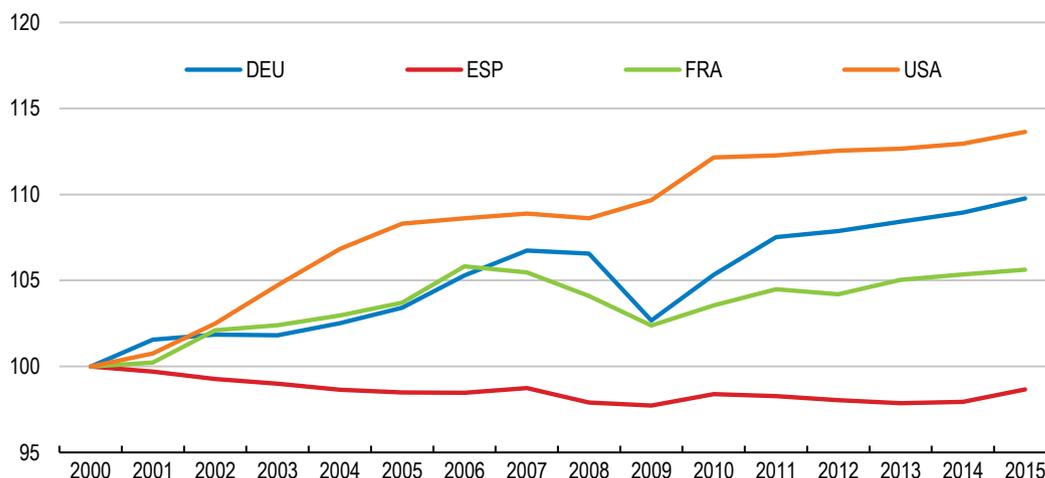


Note : Écarts par rapport à la moyenne pondérée par la population des 18 pays de l'OCDE où le PIB par habitant était le plus élevé en 2017 sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2017. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées par habitant.

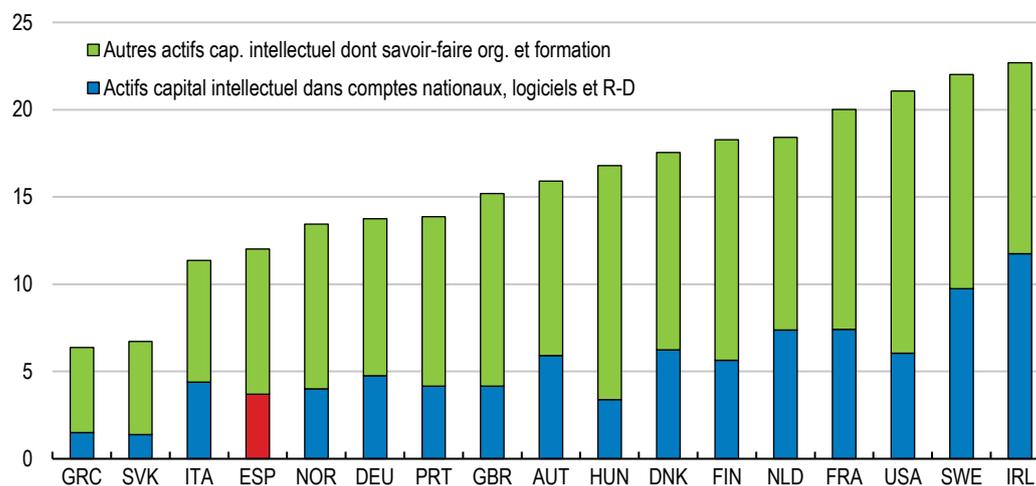
Source : OCDE (2018), Objectif croissance (base de données)

Graphique 4. Stimuler le potentiel de croissance nécessite d'augmenter la productivité totale des facteurs

A. Croissance de la productivité totale des facteurs Indice (2000=100)



B. Investissement dans le capital intellectuel Part de la valeur ajoutée brute du secteur des entreprises, 2015



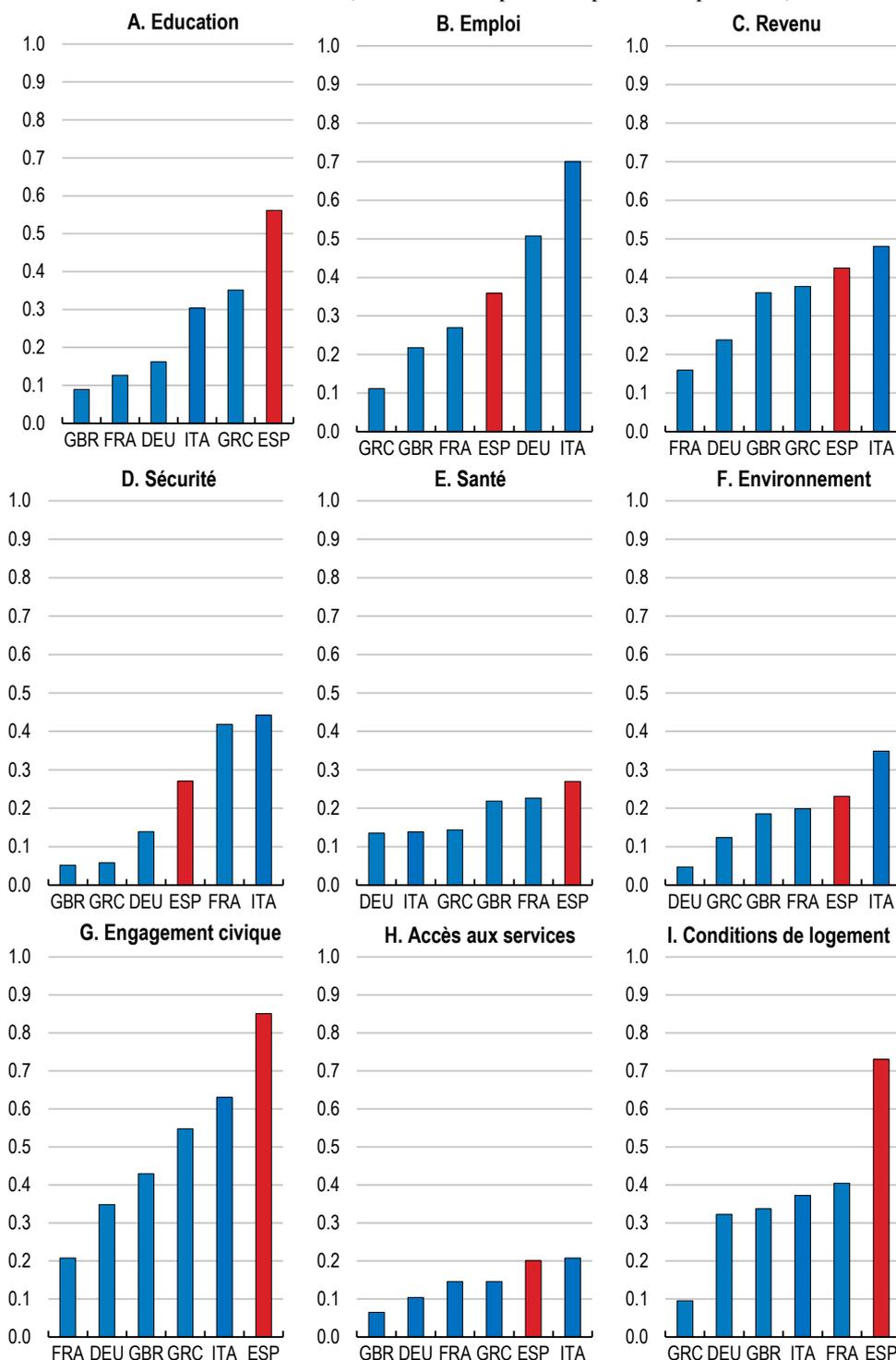
Note : Le capital intellectuel comprend : les données informatisées, telles que les logiciels et bases de données ; le capital d'innovation, incluant la recherche-développement (R-D) et le développement de nouveaux produits dans les services financiers (entre autres) ; et enfin, les compétences économiques, notamment les ressources humaines et structurelles de l'entreprise comme les formations propres à celle-ci, la valeur de marque et le savoir-faire organisationnel.

Source : OCDE, Indicateurs de productivité (base de données) ; OCDE (2017), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017 – La transformation numérique.

Avec la reprise qui se poursuit, il y a lieu à nouveau de faire en sorte que les bienfaits de la croissance économique aillent au plus grand nombre. Les inégalités de revenu demeurent supérieures à la moyenne de l'OCDE et s'expliquent en partie par une diminution de la part de revenu allant vers les catégories de population les plus pauvres et par plusieurs années consécutives de modération des revenus. Les inégalités du marché du travail, y compris le fort dualisme qui le caractérise, ainsi que les disparités régionales, sont autant d'obstacles à l'inclusivité.

Graphique 5. L'indicateur de bien-être affiche une forte dispersion régionale.

Échelle variant de 0 à 1 (du niveau de dispersion le plus bas au plus élevé)



Note : Cet indicateur mesure la dispersion de l'indicateur du bien-être dans les régions d'un pays. Pour chaque dimension examinée, les pays affichant le niveau de dispersion le plus bas ou le plus élevé de l'OCDE prennent respectivement les valeurs de 0 ou 1.

Source : OCDE, Base de données sur le bien-être régional.

L'Espagne est un pays très décentralisé s'agissant des dépenses publiques et de nombreux services publics relèvent de la compétence régionale. La réussite des réformes des politiques publiques dépendra donc de la capacité des régions à les mettre en œuvre, ce qui met en lumière l'importance de la coordination et des échanges de bonnes pratiques entre les régions dans divers domaines. Les indicateurs de bien-être affichent une forte dispersion régionale dans un certain nombre de dimensions, en particulier dans l'éducation, l'engagement civique, les conditions de logement, le revenu et l'accès à l'emploi (graphique 5). En conséquence, le chapitre thématique analyse les questions de productivité, de marché du travail, de compétences et d'éducation en se plaçant d'un point de vue régional.

Au vu de ce qui précède, la présente Étude livre les trois principaux messages ci-après :

- La vigueur de la reprise fournit une occasion d'aller plus loin dans la réduction des facteurs de vulnérabilité macroéconomique et financière, notamment le niveau élevé de la dette publique et extérieure.
- L'amélioration de la situation des catégories vulnérables au regard de l'emploi et l'atténuation de certaines disparités régionales sont essentielles pour se confronter aux enjeux du bien-être à moyen terme.
- Une plus forte croissance de la productivité, toujours en demi-teinte, exigera des entreprises qu'elles s'exposent davantage à la concurrence et à l'innovation.

Le nouveau gouvernement espagnol a récemment esquissé les grandes lignes de ses priorités économiques (encadré 1), ce qui devraient aider à faire face à certains de ces enjeux. Ce programme économique vise à faire rimer la viabilité des finances publiques avec de nouveaux efforts de promotion de la croissance inclusive et de réduction des inégalités et avec la montée en régime des réformes structurelles.

Encadré 1. Les priorités économiques du nouveau gouvernement

Les grandes lignes du programme économique du nouveau gouvernement, qui a pris ses fonctions en juin 2018, sont présentées ci-après :

Politique budgétaire : Se fondant sur les prévisions de l'AIReF, le Conseil budgétaire espagnol, le gouvernement a revu à la hausse le chiffre probable du déficit budgétaire pour 2018 (qui passerait de 2.2 % du PIB à 2.7 %), mais espère que les efforts d'assainissement resteront proches du scénario initialement prévu pour 2019 et permettront de ramener le déficit à 1.8 % l'an prochain. Le projet de plan budgétaire 2019 soumis à la Commission européenne en octobre 2018 prévoit un excédent budgétaire primaire avec des efforts en matière structurelle. Dans ce plan sont proposés un certain nombre de changements dans la fiscalité, dont l'introduction d'une taxation spécifique de certains services numériques et des transactions financières, ainsi qu'un relèvement des taux d'imposition sur les hauts revenus et des droits d'accise environnementaux. Une autre proposition serait de revoir la fiscalité des entreprises de telle façon que le taux effectif d'imposition des grandes entreprises soit proche du taux nominal (25 %) et qu'il ne descende pas en deçà d'un certain seuil (15 %).

Marchés du travail : La lutte contre le chômage des jeunes et l'abus du recours aux contrats temporaires sont des priorités absolues. En juillet 2018, le gouvernement a approuvé une feuille de route pour la réduction de la précarité de l'emploi. Le projet de plan budgétaire 2019 prévoit d'étendre l'éducation préscolaire aux enfants de 0 à 3 ans et de porter le congé parental des pères à une durée pouvant aller jusqu'à 8 semaines, l'objectif étant d'améliorer le taux d'activité des femmes. Une autre proposition consiste à relever le salaire minimum à 900 EUR bruts par mois.

Productivité et innovation : Le gouvernement prévoit d'encourager la transformation numérique et l'internationalisation grâce à la levée des obstacles administratifs et à de nouvelles modalités de financement. Un ministère de la Science, de l'Innovation et des Universités a été créé pour rapprocher les politiques en matière de science, d'innovation et d'enseignement supérieur. Le projet de plan budgétaire 2019 contient par ailleurs des mesures destinées à améliorer l'écosystème de l'innovation, stimuler la collaboration entre les secteurs public et privé et tenter de résoudre le problème de la demande limitée de prêts pour R-D émanant du secteur privé inscrite dans le budget public.

Environnement : En juin 2018, le ministère de la Transition écologique a été créé pour placer sous une même tutelle l'action publique dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, et des objectifs plus ambitieux ont été fixés au titre du Paquet sur le climat et l'énergie à l'horizon 2020 (« paquet hiver » de la Commission européenne). En octobre 2018, un paquet de mesures destinées à accélérer la transition vers une économie bas carbone et lutter contre la précarité énergétique a été approuvé. Les principales priorités sont le Projet de loi sur le changement climatique et la transition énergétique, le Plan national intégré sur l'énergie et sur le climat et le Plan pour une transition équitable.

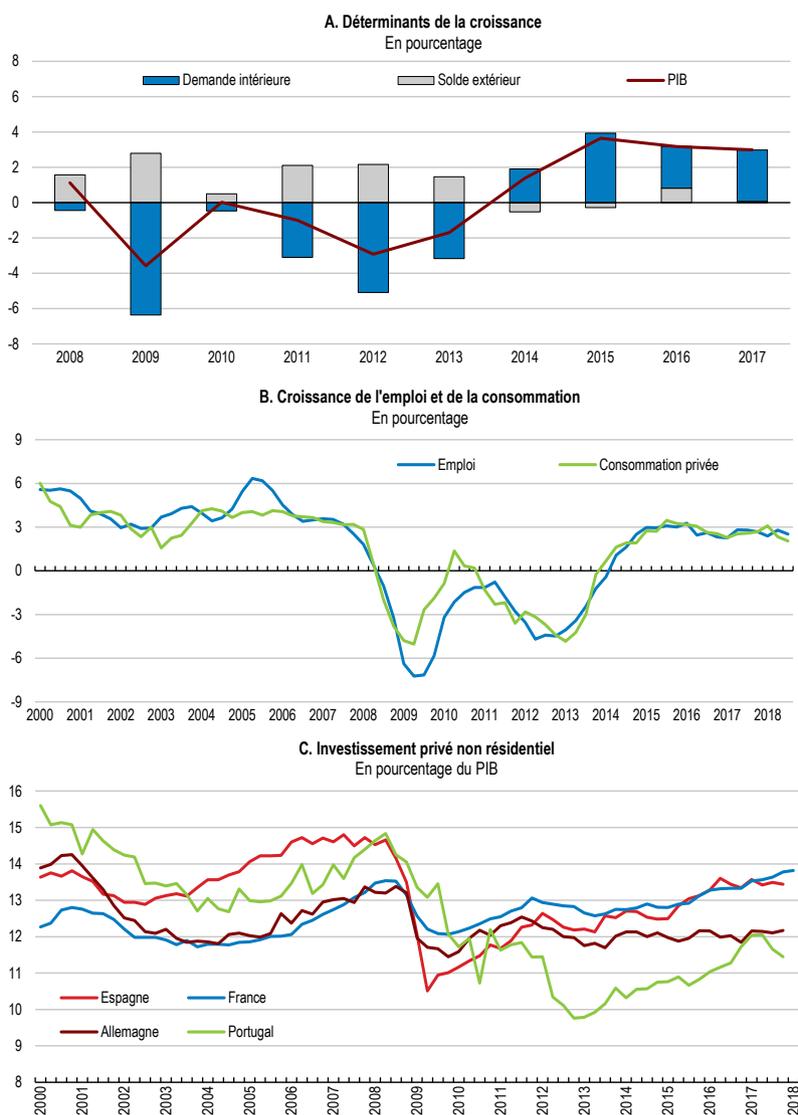
Éducation : Des politiques d'éducation, qui ont pour objet de promouvoir les principes d'égalité des chances (via des bourses pour les élèves de milieux modestes, par exemple), d'améliorer la formation des enseignants, de modifier le cadre d'évaluation, de renforcer la formation tout au long de la vie et d'intégrer les différentes filières d'enseignement et formation professionnels (EFP), sont des priorités pour le nouveau gouvernement espagnol.

Évolutions macroéconomiques récentes et perspectives à moyen terme

La reprise a été vigoureuse et équilibrée

L'économie espagnole a connu une croissance d'environ 3 % au cours des trois dernières années, soit un taux supérieur à la majorité des autres pays de la zone euro (graphique 1). La demande, tant extérieure qu'intérieure, a contribué à ce résultat, mais la demande intérieure reste le principal moteur (graphique 6, partie A). La consommation privée a été particulièrement solide ces toutes dernières années, et l'on observe une corrélation particulièrement forte entre création d'emplois et consommation intérieure (graphique 6, partie B). L'investissement des entreprises est reparti à la hausse à la faveur de conditions de financement accommodantes, d'un moindre endettement des entreprises et d'un regain de confiance (graphique 6, partie C).

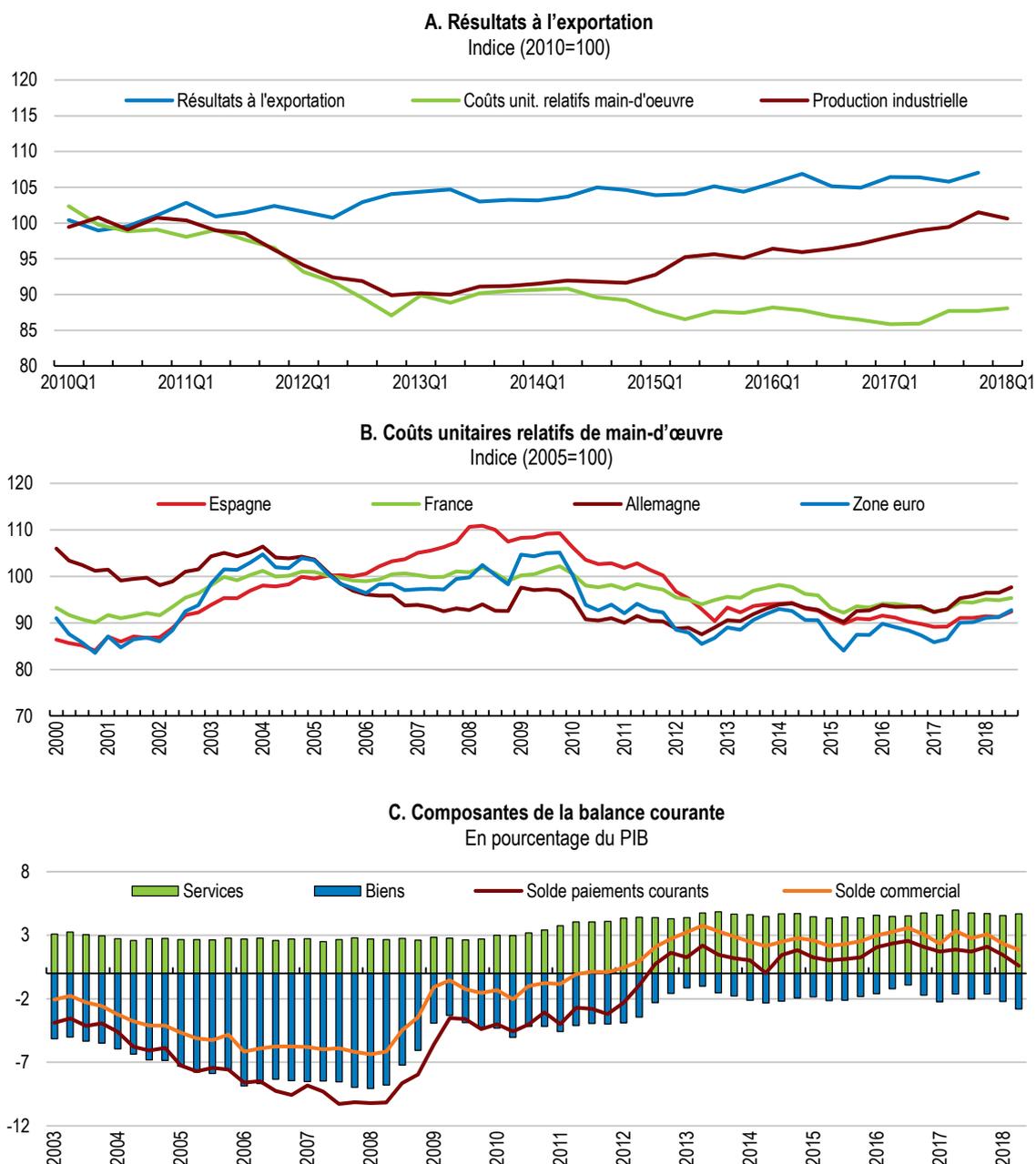
Graphique 6. La reprise a été vigoureuse



Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

Les réformes structurelles et la modération salariale ont débouché sur des gains de compétitivité-coûts et stimulé de ce fait les résultats à l'exportation (graphique 7, parties A et B). Le solde des paiements courants est excédentaire depuis cinq années consécutives. Si toutes les composantes de la balance courante concourent à cet excédent, le redressement de la balance des biens hors énergie explique près de la moitié de cette évolution du solde courant entre 2008 et 2017 (graphique 7, partie C). L'augmentation de 53 % des exportations de services hors tourisme entre 2009 et 2017 y a également largement contribué.

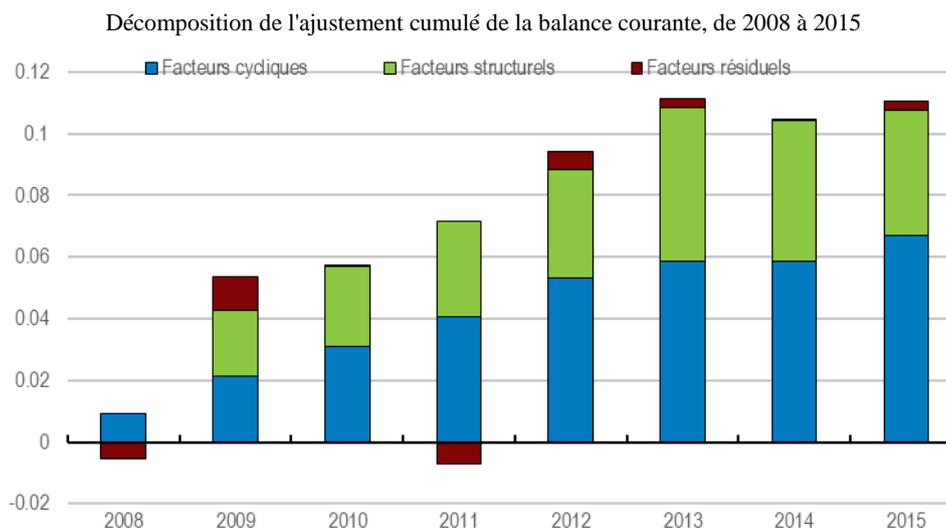
Graphique 7. Les résultats à l'exportation à l'exportation ont été solides



Source : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE (base de données) ; OCDE, Principaux indicateurs économiques.

Bien que des facteurs transitoires et cycliques aient concouru à l'amélioration de la balance courante, des facteurs structurels ont également joué un rôle. Ainsi, si l'on décompose les ajustements intervenus dans le solde courant entre 2008 et 2015, on observe que 60 % environ de l'ajustement cumulé de cet indicateur sur la période examinée peut s'expliquer par des facteurs cycliques tels que l'écart de production, le solde pétrolier et le cycle financier, tandis que le reste est imputable à des facteurs de nature plus permanente (graphique 8). Les facteurs structurels qui ont influé positivement sur cet ajustement sont, par ordre d'importance, l'ajustement structurel du déficit budgétaire, le vieillissement de la population, la baisse des taux d'intérêt et la diminution des anticipations de croissance (Moral-Benito and Viani, 2017^[11]).

Graphique 8. Des facteurs structurels expliquent l'évolution de la balance courante.



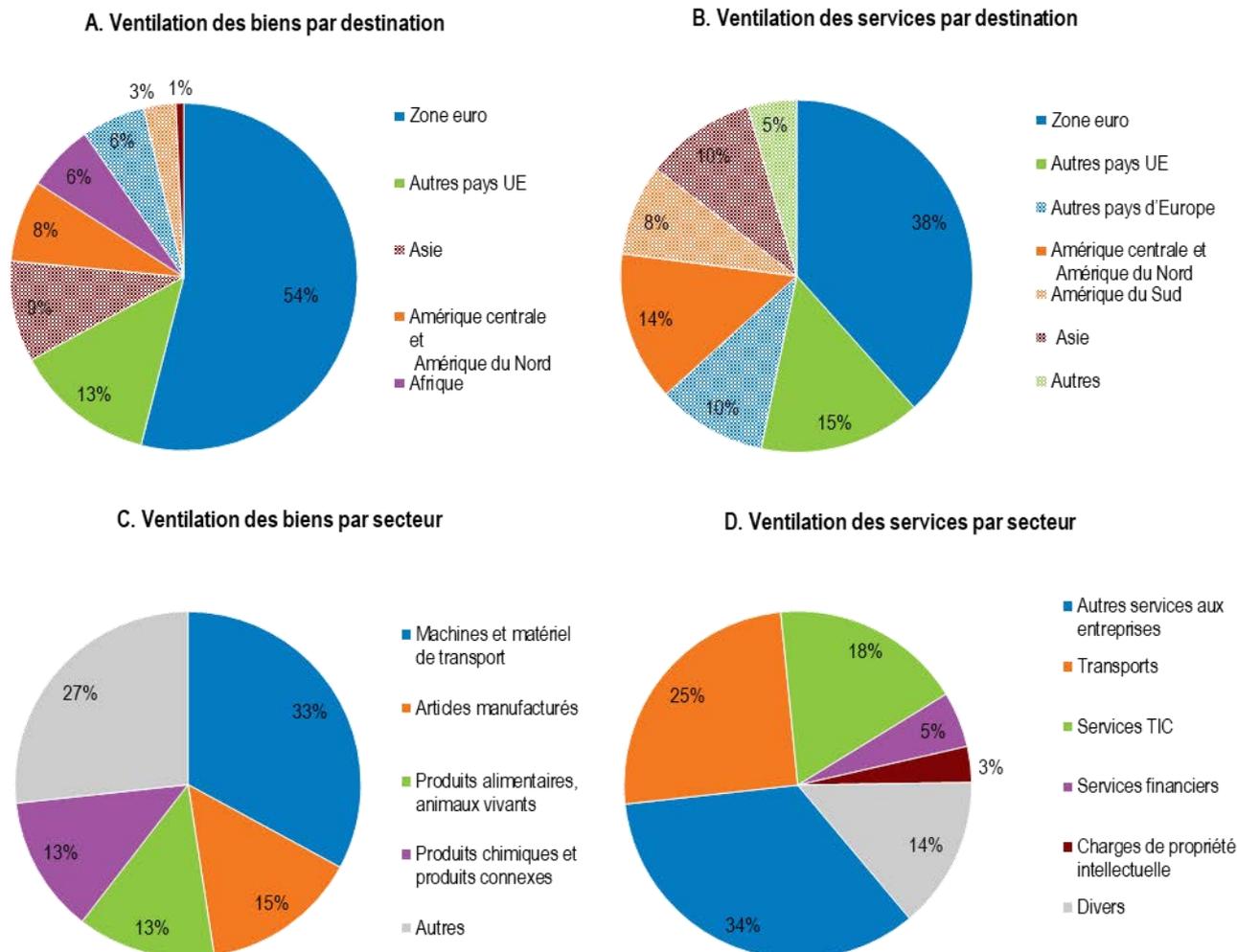
Note : Les facteurs cycliques sont l'écart de production, le cycle financier et le solde pétrolier. Les facteurs structurels sont : les coûts unitaires de main-d'œuvre, le taux de dépendance des personnes âgées, l'environnement institutionnel, les taux d'intérêt à long terme, le crédit au secteur privé, le solde budgétaire et les prévisions de croissance.

Source : Banco de España (2017), "An Anatomy of the Spanish Current Account Adjustment: the Role of Permanent and Transitory Factors".

La correction structurelle des résultats à l'exportation est également manifeste dans l'accroissement du nombre d'entreprises qui exportent régulièrement et dans la diversification géographique des exportations. L'Espagne a diversifié la destination de ses exportations, avec 35.5 % de ses exportations de biens et 27 % de ses exportations de services hors tourisme allant vers des destinations hors UE en 2017, contre respectivement 29.1 % et 16.8 % en 2007 (graphique 9). En outre, les exportations de machines, d'articles manufacturés et de produits chimiques ont augmenté, en moyenne, de 33 % entre 2009 et 2017. Le nombre d'exportateurs réguliers, c'est-à-dire d'entreprises ayant exporté pendant quatre années consécutives, s'est accru de 30 % entre 2006 et 2016. La diminution des engagements extérieurs, d'un niveau important, nécessitera d'enregistrer des excédents courants pendant une longue période. Il importera donc que les politiques publiques permettent d'instaurer un environnement propice à un soutien continu des entreprises exportatrices et d'accroître la compétitivité de l'économie espagnole.

Graphique 9. Les exportations se sont diversifiées

Répartition des exportations par secteur et par destination



Note : Les services s'entendent hors tourisme. Partie C : La rubrique "Autres" regroupe les secteurs suivants : boissons et tabacs, matières brutes, combustibles minéraux, huiles et graisses d'origine animale et végétale, articles et transactions non classés ailleurs, et articles manufacturés divers. Partie D : La rubrique "Divers" regroupe les autres services, la construction et les services d'assurance et de pension.

Source : OCDE, Statistiques du commerce international.

La croissance devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent

La reprise en cours devrait se poursuivre, mais la croissance marquera le pas à 2.6 % en 2018, et 2.2 % en 2019 et 1.9 % en 2020 (tableau 1). La solidité des créations d'emplois et de la consommation privée devraient continuer de se soutenir mutuellement. Le taux de chômage devrait amorcer un repli à 12.5 % en 2020, un chiffre qui restera toutefois supérieur à celui de la zone euro. L'investissement résidentiel et l'investissement des entreprises devraient céder du terrain progressivement, mais demeurer élevés. La balance courante restera excédentaire, mais à un niveau inférieur à celui des deux dernières années, dans la mesure où la contribution de la demande extérieure devrait être neutre en 2019-20, dans le contexte d'un environnement international moins favorable. Enfin, en dépit d'un resserrement de l'écart de production à la fin de la période considérée, l'inflation ne fera

qu'augmenter lentement face à un taux de chômage et à la proportion d'emplois temporaires qui demeurent élevés.

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

	Prix courants (milliards EUR)					
Produits intérieur brut (PIB)	1,037.8	3.6	3.2	3.0	2.8	2.4
Consommation privée	608.7	3.0	2.9	2.5	2.3	1.8
Consommation publique	202.0	2.0	1.0	1.9	1.2	1.1
Formation brute de capital fixe	200.3	6.7	2.9	4.8	4.4	4.3
Logement	47.2	-0.9	7.0	9.0	6.4	4.3
Demande intérieure finale	1,011.0	3.6	2.5	2.9	2.6	2.2
Variation des stocks ¹	1.6	0.5	-0.1	0.1	0.1	0.0
Demande intérieure totale	1,012.6	4.0	2.4	3.0	2.6	2.2
Exportations de biens et services	339.5	4.2	5.2	5.2	4.6	4.5
Importations de biens et services	314.3	5.4	2.9	5.6	4.2	4.2
Solde extérieur ¹	25.2	-0.3	0.8	0.1	0.3	0.2
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
PIB potentiel	..	0.3	0.4	0.5	0.7	1.0
Écart de production ²	..	-8.1	-5.5	-3.1	-1.1	0.3
Emploi	..	3.0	2.7	2.6	2.2	2.0
Taux de chômage	..	22.1	19.6	17.2	15.5	13.8
Déflateur du PIB	..	0.5	0.3	1.2	2.0	1.5
Indice des prix à la consommation (harmonisé)	..	-0.6	-0.3	2.0	1.6	1.5
Indice sous-jacent des prix à la consommation (harmonisé)	..	0.3	0.7	1.2	1.3	1.5
Taux d'épargne net des ménages ³	..	2.8	1.7	-0.6	-1.3	-1.4
Solde des paiements courants ⁴	..	1.2	2.3	1.8	1.7	1.7
Solde financier des administrations publiques ⁴	..	-5.3	-4.5	-3.1	-2.4	-1.5
Solde financier sous-jacent des administrations publiques ²	..	0.1	-1.0	-1.1	-1.7	-1.6
Solde financier primaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	2.6	1.4	1.1	0.4	0.3
Dette brute des administrations publiques (définition de Maastricht) ⁴	..	99.3	99.0	98.1	97.1	96.0
Dette nette des administrations publiques ⁴	..	81.1	82.8	81.2	80.1	78.5
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	0.0	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2
Rendement des obligations d'État à dix ans, moyenne	..	1.7	1.4	1.6	1.5	1.8

1. Contribution aux variations du PIB réel.

2. En pourcentage du PIB potentiel, sur la base des estimations des élasticités cycliques des impôts et des dépenses réalisées par l'OCDE. Pour plus d'information, voir Perspectives économiques de l'OCDE : Sources et méthodes.

3. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

4. En pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2018), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données).

À court terme, ce scénario de croissance est exposé principalement à des facteurs bien connus qui pourraient affecter l'économie espagnole à la hausse comme à la baisse, notamment la croissance en Europe, son principal partenaire d'exportation, et l'évolution du taux de change de l'euro. De même, un relèvement plus rapide que prévu des taux d'intérêt par la Banque centrale européenne (BCE) pourrait affecter la croissance compte tenu de l'importance des prêts hypothécaires assortis de taux d'intérêt variables qui ont été souscrits. Des turbulences sur les marchés internationaux pourraient amoindrir la confiance du secteur privé. Un gouvernement qui serait minoritaire pourrait avoir du mal à faire avancer le programme national de réforme, ce qui risquerait également d'assombrir les

perspectives de croissance. Enfin, une hausse des prix du pétrole provoquerait des tensions sur l'inflation. En revanche, la demande intérieure pourrait rebondir plus fortement que prévu si le rythme des créations d'emplois ralentissait moins vite que prévu ou si l'investissement résidentiel dépassait les prévisions. Outre ces risques, l'économie espagnole est exposée à des chocs extérieurs et intérieurs majeurs, notamment à une incertitude prolongée en Catalogne, à une remontée des protectionnismes dans le monde, ou encore à un impact du Brexit plus fort que prévu (tableau 2).

Tableau 2. Les chocs qui pourraient avoir un impact sévère sur l'économie espagnole

Chocs	Impact possible
Incertitudes politiques prolongées en Catalogne.	Un regain de tensions pourrait nuire à la confiance et au tourisme. Il pourrait également faire perdre de vue les réformes à mener et de ce fait, assombrir les perspectives de croissance à moyen terme de l'Espagne.
Sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'UE.	Baisse du commerce extérieur et de l'investissement qui nuirait à la productivité et à la croissance.
Regain de tensions dans la zone euro.	Baisse de la confiance qui pèserait sur la demande intérieure.
Montée des protectionnismes dans le monde .	La baisse des exportations et la diminution des créations d'entreprises porteraient atteinte à la productivité et à la croissance potentielle.

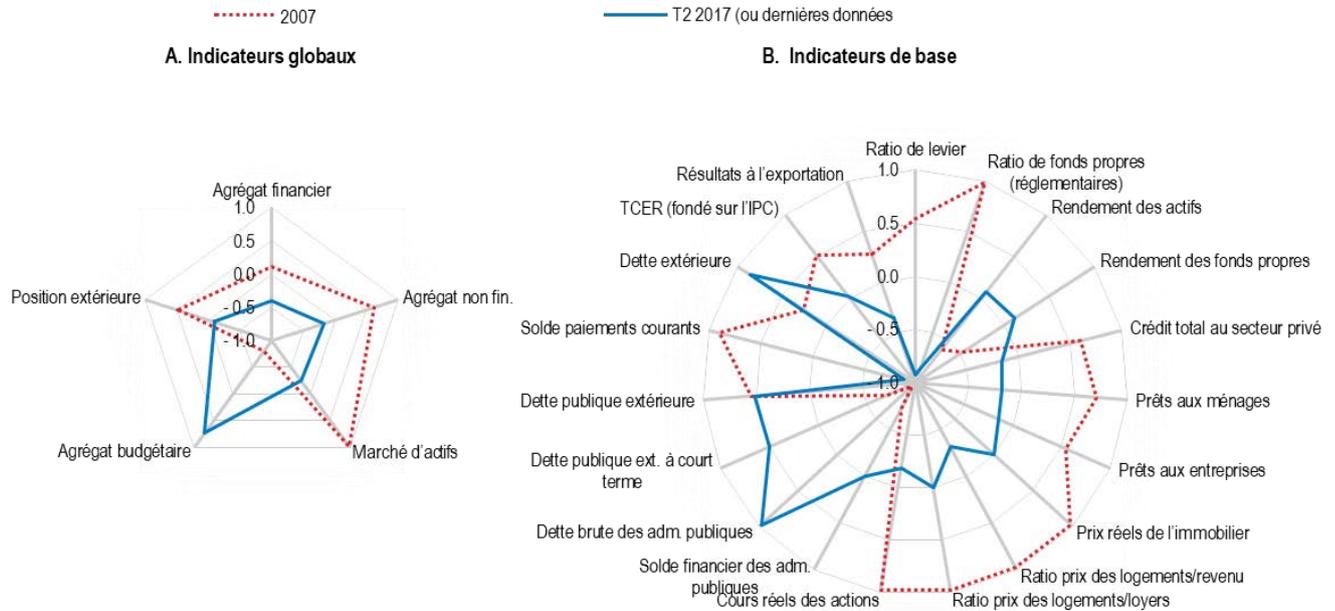
Renforcer la capacité de résistance du système financier aux nouveaux défis

Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière ont diminué depuis 2007, le système financier ayant gagné en solidité et la dette du secteur privé étant en repli (graphique 10). Cela étant, les fragilités auxquelles expose la dette publique et la dette extérieure n'ont guère diminué. Grâce à des réformes d'envergure, dont la création d'une société de gestion d'actifs (SAREB), à la restructuration du secteur bancaire, à la reprise économique et à une politique monétaire accommodante, les résultats du secteur se sont redressés et la situation au regard des créances douteuses et litigieuses (CDL) s'est nettement améliorée (IMF, 2017^[2]). En Espagne, les grands établissements de crédit sont placés sous la supervision de la BCE. La résolution de la défaillance de Banco Popular, en juin 2017, qui n'a pas eu d'incidences financières fâcheuses sur la stabilité globale du système financier, a permis de montrer que la coordination entre les autorités de supervision européenne et le superviseur espagnol était efficace. Il est important de continuer de gérer les conséquences de la crise et d'améliorer la capacité de résistance du système aux défis de demain.

La rentabilité des banques espagnoles s'est améliorée et avec un taux de 9.7 %, le rendement des fonds propres est désormais supérieur à la moyenne de l'UE, de 6.8 %, mais demeure néanmoins inférieur aux niveaux d'avant la crise (graphique 10). Comme dans d'autres pays, la faible rentabilité bancaire demeure l'un des principaux enjeux et s'explique par la faiblesse des taux d'intérêt, par une activité de prêt en demi-teinte, et par le montant élevé des actifs improductifs inscrits au bilan des banques (Bank of Spain, 2017 et 2018). Certaines banques ont diversifié leurs sources de revenu grâce à leurs activités internationales en direction des marchés émergents, y compris en direction de la Turquie. S'il convient de se féliciter d'une diversification qui a profité aux marges bénéficiaires des banques durant la crise, les risques de vulnérabilité que peuvent faire peser des retombées transfrontières et des mouvements de change doivent faire l'objet d'une étroite surveillance, en particulier parce que les ratios de fonds propres des banques sont encore faibles comparés à d'autres pays (graphique 11).

Graphique 10. Les facteurs de vulnérabilité financière ont diminué

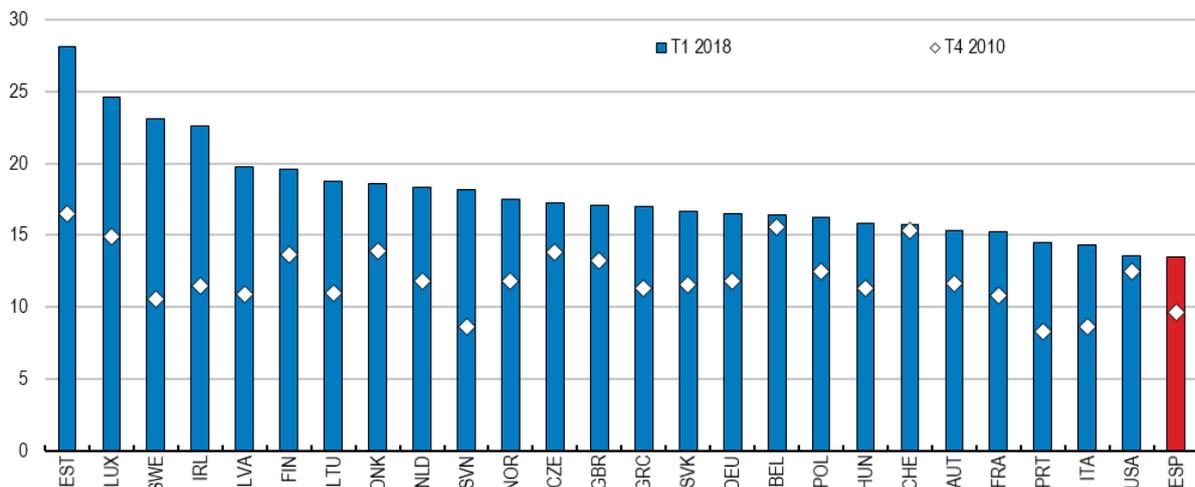
Indice variant sur une échelle de -1 à 1, de la vulnérabilité la plus faible à la plus forte, 0 correspondant au niveau moyen sur longue période, calculé pour la période depuis 2000¹



Note : On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macrofinancière en agrégeant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés issus de la base de données de l'OCDE sur la résilience. Ces indicateurs de base sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de -1 à 1. L'intervalle de -1 à 0 correspond aux observations inférieures au niveau moyen sur longue période de l'indicateur considéré depuis 2000 [sachant qu'un écart positif dénote une vulnérabilité plus faible] ; 0 correspond au niveau moyen sur longue période depuis 2000 ; enfin, l'intervalle de 0 à 1 correspond aux observations supérieures au niveau moyen sur longue période depuis 2000 (sachant qu'un écart négatif dénote une vulnérabilité plus forte). La dimension financière recouvre les indicateurs de base suivants : Ratio d'endettement (échelle inversée), ratio de fonds propres réglementaires (échelle inversée), rendement des actifs (échelle inversée) et ratio prêts/dépôts. Les données des indicateurs financiers ne sont disponibles qu'à partir du 4e trimestre 2008. *Source* : Calculs à partir de OCDE (2018), base de données de l'OCDE sur la résilience, mars 2018.

Graphique 11. Les ratios de fonds propres ont augmenté, mais demeurent faibles

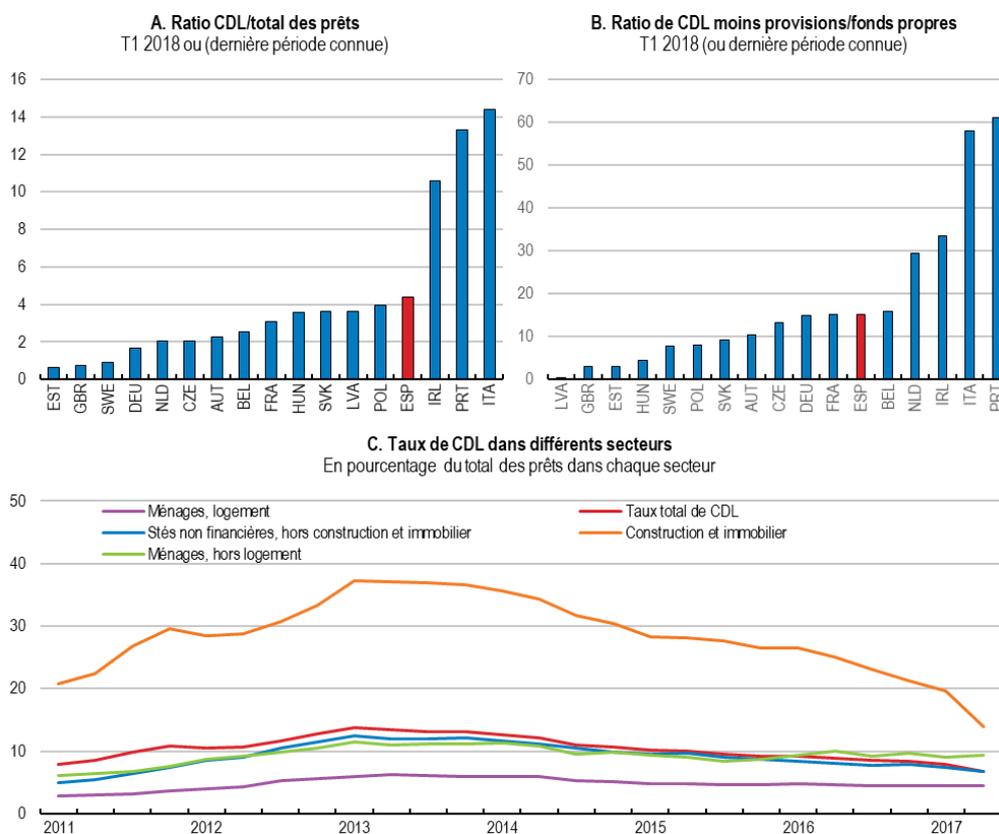
Ratio fonds propres de base/actifs pondérés par les risques, en pourcentage



Source : FMI, Indicateurs de solidité financière.

Le taux de créances douteuses et litigieuses par rapport au total des prêts a continué de diminuer depuis son point haut de 2013, où il avait culminé à 9,4 %, et se situait à 4,4 % au premier trimestre de 2018 (graphique 12, partie A). Dans un scénario extrême dans lequel toutes ces créances seraient annulées (et dans l'hypothèse d'une absence de sûretés réelles), les banques espagnoles seraient exposées à des effets adverses, comme le laisse supposer le niveau comparativement élevé du ratio CDL moins provisions/fonds propres (graphique 12, partie B). En outre, le taux de CDL demeure élevé pour les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux secteurs de la construction et de l'immobilier (graphique 12, partie C). En conséquence, l'application intégrale des lignes directrices de la BCE relatives aux prêts non performants et la constitution de provisions supplémentaires, le cas échéant, seront primordiales pour réduire le taux de CDL avant le retour à la normale de la politique monétaire. Afin de s'assurer de la crédibilité des objectifs chiffrés fixés par les banques et compte tenu de la prévalence importante des CDL dans les secteurs du patrimoine immobilier, il conviendrait que les autorités évaluent la stratégie des banques en la matière, en appliquant leurs propres modèles de risques, y compris leurs propres projections de prix dans ces secteurs (IMF, 2017a). Il conviendrait également d'obliger les banques à publier des informations sur leurs stade d'avancement en matière de réduction de leur taux de CDL et tout manquement au respect des objectifs fixés devrait déclencher l'application, en toute transparence, de mesures prudentielles.

Graphique 12. Les créances douteuses et litigieuses sont en repli, mais leur taux demeure élevé

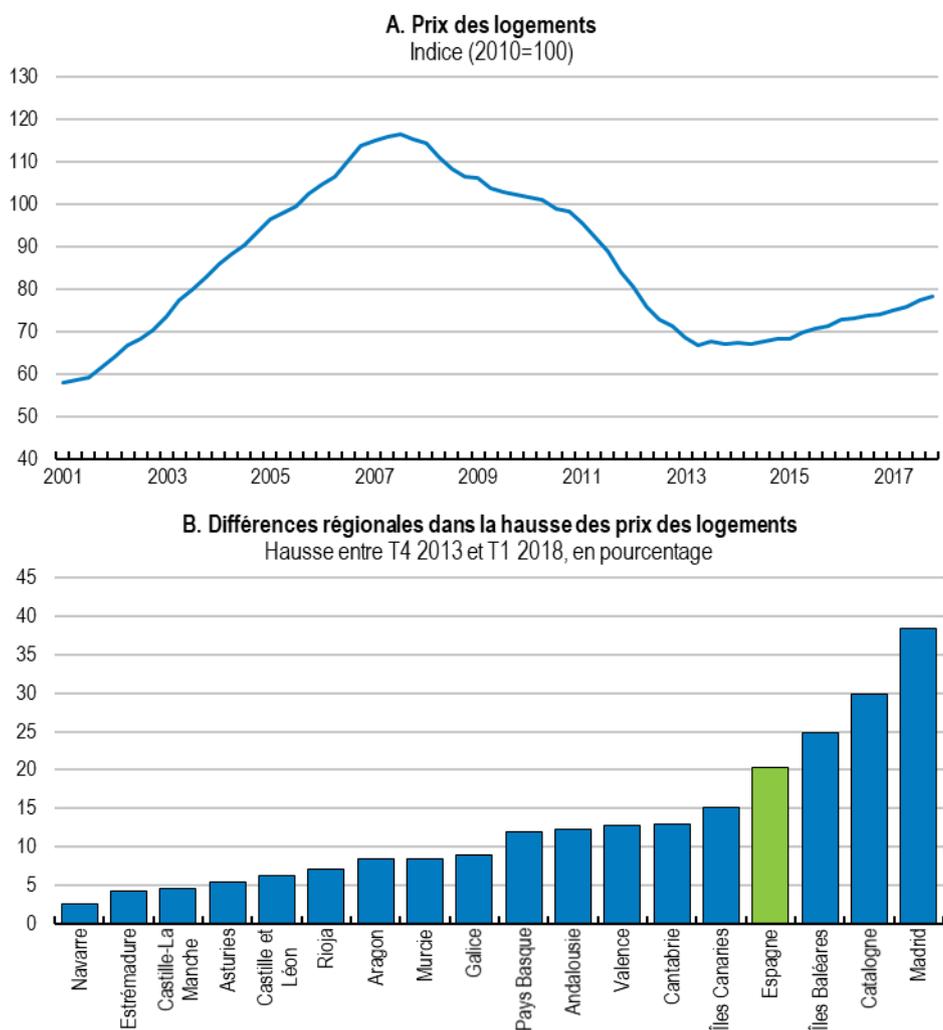


Note : Parties A et B : La définition précise et la base de consolidation retenue pour les créances douteuses et litigieuses peuvent varier d'un pays à l'autre. Les chiffres sont calculés d'après des données consolidées pour l'Espagne. Les chiffres de la partie C du graphique ne concernent que les prêts aux emprunteurs résidents.

Source : FMI, Indicateurs de solidité financière ; Banco de España Statistical Bulletin.

La reprise continue sur les marchés du logement pourrait aussi concourir à la réduction du taux de CDL. Les prix des logements ont augmenté de 4.3 % en 2017, mais on observe de fortes disparités régionales dans l'évolution des prix, ce qui laisse supposer que le risque géographique peut également influencer sur la rapidité et l'efficacité du règlement de la question des créances douteuses (graphique 13). La récente réforme du régime d'insolvabilité a permis de rapprocher l'Espagne du niveau des meilleures pratiques internationales et d'accompagner la restructuration de la dette (Adalet McGowan, Andrews and Millot, 2017^[3]). La question des différences qui subsistent devra toutefois être traitée conformément à la proposition de directive de l'UE relative aux cadres de restructuration préventifs et à la seconde chance. La création d'un groupe d'experts chargé de la mise en œuvre de cette directive de l'UE à venir est une mesure qu'il convient de saluer. Plus précisément, dans les cas où la remise de dette n'est pas automatique, la période durant laquelle l'entrepreneur en faillite est tenu de rembourser sa dette antérieure sur ses revenus futurs devra être plus courte, ainsi que recommandé dans l'édition 2017 de *l'Étude économique de l'Espagne*.

Graphique 13. Les prix des logements se redressent lentement et de manière inégale

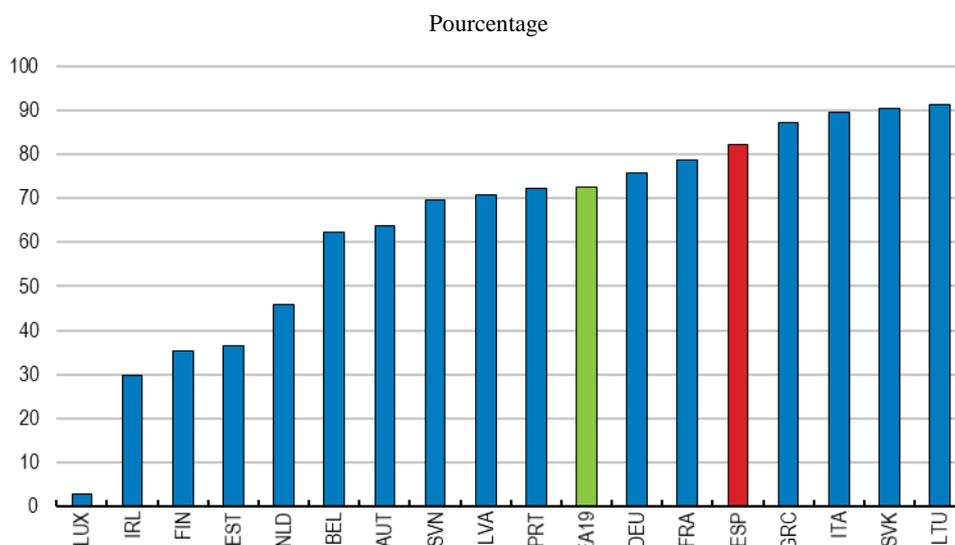


Source : OCDE, Indicateurs analytiques des prix des logements (base de données) ; INE (Institut national de statistique).

La SAREB a continué de réduire ses actifs, mais les progrès sont lents en la matière, cependant que ses passifs se situent toujours autour de 4 % de PIB. Son résultat financier a été négatif en 2017, en raison du redressement plus lent que prévu des prix immobiliers (European Commission, 2018_[4]). Si la SAREB dispose d'un délai allant jusqu'à 2027 pour liquider intégralement ses actifs, ses projections de résultats sont hautement tributaires des hypothèses retenues en matière de prix immobiliers et de volumes de ventes, et doivent par conséquent faire l'objet d'un suivi attentif.

L'interdépendance des risques entre les banques et leur emprunteur souverain devrait être partie intégrante de la surveillance systémique, les portefeuilles des banques pouvant être diversifiés encore, comme dans d'autres pays de la zone euro (OECD, 2018a). En effet, la part des obligations souveraines nationales dans les portefeuilles bancaires de titres obligataires souverains émis par des pays de la zone euro est relativement élevée (graphique 14). De surcroît, l'exposition des banques à leur émetteur souverain, via la détention d'obligations d'État et d'autres titres de créance, est certes en repli depuis 2012, mais demeure, avec 11 % du total des actifs à la fin de 2016, supérieure aux niveaux à un chiffre d'avant la crise (IMF, 2017b). Enfin, les passifs éventuels de l'émetteur souverain vis-à-vis du secteur financier, sous la forme de garanties fournies pendant la crise, y compris celles fournies à la SAREB, constituent un autre canal possible de propagation du risque.

Graphique 14. La préférence nationale perdue dans les portefeuilles d'obligations souveraines des banques



Note : Proportion de titres souverains nationaux dans les portefeuilles bancaires de titres obligataires souverains émis par des pays de la zone euro.

Source : OCDE, Calculs d'après BCE (2017), Entrepôt de données statistiques (Statistical Data Warehouse).

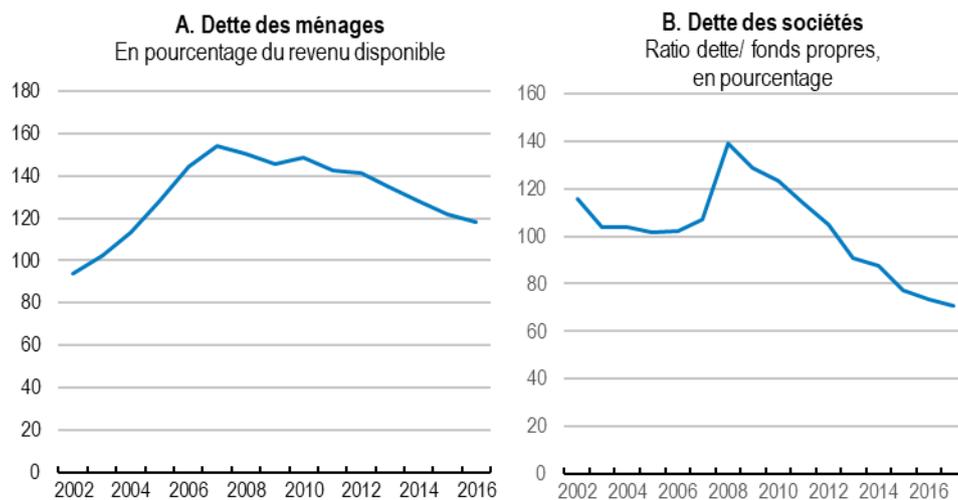
Le cadre institutionnel de la supervision financière pourrait être renforcé par la création d'une autorité macroprudentielle nationale, ainsi que le préconise le Conseil européen du risque systémique et que l'a récemment annoncé le gouvernement. Si la Banque d'Espagne est compétente pour fixer les volants contracycliques, elle n'a en revanche pas pleinement compétence sur les politiques macroprudentielles. Un certain nombre d'autres institutions, notamment la Commission nationale du marché des valeurs mobilières, la Direction générale de l'assurance et des retraites et le Trésor, participent également à la supervision

financière. Si la coordination interinstitutionnelle informelle semble bien fonctionner, la question de la création d'une autorité macroprudentielle nationale, rassemblant ces différentes institutions dotées d'un périmètre de compétences clairement défini, permettrait de faire face aux risques potentiels futurs. À cet égard, la réunion du Comité de stabilité financière en juillet 2018, dont l'objet était d'échanger des informations et des points de vue sur les perspectives financières actuelles, constitue une bonne première étape. L'annonce de la création d'une autorité macroprudentielle nationale en novembre 2018 est une initiative qu'il convient de saluer.

Les autorités espagnoles étudient actuellement plusieurs initiatives visant à renforcer le cadre de supervision financière, notamment la création d'une autorité de surveillance indépendante dans le secteur de l'assurance et des fonds de pension et l'instauration d'un médiateur pour la protection des épargnants et des investisseurs financiers. Les réformes en la matière auraient pour effet de renforcer la concurrence et la supervision dans le secteur financier : il est donc important que ces nouvelles institutions soient dotées des ressources nécessaires.

La dette des entreprises et des ménages a continué de diminuer (graphique 15). La faiblesse de la demande de crédit et la hausse des revenus, imputable à une embellie des indicateurs macroéconomiques, expliquent le désendettement des ménages. Il reste toutefois que la nécessité du désendettement est plus forte parmi les ménages modestes, qui risquent ainsi d'être fragilisés en cas de retournement des conditions économiques et financières (IMG, 2017b). L'encours de crédit continue de diminuer, mais les nouveaux prêts aux ménages et aux PME sont repartis à la hausse. Selon les toutes dernières enquêtes sur le crédit bancaire, l'accès au financement en termes d'offre et de coût s'est amélioré pour atteindre des niveaux proches des moyennes de la zone euro. Qui plus est, l'écart des coûts de financement entre petites et grandes entreprises se resserre. Si la croissance du crédit demeure faible, les autorités devraient néanmoins mettre en place des outils macroprudentiels et plafonner, par exemple, les quotités de financement ou le ratio service de la dette/revenu, afin de préparer le secteur à des risques futurs.

Graphique 15. La dette du secteur privé est en repli



Note : La dette regroupe: le numéraire et les dépôts ; les titres de créance; les crédits ; les droits sur les réserves techniques d'assurance, sur les fonds de pension et sur les réserves de garanties standard ; et autres comptes à payer.

Source : OCDE, Statistiques des comptes nationaux de l'OCDE (base de données).

Une politique budgétaire permettant de gérer les risques pesant sur la viabilité à moyen terme

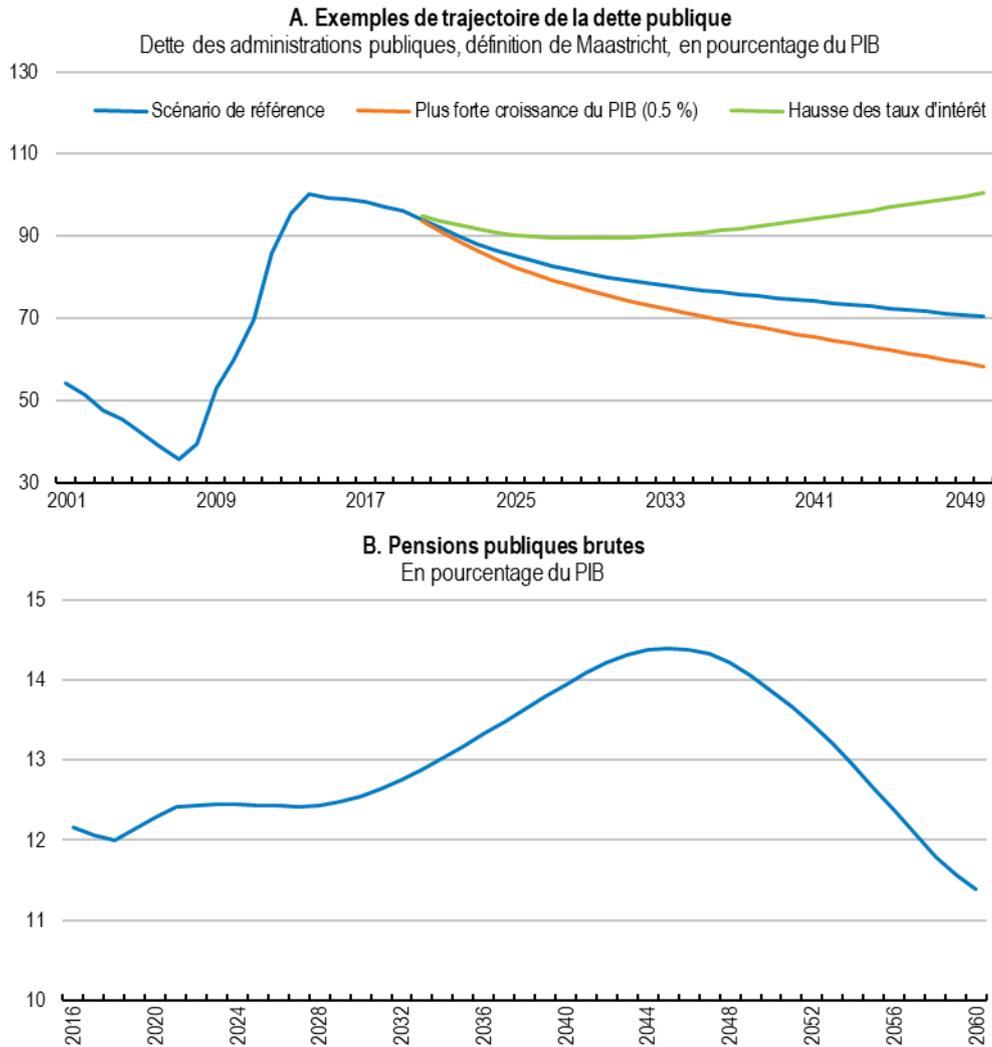
Il faut réagir aux vulnérabilités budgétaires

L'Espagne fait l'objet d'une Procédure de déficit excessif (PDE) depuis 2009, et les autorités ont dû arbitrer entre la nécessité de stimuler l'emploi et la croissance et celle de procéder à des ajustements budgétaires. Conformément aux objectifs fixés par la PDE, le déficit budgétaire a reculé pour revenir à 3.1 % en 2017 après avoir culminé à 10.5 % en 2012. Cependant, le Conseil budgétaire espagnol (AIReF) estime qu'en 2018, le déficit budgétaire sera probablement supérieur à l'objectif officiel (AIReF, 2018^[5]). À partir de là, le gouvernement a revu à la hausse ses objectifs de déficit qui ont été fixés à 2.7 % pour 2018 (ce qui permettrait à l'Espagne de sortir de la PDE) et à 1.8 % en 2019, même s'il s'attend à ce que les efforts d'assainissement de 2019 produisent un résultat proche de celui initialement prévu dans le Programme de stabilité. Les mesures d'assainissement, telles qu'elles figurent dans le projet de plan budgétaire 2019, sont présentées en détail dans l'encadré 1.

La réussite des plans de réduction du déficit inscrits dans le Programme de stabilité 2018-21 dépendent de l'existence de conditions macroéconomiques favorables. Selon une évaluation du Conseil budgétaire, il sera difficile d'atteindre les objectifs en matière de déficit dans procéder à de nouveaux ajustements (AIReF, 2018^[6]). De plus, l'objectif à moyen terme consistant à parvenir à l'équilibre structurel d'ici 2020 selon les règles européennes et national ne pourra, selon les prévisions, pas être atteint sans que de nouvelles mesures ne soient prises (Government of Spain, 2018^[7]). Il sera important de renforcer structurellement les finances publiques pour accroître la résilience aux chocs en poursuivant les efforts d'assainissement prévus.

Le niveau élevé du ratio dette publique-PIB, qui ressortait à 98.3 % en 2017, fait peser des risques sur la viabilité à moyen terme. Selon un scénario de référence établi à partir de prévisions de l'OCDE et du gouvernement, la dette publique va diminuer progressivement pour ressortir à 79 % du PIB d'ici 2030 (graphique 16, partie A). Dans l'hypothèse positive d'une croissance plus forte de 0.5 points, la ratio dette-PIB descendrait même à 74 %. Ceci montre l'importance de réformes structurelles propres à stimuler la croissance potentielle et la viabilité budgétaire. En revanche, dans un scénario moins positif prenant en compte une hausse des taux d'intérêt, le ratio de la dette publique ne reviendrait qu'à 88 % du PIB d'ici 2030.

Graphique 16. Le coût élevé des retraites montre bien l'importance d'une réduction durable de la dette publique



Note : Partie 1 : Le scénario de référence a été établi à partir des projections à l'horizon 2019 figurant dans les Perspectives économiques de l'OCDE, n° 103, et des prévisions à long terme de l'OCDE après 2019, sauf pour l'excédent primaire pour lequel on a retenu un niveau constant de 1 % du PIB correspondant à l'excédent de 2019, selon les prévisions du gouvernement (Government of Spain, 2018). Les autres hypothèses pour la période au-delà de 2019 sont un taux d'intérêt effectif de 3,2 %, une inflation se stabilisant progressivement à 2 % d'ici 2020 et une croissance du PIB réel d'environ 1 % correspondant au taux de croissance potentiel. Dans le scénario d'une plus forte croissance du PIB, il a été posé que la hausse du PIB réel serait supérieure de 0,5 point de pourcentage par an après 2019. Dans le scénario d'une hausse des taux d'intérêt, il a été posé que les taux d'intérêt augmenteraient d'un point de pourcentage à compter de 2019. Les prévisions relatives à la dette figurant dans le scénario de référence partent de l'hypothèse implicite que l'augmentation des dépenses de retraite présentée dans la partie B, calculée à partir de données de mai 2018, sera compensée par des mesures de rééquilibrage.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données); et sur le Rapport sur le vieillissement (Ageing Report) (European Commission, 2018^[8]).

Les écarts entre les différents scénarios laissent penser qu'à mesure que la reprise va se poursuivre, le gouvernement devrait se garder de dévier de ses objectifs budgétaires à moyen terme s'il veut parvenir à une réduction durable de la dette publique. En cas de croissance plus vigoureuse que prévu dans les scénarios de référence, des objectifs

budgétaires plus ambitieux devraient pouvoir être atteints. À cette fin, toutes les recettes non prévues devraient être utilisées pour réduire le ratio d'endettement. Malgré des réformes récentes, les pressions exercées par le vieillissement de la population auront pour effet d'alourdir le coût des retraites en pourcentage du PIB, qui devrait atteindre son maximum en 2045 (graphique 16, partie B). En conséquence, la mise en œuvre de la réforme des retraites jouera un rôle essentiel dans la viabilité des finances publiques, comme on le verra ci-après, en tenant compte de recettes supplémentaires, si nécessaire.

Les dépenses publiques exprimées en pourcentage du PIB ont culminé à 48.1 % en 2012, mais reculent régulièrement depuis et se sont établies à 41 % du PIB en 2017, soit bien en deçà de la moyenne de 47.2% enregistrée dans la zone euro. Si le gouvernement met à juste titre l'accent sur des mesures visant à accroître l'efficacité des dépenses, de nouvelles réformes sur le front des recettes seraient bienvenues. En Espagne, le ratio impôts-PIB est relativement faible et le système fiscal peut être encore réformé pour favoriser la croissance et l'emploi et réduire les inégalités, comme on le verra en détail ci-après. Si d'autres mesures ne viennent pas les contrebalancer, la mise en œuvre de certaines des recommandations formulées dans la présente Étude auront un effet légèrement plus important sur les dépenses que sur les recettes, si l'on se fonde sur un calcul rapide de leur impact quantitatif (encadré 2).

Encadré 2. Quantifier l'impact budgétaire de quelques recommandations pour l'action publique

Les estimations qui suivent permettent de ne quantifier qu'approximativement l'impact budgétaire annuel de quelques-unes des recommandations figurant dans la présente Étude, dans la mesure où certaines d'entre elles ne sont pas quantifiables sur la base des informations disponibles ou compte tenu de la complexité de la conception de l'action publique. Par exemple, l'augmentation des aides au titre des services d'accueil de jeunes enfants, dont l'impact sur le PIB est quantifié dans l'encadré 5, n'a pas été prise en compte du fait de l'absence de données sur les dépenses par enfant. Les effets ont été estimés à partir de réponses comportementales qu'il est possible d'inférer des modifications de l'action publique, conformément à des travaux antérieurs de l'OCDE modélisant des scénarios à long terme (Johansson et al., 2013^[9]).

Tableau 3. Impact budgétaire illustratif de certaines recommandations de réforme

Domaine de l'action publique	Mesure	Impact budgétaire annuel, % du PIB
Dépenses supplémentaires		
Cotisations de sécurité sociale	Réduire les cotisations de sécurité sociale patronales pour les travailleurs peu rémunérés recrutés pour une durée indéterminée afin d'améliorer les perspectives d'emploi.	0.10%
Politiques actives du marché du travail	Accroître les dépenses de PAMT consacrées à la formation et à l'aide à la recherche d'emploi. Lever les obstacles régionaux à la concurrence entre les centres de formation.	0.05%
Éducation	Accroître les dépenses consacrées à l'éducation. Fournir davantage de soutien individualisé aux élèves risquant d'être en échec précoce. Développer l'évaluation des établissements et des enseignants.	0.80%

Recettes supplémentaires		
Taxe sur la valeur ajoutée	Augmenter la TVA collectée en supprimant certains taux réduits.	0.40%
Taxes environnementales	Augmenter la part des taxes environnementales dans les recettes fiscales pour la porter au niveau de la moyenne de l'OCDE.	0.40%
Mesures compensatoires potentielles		
Effet d'équilibrage budgétaire associé à une augmentation du PIB induite par les réformes structurelles évoquées dans l'encadré 5		
Meilleur équilibre budgétaire attribuable à une plus forte croissance du PIB	La quantification des réformes structurelles évoquées dans l'encadré 5 devraient avoir pour effet d'accroître le PIB de 4.3 % et les ratios d'emploi de 0.9 %. L'augmentation des ratios d'emploi se traduirait par une amélioration de 0.4 point de pourcentage de l'équilibre budgétaire à long terme (on estime que pour l'Espagne, une hausse de 1 % de ces ratios améliore le solde primaire d'environ 0.5 point. Voir OECD, 2010). On pose comme hypothèse que les gains de productivité seraient budgétairement neutres à long terme selon des travaux antérieurs de modélisation de scénarios à long terme effectués par l'OCDE (Johansson et al., 2013).	

Note : Ces estimations reposent sur les hypothèses suivantes : i) une réduction de 1 000 EUR des cotisations de sécurité sociale pour les travailleurs situés dans les trois déciles inférieurs de revenu embauchés pour une durée indéterminée ; ii) une hausse des dépenses consacrées aux PAMT exprimées en pourcentage du PIB qui passeraient de 0.45 (leur niveau en Espagne) à 0.51 (moyenne de l'UE) ; iii) une hausse des dépenses annuelles consacrées à l'éducation primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par étudiant pour les porter de leur niveau actuel de 7 772 EUR à la moyenne de l'OCDE qui est de 9 302 EUR ; iv) l'application du taux standard de TVA aux 50 % de la base d'imposition qui bénéficient actuellement de taux réduits ; et v) un relèvement des taxes environnementales exprimées en pourcentage des recettes fiscales pour les porter de 5.6 % actuellement à 6.5 %, soit la moyenne de l'OCDE.

Le cadre budgétaire a été renforcé avec l'adoption de la loi de 2012 sur la stabilité budgétaire et la viabilité financière et l'établissement de l'AIReF en 2013. Cependant, il est encore possible d'améliorer le cadre budgétaire en renforçant la cohérence des règles de déficit, d'endettement et de dépenses dans les régions (chapitre 2). L'AIReF est en train de passer en revue les dépenses des administrations publiques et d'évaluer la cohérence des dépenses en termes d'action publique, d'impact et d'efficacité, les résultats initiaux de cet exercice étant attendus à la fin de 2018 (AIReF, 2017_[10]). Il s'agit d'un progrès sur la voie de l'amélioration de l'évaluation des politiques publiques en Espagne, qui n'est pas très répandue actuellement. Un examen est par ailleurs en cours dans le but de réformer le système de financement régional, ce qui devrait contribuer à maximiser les avantages de la décentralisation budgétaire (chapitre 2).

Tableau 4. Recommandations antérieures de l'OCDE sur la viabilité budgétaire

Recommandations formulées dans l'Étude économique de 2017	Mesures prises depuis 2017
Atteindre les objectifs budgétaires à moyen terme afin de garantir une réduction progressive de la dette publique.	Le déficit public est redescendu à 3.1 % du PIB en 2017, conformément aux objectifs.

Il est indispensable de réagir aux pressions sur les dépenses provoquées par les défis démographiques

L'Espagne est confrontée à divers défis démographiques, qui sont susceptibles de tirer sensiblement vers le haut les dépenses liées à l'âge, telles que les dépenses de santé, de soins de longue durée et de retraite. Le vieillissement démographique devrait notamment s'accélérer, puisque le taux de dépendance des personnes âgées devrait plus que doubler entre 2015 et 2050, de sorte que l'Espagne devrait, d'après les projections, se classer au deuxième rang des pays de l'OCDE classés à l'aune de ce ratio (graphique 17). L'espérance de vie est élevée et augmente, mais l'âge moyen de sortie du marché du travail stagne et il est inférieur de plus de deux ans à la moyenne de l'OCDE.

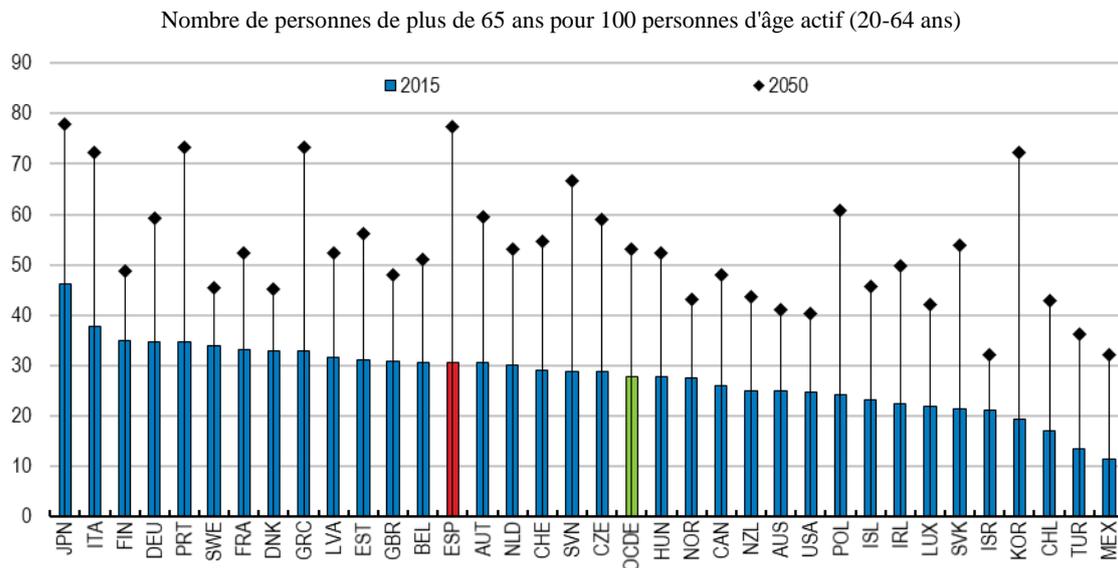
Les dépenses de santé et de soins de longue durée devraient s'accroître au cours des décennies à venir, mais les dépenses de retraite devraient toujours constituer l'essentiel des dépenses publiques liées à l'âge (European Commission, 2018b). L'effet combiné des réformes des retraites de 2011 et 2013 pourrait contribuer à garantir la viabilité budgétaire du système de retraite sur le long terme. Les modifications adoptées dans le cadre du budget de 2018 risquent d'annuler en partie ces réformes, en faisant augmenter quelque peu le coût des retraites, mais elles vont dans le même temps améliorer le niveau de vie des retraités. Malgré ces récentes réformes du système de retraite, il demeure possible : i) d'améliorer encore la viabilité du système de retraite, ii) de réduire les incitations à la retraite anticipée, et iii) de mieux remédier aux principaux problèmes d'adéquation des revenus auxquels vont se heurter les futurs retraités les plus durement touchés par la crise, qui vont s'aggraver en raison d'un chômage élevé et persistant, et de la segmentation du marché du travail.

Si elles sont pleinement mises en œuvre et s'inscrivent dans la durée, les réformes des retraites de 2011 et 2013 atténueront les hausses des dépenses publiques de retraite sur le long terme. Globalement, le gouvernement estime que ces réformes combinées aboutiront d'ici 2060 à des dépenses inférieures de l'équivalent de 2.5 % du PIB à ce qu'elles auraient été autrement (Government of Spain, 2016^[11]). En conséquence, les dépenses de retraite devraient ressortir à 11.4 % du PIB en 2060 (European Commission, 2018^[8]).

La réforme de 2011 avait pour objectif de relever l'âge du départ effectif à la retraite en repoussant de deux ans l'âge légal de la retraite pour le porter à 67 ans. Il est prévu que l'âge de la retraite augmente de deux mois à compter de 2019. La période de référence utilisée pour le calcul des salaires ouvrant droit à retraite passera de 15 à 25 ans en 2022. En outre, nombre d'années de cotisations requis pour bénéficier d'une pension intégrale sera porté de 35 à 37 ans et la possibilité de prendre une retraite partielle anticipée deviendra moins facile.

Avec la réforme de 2013, le facteur de viabilité (FV) aurait pour effet de réduire progressivement les taux de remplacement au moment de la retraite en liant automatiquement la valeur des nouvelles pensions à l'évolution de l'espérance de vie. De plus, les prestations au cours de la retraite sont indexées sur l'Indice de réévaluation des pensions (IRP), qui dépend des fonds disponibles pour la protection sociale, de l'évolution du nombre des retraités et de l'évolution de la pension moyenne (en l'absence d'indexation).

Graphique 17. En Espagne, le taux de dépendance des personnes âgées va plus que doubler d'ici à 2050



Note : Données établies à partir de données des Nations Unies. Selon Eurostat, le taux de dépendance des personnes âgées (plus de 65 ans/20-64 ans) augmenterait respectivement de 39 et de 19 points de pourcentage entre 2015 et 2050 en Espagne et en Autriche ; selon les données des Nations Unies, l'augmentation serait respectivement de 47 et 29 points.

Source : OCDE (2017), Panorama des pensions.

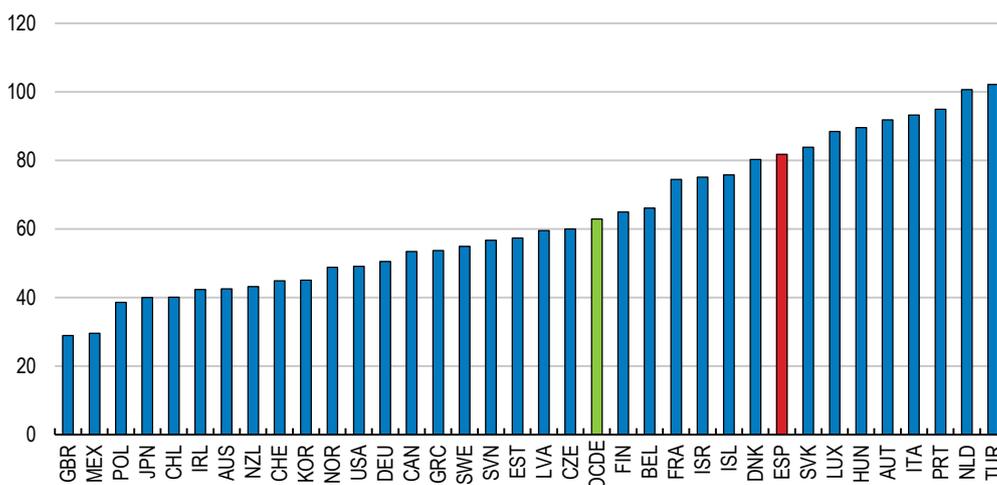
Cependant, il existe des tensions entre la viabilité budgétaire et la faisabilité de l'action publique, les réformes récentes aboutissant à des baisses marquées des pensions de retraite au fil du temps qui correspondent à l'une des plus importantes réductions du taux de prestation de tous les pays européens. De fait, la prestation moyenne de l'ensemble des retraités exprimées en pourcentage du salaire moyen devrait passer d'environ 58 % en 2016 à 38 % en 2070. Cette évolution est attribuable en particulier à la réforme des retraites opérée en 2013 ainsi qu'à l'impact du raccourcissement de la durée des cotisations due aux longues périodes de chômage qui est relativement plus important que dans d'autres pays de l'UE (European Commission, 2018^[8]). Dans le budget de 2018, l'introduction du FV a été repoussée jusqu'en 2023 et l'IRP, qui aurait probablement eu pour effet de limiter la progression des prestations de retraite à 0.25 % par an pendant plusieurs décennies, ne sera appliqué ni en 2018 ni en 2019. À la place, l'augmentation des prestations de retraite sera alignée sur celle de l'indice des prix à la consommation (IPC), voire sera supérieure dans le cas des retraites minimum et des pensions de réversion. En outre, les personnes percevant des pensions mensuelles d'un montant compris entre 600 et 1 200 EUR recevront un soutien supplémentaire sous la forme de crédits et de déductions d'impôt. Les questions relatives aux retraites, notamment l'indexation sur l'IPC, les salaires et la productivité, sont actuellement étudiées par un comité parlementaire (pacte de Tolède).

Le taux de remplacement théorique au moment de la retraite pour les personnes ayant pu effectuer une carrière complète resterait élevé, même après la mise en œuvre des réformes de 2011 et de 2013 (graphique 18), ce qui semble indiquer que d'autres réformes pourraient être au final nécessaires. Pour réduire les incitations à la retraite anticipée, il conviendrait d'adopter plusieurs mesures. Le système ne tient pas suffisamment compte des longues durées de cotisation, pénalise les personnes dont les revenus ont été stables pendant toute la durée de la vie active et n'incite pas à continuer de travailler une fois la durée de

cotisation suffisante atteinte. La durée de perception du salaire de base utilisé pour le calcul de la retraite devrait être étendue à la totalité de la carrière des cotisants, et le nombre d'années de cotisations nécessaire pour pouvoir prétendre à une pension à taux plein devrait être augmenté. De plus, les réformes précédentes vont certes avoir pour effet de relever de deux ans l'âge légal de départ à la retraite sur la durée, mais en fait, cela correspond seulement à l'amélioration approximative de l'espérance de vie à 65 ans intervenue depuis 2000. En conséquence, l'âge légal de départ à la retraite devrait être, à terme, lié à l'évolution de l'espérance de vie par exemple à 65 ans.

Graphique 18. En Espagne, le taux de remplacement reste élevé pour les personnes ayant accompli une carrière complète

Taux de remplacement nets des pensions : salaires moyens, 2016



Note : Le taux de remplacement net s'entend comme le droit à pension divisé par les revenus nets avant retraite, après prise en compte des impôts sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale acquittés par les travailleurs et les retraités.

Source : OCDE (2017), Panorama des pensions.

En Espagne, le système dissuade aussi fortement certaines personnes de continuer de travailler alors qu'elles perçoivent une pension de retraite à taux plein. En particulier, si l'on excepte les travailleurs indépendants dans certaines circonstances, les personnes qui continuent de travailler au-delà de l'âge légal de la retraite voient leurs pensions réduites de 50 %, elles ne peuvent pas accumuler de droits supplémentaires et elles doivent acquitter une contribution spéciale « de solidarité » de 8 %. Le taux d'imposition marginal effectif auquel elles sont soumises devrait être considérablement abaissé (OECD, 2017^[12]).

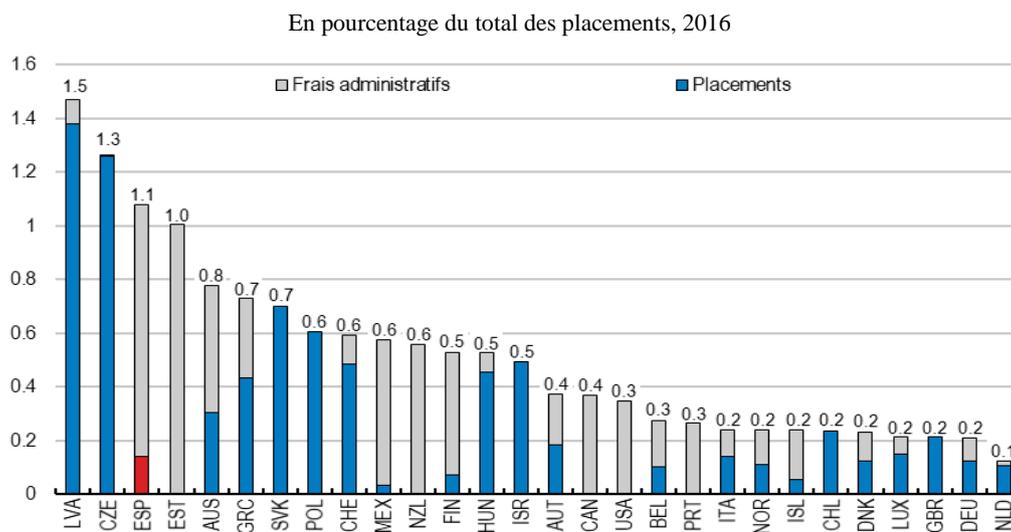
En Espagne, le risque de tomber dans la pauvreté est actuellement bien moindre pour les personnes âgées que pour les générations plus jeunes. Étant donné la longueur de la période pendant laquelle le chômage a été élevé et compte tenu des disparités croissantes de revenu entre les jeunes et les seniors ainsi que de la relation très forte qui existe entre les inégalités de revenu pendant la vie et les pensions de retraite en Espagne, le risque de pauvreté pendant la vieillesse va probablement augmenter à l'avenir (OECD, 2015a). Améliorer les résultats du marché du travail et de l'éducation et stimuler les gains de productivité (comme évoqué ailleurs dans la présente Étude) pourraient contribuer à résoudre ce problème.

Dans ce contexte, il faut aussi veiller à ce que les réformes des retraites passées et les mesures complémentaires proposées ci-dessus n'aient pas un impact négatif sur les

personnes déjà les plus durement touchées par la crise. À cette fin, le nombre minimal d'années de cotisations requises pour avoir le droit à une pension constituée par cotisations (actuellement 15 ans) devrait être réduit ou ramené à zéro, de façon que les personnes dont la vie active a été considérablement raccourcie puissent aussi bénéficier des régimes contributifs (OECD, 2017^[13]). Les régimes non contributifs pourraient aussi être améliorés de façon à rendre le système des retraites espagnols plus redistributif. Parallèlement, pour compenser les coûts et continuer de promouvoir l'activité sur le marché du travail, la vitesse à laquelle les prestations de retraite sont acquises pendant les premières années d'une carrière (actuellement, 50 % des prestations de retraites sont acquises pendant les 15 premières années de la vie active) devrait aussi être abaissée.

Avec la baisse des droits aux retraites publiques qui s'annonce pour certains, ceux qui le peuvent devront épargner davantage s'ils veulent conserver un niveau de vie équivalent à la retraite. L'augmentation du niveau de l'épargne privée servirait à amoindrir les risques liés à la modification future des pensions publiques. Les régimes de retraite par capitalisation, qui constituent l'une des solutions possibles reposant sur l'épargne privée, ont vu leur importance augmenter au fil du temps dans les pays de l'OCDE, même si quelques pays ont évolué dans l'autre sens. Actuellement en Espagne, le volume des actifs investis dans des fonds de pension privés est relativement modeste en pourcentage du PIB : cette proportion était en effet de quelque 14 % en 2016. En outre, les frais liés à la constitution d'une épargne dans des supports de ce type sont parmi les plus élevées de l'OCDE (graphique 19).

Graphique 19. Dépenses d'exploitation des régimes de pensions privées dans quelques pays de l'OCDE



Source : OCDE, Global Pension Statistics.

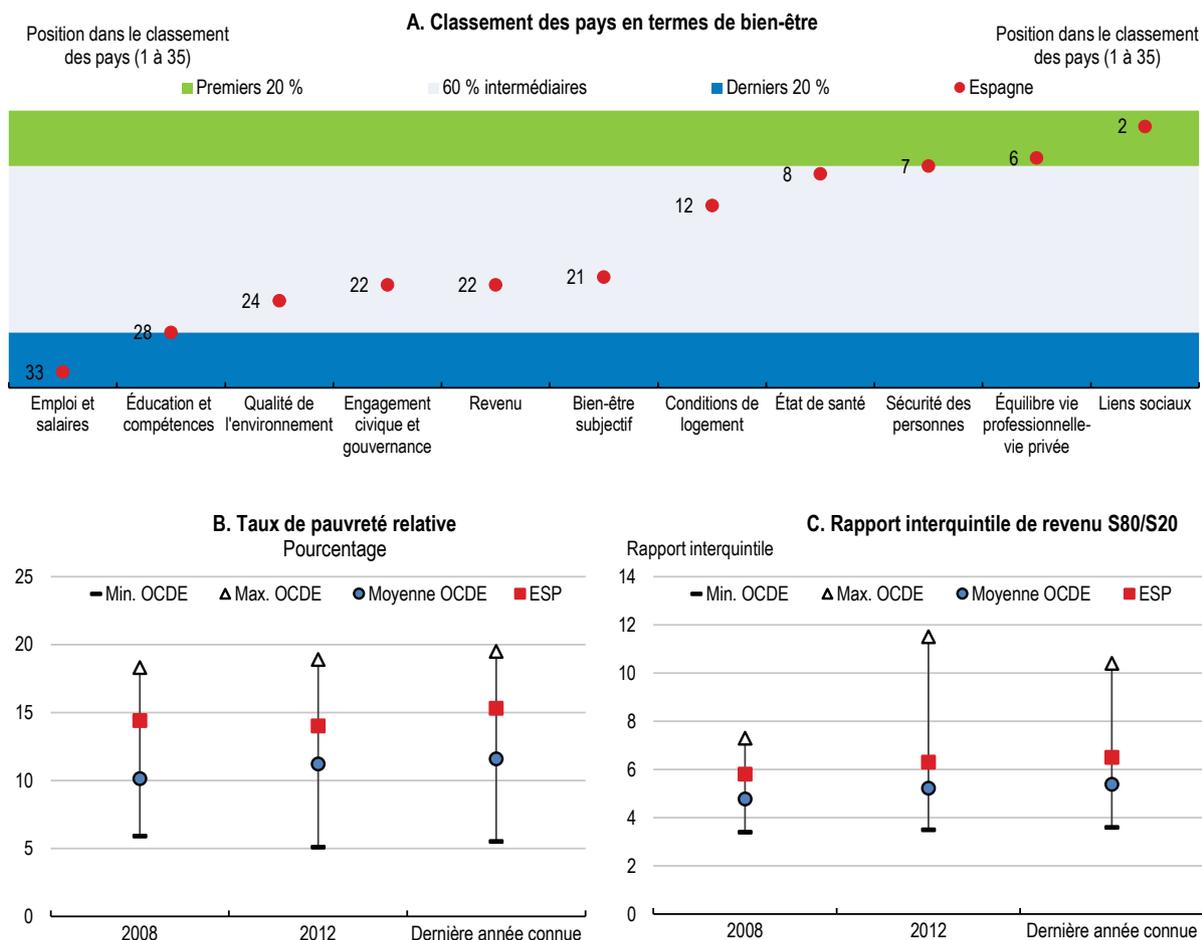
Des modifications susceptibles d'entraîner une baisse des frais associés aux régimes de pensions privées ont été opérées en 2018. Parallèlement, il a été décidé d'autoriser un retrait anticipé des fonds après dix ans de cotisations dans les régimes de pensions privées fiscalement avantageux. S'il est probable que cette mesure rendra les régimes de pensions privées plus attractifs pour les investisseurs, elle pourrait aussi saper l'épargne-retraite à long terme. Des mesures supplémentaires ou d'autres mesures devraient être envisagées pour stimuler l'épargne privée.

Rendre plus transparent et plus compréhensible l'impact des réformes des pensions publiques pourrait contribuer à faciliter l'évolution des comportements et stimuler l'épargne privée (Law, 2016^[14]; Talosaga and Vink, 2014^[15]). Il pourrait en conséquence être intéressant de mettre au point des calculateurs de revenus de retraite et d'envoyer régulièrement des courriers informant les futurs retraités de leurs droits à des pensions publiques, comme cela a été envisagé dans le cadre de la réforme des retraites de 2013. En effet, on a la preuve que l'épargne privée a augmenté en Allemagne après que les autorités ont commencé à envoyer individuellement des courriers annuels détaillant les versements de retraites futurs (Dolls et al., 2016^[16]). De plus, l'adhésion à des régimes de pensions privées pourrait être élargie si les employeurs pouvaient proposer différents prestataires et possibilités de placement, facilitant ainsi le choix entre les différentes options.

L'adhésion automatique à un régime de pensions privées au démarrage d'un nouvel emploi assortie d'une possibilité de sortie ultérieure, comme c'est le cas en Nouvelle-Zélande, constitue une autre possibilité. Cependant, de tels dispositifs doivent être conçus avec grand soin. Par exemple, l'adhésion automatique à des régimes de pensions privées pourrait contribuer à lutter contre les inerties et les comportements d'épargne à courte vue. Toutefois, les incitations financières dont elle pourrait être assortie risquent d'être peu intéressantes et pourraient être régressives, bénéficiant principalement à ceux qui sont déjà nantis ; en conséquence, elles risquent de n'entraîner qu'une hausse modeste de l'épargne par rapport à un mécanisme non subventionné conçu de la même manière (Law, Meehan and Scobie, 2017^[17]; Chetty et al., 2014^[18]).

S'attaquer aux problèmes posés à moyen terme en termes de bien-être

Au regard de la version de 2017 de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, les résultats de l'Espagne en matière de bien-être sont mitigés (graphique 20, partie A). L'Espagne obtient de bons résultats à l'aune de divers indicateurs de bien-être, notamment en termes d'équilibre vie professionnelle-vie privée et d'espérance de vie, mais les problèmes liés à la qualité de l'eau et à l'accessibilité financière du logement sont d'un niveau supérieur à la moyenne de l'OCDE. En outre, l'Espagne est un des pays les plus mal classés dans le domaine des emplois et salaires (notamment en matière d'emploi et de chômage de longue durée) et dans celui de l'éducation et des compétences. La croissance inclusive se heurte également à différents obstacles en Espagne, d'après le Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive, qui intègre une sélection d'indicateurs clés (OECD, 2018b). Ainsi, le risque de pauvreté est important, puisque 15 % de la population appartenaient à des ménages pauvres en 2014, soit un niveau supérieur d'un point de pourcentage à celui de 2008 (graphique 20, partie B). Le taux de pauvreté infantile est également nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, comme indiqué ci-après.

Graphique 20. Les résultats obtenus en matière de bien-être sont mitigés

Source : Indicateur du vivre mieux de l'OCDE (base de données) et OCDE (2018), Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive.

Les inégalités de bien-être varient également suivant ses dimensions (OECD, 2017^[19]). Ainsi, les disparités de compétences observées suivant le revenu, l'âge et le sexe ne sont pas très importantes en termes de comparaison internationale. En revanche, l'écart de satisfaction à l'égard de la vie entre les personnes ayant des revenus élevés et celles qui ont de bas revenus est plus ample que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Les inégalités de revenu sont fortes, puisque les 20 % les plus riches de la population avaient des revenus d'activité six fois supérieurs à ceux des 20 % les plus pauvres en 2015 (graphique 20, partie C), soit un écart supérieur à la moyenne de l'OCDE. En Espagne, le taux d'emploi des jeunes est plus de trois fois plus faible que celui des personnes d'âge moyen, ce qui représente une différence nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE. En outre, les individus diplômés de l'enseignement secondaire ont une probabilité d'avoir un emploi inférieure de 15 % à celle des personnes diplômées de l'enseignement supérieur, ce qui représente un écart plus important que celui observé dans deux tiers des pays de l'OCDE. Pour remédier à ces problèmes de bien-être et d'inégalités de revenu, il faut renforcer l'efficacité du système d'impôts et de transferts et prendre des mesures pour améliorer le fonctionnement du marché du travail et du système d'enseignement. Il est également

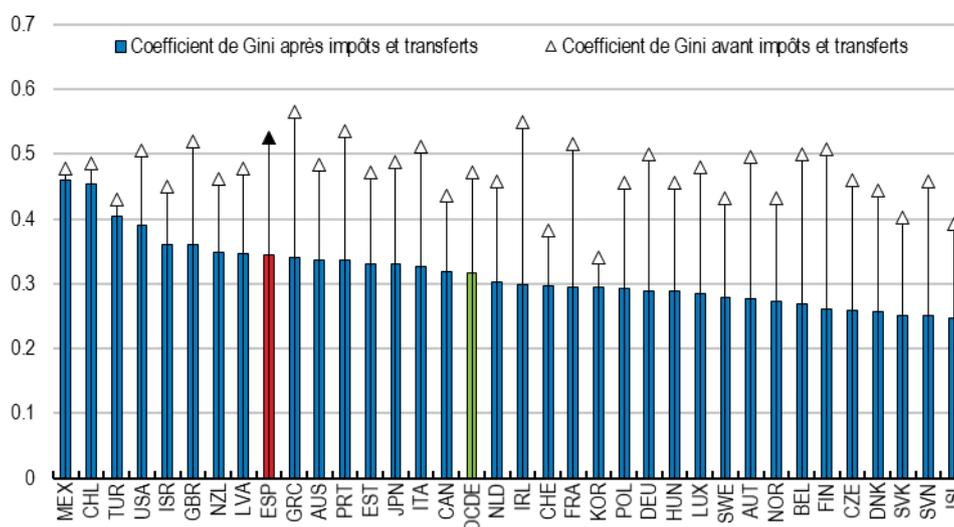
possible de mieux prendre en compte la nécessité de préserver l'environnement, comme indiqué ci-après.

Il faudrait réduire encore les inégalités de revenu et de patrimoine

De fortes inégalités de revenu et de patrimoine peuvent nuire à la croissance économique et à la productivité, tout en limitant les possibilités d'investissement productif (OECD, 2015_[20]; OECD, 2016_[21]). Les inégalités de revenu sont relativement amples en Espagne et elles ont augmenté au cours de la crise, tandis que l'emploi reculait sensiblement et que les disparités de revenu s'accroissaient (graphique 21). Si les inégalités de patrimoine sont, en Espagne, supérieures aux inégalités de revenu, elles y sont cependant relativement modestes par rapport à celles observées dans d'autres pays, du fait du taux élevé d'accession à la propriété. Néanmoins, les 10 % des ménages les mieux lotis détiennent toujours près de la moitié du patrimoine total des ménages, alors que la part des 60 % les moins fortunés se limite à un cinquième environ (graphique 22). Étant donné que la constitution d'un patrimoine prend du temps, la récente montée des inégalités de revenu et l'évolution du marché du travail risquent de déboucher à terme sur une distribution des patrimoines encore plus concentrée.

Graphique 21. Les inégalités de revenu sont fortes

Coefficient de Gini, 2015 ou dernière année connue

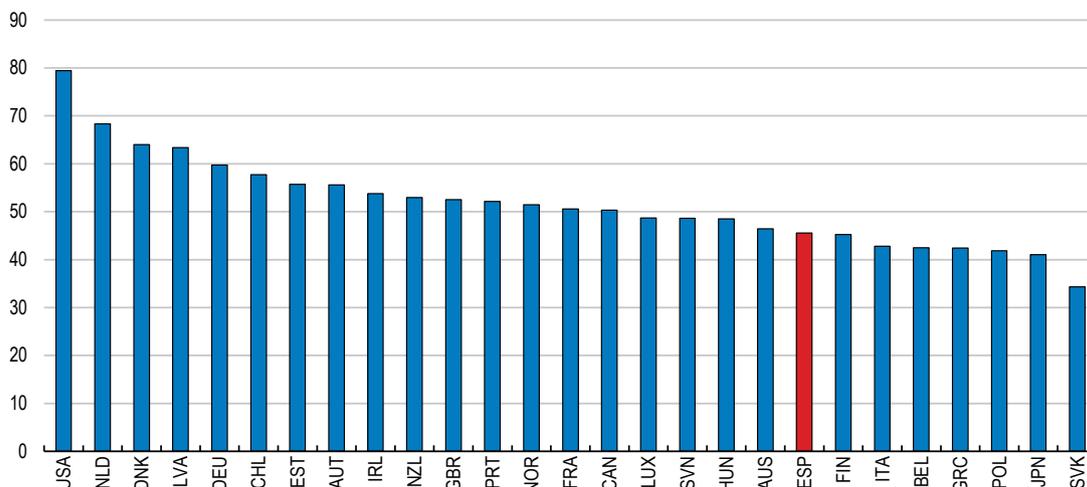


Note : Le coefficient de Gini varie entre 0 (lorsque tout le monde a le même revenu) et 1 (lorsqu'une seule personne détient la totalité des revenus). Ainsi, plus la valeur du coefficient de Gini est élevée, moins la distribution des revenus est égalitaire.

Source : OCDE, Statistiques sur la distribution des revenus et la pauvreté (base de données), mars 2018.

Graphique 22. Les inégalités de patrimoine sont comparativement faibles

Proportion du patrimoine total détenue par le décile supérieur de la distribution des patrimoines, 2014 ou dernière année connue



Note : Malgré les efforts déployés pour assurer une communauté de traitement et de classement entre les pays, les mesures figurant dans la base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses comportent des différences susceptibles d'en limiter la comparabilité. Parmi celles-ci, on peut citer : i) des différences entre les années de recueil des données ; ii) des différences dans le degré de suréchantillonnage des ménages riches, qui peuvent affecter les comparaisons des niveaux et des concentrations de richesse des ménages ; et iii) des différences au niveau du concept de revenu tel qu'il est pris en compte. Pour des informations complémentaires, voir Balestra and Tonkin (2018).

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, mars 2018.

De nouvelles analyses fondées sur des données d'enquêtes réalisées auprès des ménages montrent que les inégalités de patrimoine se sont creusées en Espagne entre 2011 et 2014, à la suite de la baisse rapide des prix des logements (Encadré 3). En outre, comme dans d'autres pays, la mobilité dans la distribution des revenus et dans la distribution des patrimoines reste dans une certaine mesure limitée, ce qui peut exacerber les inégalités. Des données récentes laissent à penser qu'un déterminant important de l'évolution de la dispersion des patrimoines pourrait résider dans les différences d'évolution des prix entre les actifs financiers et les actifs corporels (Anghel et al., 2018_[22]).

Encadré 3. Mobilité dans les distributions des revenus et des patrimoines en Espagne

De nouveaux travaux de recherche, réalisés à partir de données sur les ménages (tirées de l'enquête sur les finances des ménages élaborée par la Banque d'Espagne), portent sur la mobilité des ménages dans la distribution des revenus ainsi que dans la distribution des patrimoines au cours de la période 2002-14 (Martinez Toledano et al., 2018). Si les inégalités de patrimoine sont modestes en termes de comparaison internationale, les résultats tendent à indiquer que ces inégalités de patrimoine sont plus marquées que les inégalités de revenu en Espagne. En outre, ces travaux montrent que les inégalités de patrimoine se sont davantage creusées que les inégalités de revenu, en particulier entre 2011 et 2014. La mobilité dans la distribution des revenus comme dans la distribution des patrimoines reste dans une certaine mesure limitée, même si cette mobilité est plus prononcée en haut et en bas des distributions.

Pour tester les déterminants des variations du patrimoine net nominal, nous estimons le modèle suivant :

$$\Delta NW_{it} = \alpha + \beta_1 NW_{it-1} + \beta_2 Revenu_i + \beta_3 X_{it-1} + D_t + \epsilon$$

où NW désigne le patrimoine net du ménage auquel appartient la personne i à l'instant t ; Revenu est le revenu moyen au cours des deux périodes considérées ; X recouvre diverses caractéristiques individuelles (telles que le fait d'être titulaire ou non d'un crédit hypothécaire, de posséder un logement ou des actions, l'âge et la taille du ménage). La spécification groupée inclut également des variables indicatrices par année, désignées par D . Les observations aberrantes sont écartées. Les résultats montrent que des niveaux plus élevés d'accumulation de patrimoine net vont généralement de pair avec des niveaux plus élevés de revenu, d'accession à la propriété et de détention d'actions (Tableau 5). Inversement, le fait d'être titulaire d'un crédit hypothécaire et l'appartenance à un ménage de grande taille sont associés à des niveaux plus faibles d'accumulation de patrimoine net.

Tableau 5. Facteurs associés à une plus forte accumulation de patrimoine par les ménages

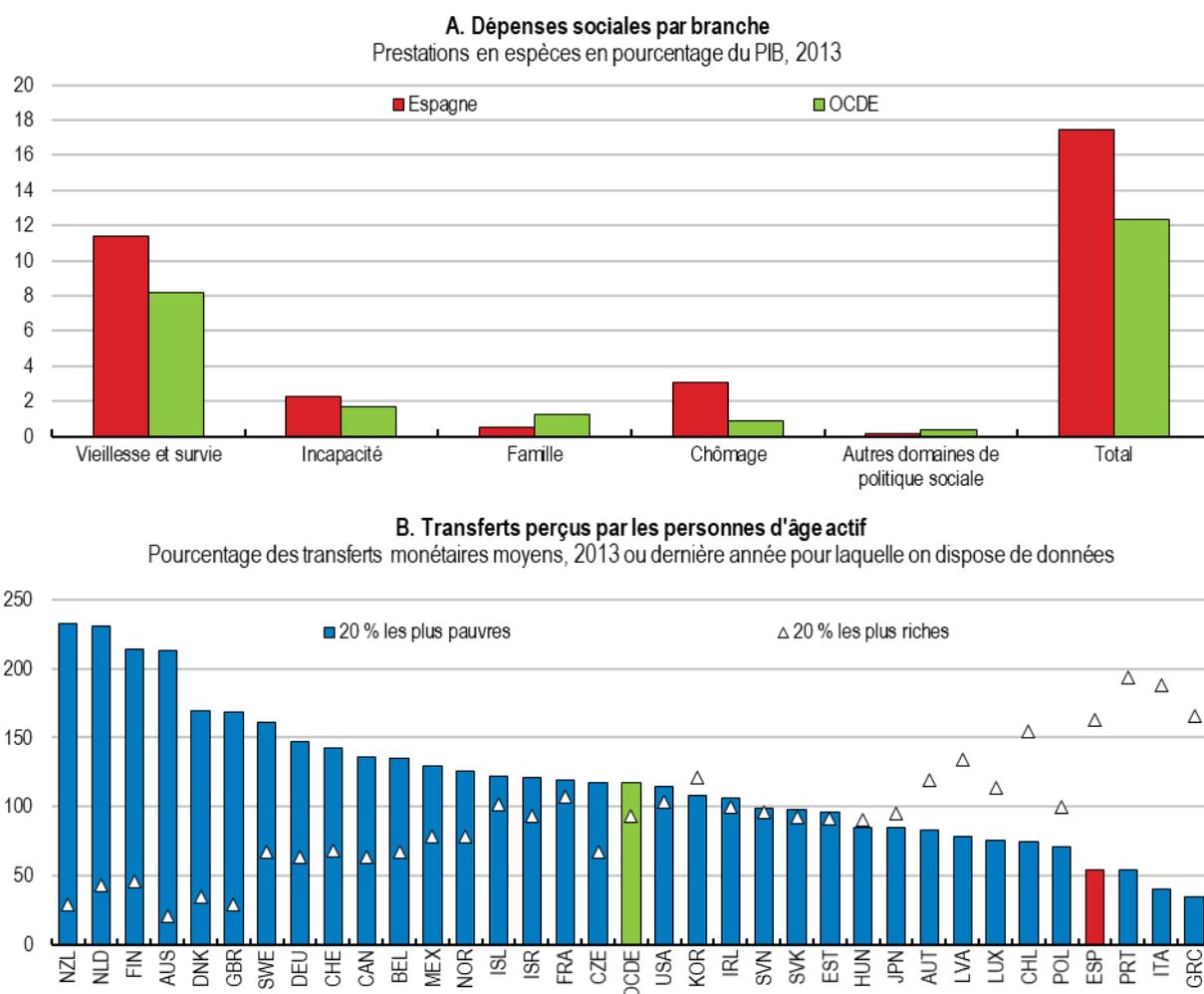
Variable dépendante : variation du patrimoine net au cours de la période indiquée

VARIABLES	Variations du patrimoine net				Spécification groupée
	2002-2005	2005-2008	2008-2011	2011-2014	
Patrimoine net (début de période)	-0.619*** (-33.31)	-0.480*** (-117.24)	-0.481*** (-36.36)	-0.359*** (-81.26)	-0.572*** (-54.03)
Revenu	3.048*** (60.02)	3.122*** (118.47)	3.24*** (62.65)	1.972*** (104.46)	3.711*** (85.5)
Titulaire d'un crédit hypothécaire	-61750.2*** (-64.25)	-40448.6*** (-62.71)	-63218.7*** (-50.47)	-77735.7*** (-142.62)	-75938.8*** (-77.28)
Possède un logement	106842.1*** (49.88)	32399.2*** (35.74)	11842.6*** (5.1)	16501.2*** (21.47)	33370.8*** (16.82)
Possède des actions	14173.0*** (7.03)	38882.5*** (43.71)	6815.1*** (3.55)	17886.2*** (17.82)	46486.2*** (29.68)
Âge	7730.6*** (73.46)	-1895.1*** (-22.18)	2756.5*** (29.08)	-621.6*** (-7.33)	-940.6*** (-10.06)
Âge au carré	-61.47*** (-76.27)	36.62*** (47.88)	-10.83*** (-18.06)	20.80*** (26.8)	24.50*** (35.21)
Taille du ménage	-16633.1*** (-47.06)	-16857.4*** (-77.05)	-24564.9*** (-95.99)	-1238.2*** (-9.51)	-26807.3*** (-126.77)
Constante	-201494.9*** (-58.76)	5759.9* (2.5)	-101620.1*** (-26.42)	-42310.1*** (-18.69)	
Variable indicatrice de 2005					29037.1*** (8.08)
Variable indicatrice de 2008					-25167.2*** (-7.21)
Variable indicatrice de 2011					-48507.7*** (-12.89)
Observations	2577	3961	3710	3049	13297

Utiliser le système de prélèvements et de transfert dans une optique d'efficacité et de progressivité accrues

L'Espagne finance des dépenses sociales relativement élevées dans un certain nombre de domaines (graphique 23, Partie A). Il ressort cependant d'une étude menée à bien récemment sur plusieurs pays à l'aide de micro-données au niveau des ménages que les transferts sont assez mal ciblés en Espagne (Causa and Hermansen, 2017^[23]). En effet, les ménages à faible revenu perçoivent moins de prestations en espèces que les ménages à revenu plus élevé puisque les ménages se situant dans les deux déciles inférieurs de la distribution des revenus perçoivent environ 55 % seulement des versements moyens, tous types de famille confondus, alors que ceux se situant dans les deux déciles supérieurs perçoivent plus de 60 % de plus que la famille moyenne (graphique 23, Partie B). En outre, un certain nombre d'exonérations fiscales en vigueur en Espagne ont tendance à avoir un effet régressif (Haugh and Martinez-Toledano, 2017^[24]).

Graphique 23. Les dépenses sociales sont relativement élevées, mais pourraient être mieux ciblées



Note : Les transferts monétaires sociaux publics représentés dans la partie B correspondent à des transferts au niveau des ménages, ajustés en fonction de la taille des ménages. Les groupes de revenu sont constitués en référence aux revenus disponibles.

Source : Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, avril.

Un certain nombre de réformes ont été engagées depuis 2014 dans le but de rendre le système fiscal plus progressif et plus propice à la croissance et à la création d'emplois, et ont consisté notamment à modifier la fiscalité des entreprises et du travail (encadré 4). En 2013, la déduction fiscale au titre de l'acquisition d'un logement a été supprimée. Le coin fiscal sur le travail a été réduit grâce à la décision prise en 2018 d'exonérer les revenus en dessous d'un seuil de 14 000 EUR et d'alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques prélevé sur les revenus compris entre 14 000 EUR et 17 000 EUR. De vastes possibilités restent toutefois à exploiter pour améliorer tant l'efficacité que le caractère redistributif du système fiscal espagnol. La mondialisation et la généralisation du numérique soulèvent également des difficultés nouvelles en termes de politiques fiscales (OECD, 2018c). Dans ce contexte, l'Espagne participe aux côtés des gouvernements d'autres pays de l'OCDE au projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) pour évoquer des solutions aux problèmes fiscaux que pose l'avènement du numérique, et travaille avec l'Union européenne sur les propositions de nouvelles directives dans ce domaine soumises en mars 2018.

Encadré 4. Quelques réformes fiscales mises en place depuis 2014

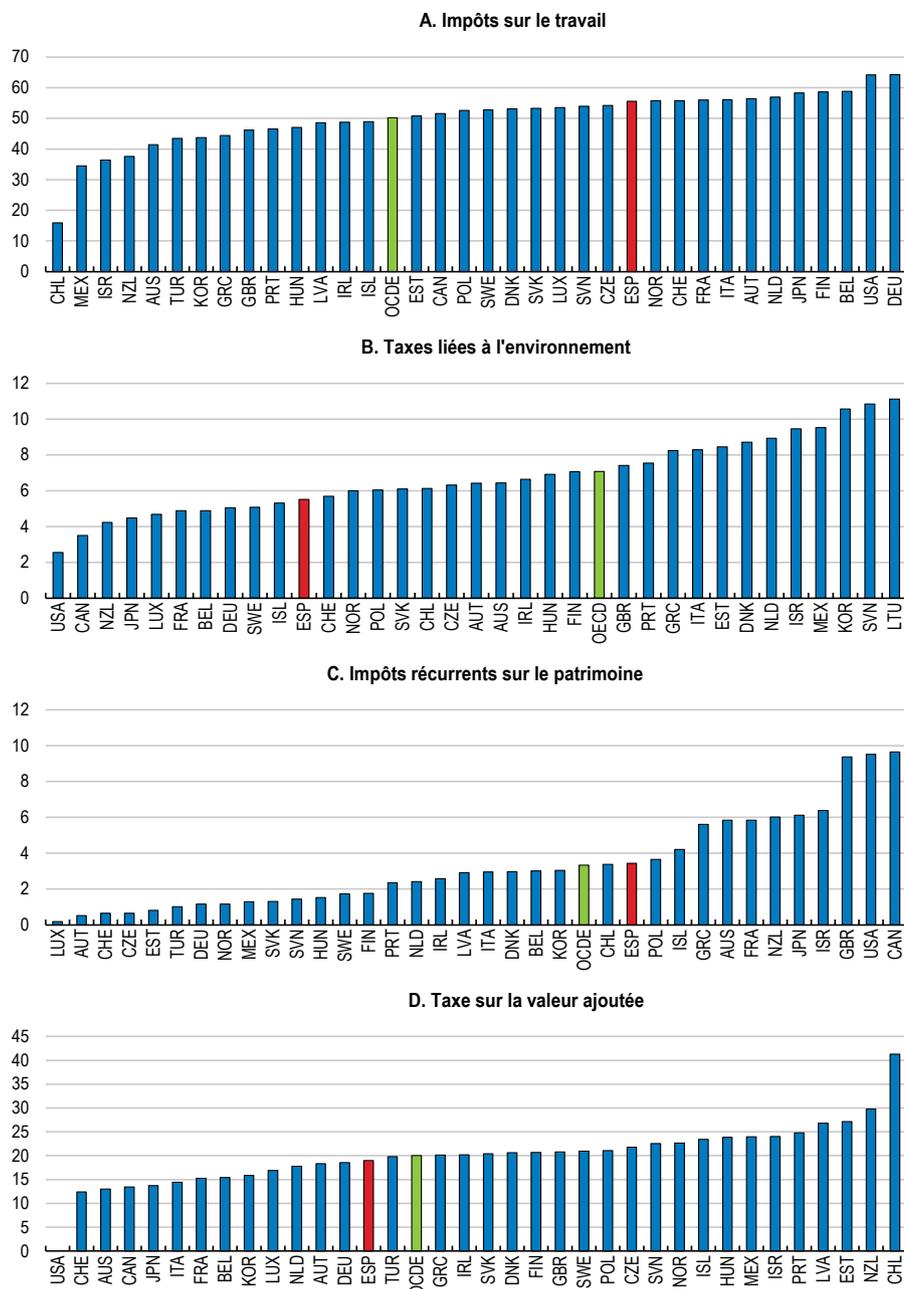
- La réforme fiscale de 2014 a porté sur la réduction des taux de droit commun d'imposition des revenus, en particulier pour les travailleurs peu rémunérés, et sur une simplification des différentes déductions applicables aux revenus du travail ainsi que sur une réduction du coin fiscal et de la charge fiscale pesant sur les revenus du travail.
- Les cotisations patronales de sécurité sociale ont été temporairement réduites entre février 2015 et août 2016, du fait de l'exonération, pendant deux ans, des premiers 500 EUR de salaire versés aux nouveaux titulaires de contrats à durée indéterminée.
- Le taux de droit commun d'imposition des sociétés a été ramené de 30 % en 2014 à 25 % en 2016. En décembre 2016, un certain nombre de mesures ont été adoptées pour élargir la base d'imposition de l'impôt sur les sociétés applicable aux grandes entreprises, notamment en limitant les possibilités de déduction des pertes antérieures.
- Les droits d'accise sur le tabac et l'alcool ont été relevés en 2016.
- En 2017, un nouveau système de déclaration immédiate de la TVA via la transmission électronique des factures a été mis en place.
- Le coin fiscal sur le travail a été réduit du fait qu'il a été décidé en 2018 d'exonérer les revenus en dessous du seuil de 14 000 EUR et d'alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour les revenus compris entre 14 000 EUR et 17 000 EUR.

La fiscalité continue de peser davantage sur les revenus du travail, au détriment de la croissance et de l'emploi (Johansson et al., 2008^[25]) tandis que les taxes liées à l'environnement, et les taxes sur la valeur ajoutée (TVA), notamment, sont quelque peu sous-exploitées (graphique 24). Pour favoriser l'embauche à durée indéterminée de travailleurs faiblement rémunérés, il serait utile de revoir les incitations existantes. On pourrait envisager de réduire les cotisations patronales de sécurité sociale ciblant les

travailleurs faiblement rémunérés titulaires d'un contrat à durée indéterminée, comme le préconisait l'Étude économique de 2017, ce qui constituerait une solution doublement gagnante en termes de lutte contre les inégalités et de croissance économique (Akgun, Courède and Fournier, 2017^[26]). Il serait judicieux que l'adoption d'une telle mesure donne lieu à une évaluation de son efficacité, à l'instar d'autres mesures destinées à encourager les recrutements.

Graphique 24. La fiscalité continue de reposer davantage sur le travail

Part des différents impôts en pourcentage des recettes fiscales totales, 2016



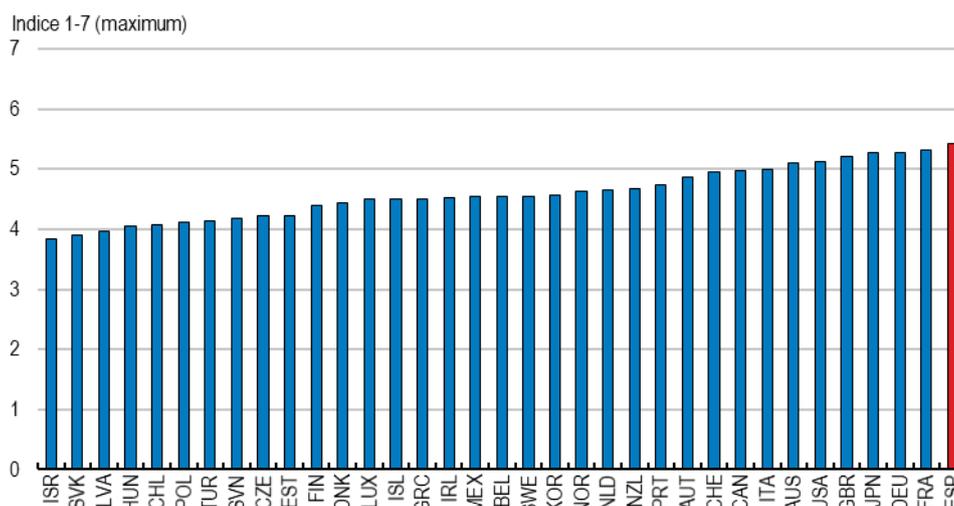
Note : La moyenne calculée pour l'OCDE est la moyenne simple des pays figurant dans le graphique.

Source : OCDE (2018), Statistiques fiscales et Indicateurs de la croissance verte de l'OCDE (bases de données), avril.

En Espagne, les assiettes de la TVA se sont érodées sous l'effet de diverses déductions et exonérations et de l'application de taux réduits, qui sont des outils mal calibrés pour faire reculer les inégalités de revenu et la pauvreté. Si certains taux réduits de TVA, notamment ceux applicables aux denrées alimentaires de base et autres produits de première nécessité, bénéficient dans une certaine mesure aux plus pauvres, il n'en demeure pas moins qu'ils ne permettent pas un ciblage suffisant ; d'autres taux réduits ont au contraire tendance à favoriser plutôt les ménages plus aisés (OCDE, 2016b). Les autorités devraient réévaluer les mérites respectifs de ces taux réduits de TVA, en particulier au regard de l'existence d'instruments potentiellement plus efficaces et mieux ciblés de redistribution des revenus via le système de transferts. En Espagne, les taux réduits de TVA ont dopé la compétitivité du secteur du tourisme. Le pays est à présent la destination touristique la plus compétitive de l'OCDE (graphique 25), ce qui donne à penser que les taux réduits de TVA institués pour promouvoir le tourisme ne sont peut-être plus nécessaires et qu'il est désormais possible d'accroître les recettes fiscales dans d'autres secteurs liés au tourisme.

Graphique 25. L'Espagne est une destination touristique compétitive

Indice de compétitivité du secteur des voyages et du tourisme, 2017



Note : L'indice de compétitivité du secteur des voyages et du tourisme mesure l'ensemble des facteurs et politiques permettant le développement durable du secteur des voyages et du tourisme, lequel, à son tour, concourt au développement et à la compétitivité d'un pays.

Source : Forum économique mondial.

Compte tenu de l'importance croissante de l'économie du partage (y compris d'entreprises comme AirBnB), il importe que les entreprises de ce secteur soient placées sur un pied d'égalité, sur le plan fiscal et réglementaire, avec les entreprises plus traditionnelles. Entre 2010 et 2014, le nombre de touristes étrangers séjournant dans des logements loués a augmenté de 59.7 % pour atteindre 7.4 millions. Le Conseil de la ville de Barcelone a toutefois recensé une forte proportion de logements utilisés à des fins touristiques qui ne sont pas conformes à la législation applicable, ce qui a pu avoir des conséquences sur les impôts recouvrés en 2016. En 2018, une réglementation fiscale imposant aux plateformes numériques des obligations en matière d'information de façon à ce qu'il soit possible d'identifier précisément les propriétaires de logements qui les utilisent a été adoptée. C'est une avancée dont il y a lieu de se féliciter et qui doit ouvrir la voie à d'autres efforts visant à faire respecter la discipline fiscale dans le secteur de l'économie du savoir.

Après l'instauration d'un crédit d'impôt de 100 %, qui a effectivement ramené à zéro l'impôt sur le patrimoine dû par l'ensemble des contribuables en 2008, l'imposition du patrimoine net a été rétablie, à titre temporaire à des fins d'assainissement budgétaire, puis maintenue depuis lors. Cette mesure a permis d'accroître les recettes perçues de l'équivalent d'environ 0.2 % du PIB en 2016 (OECD, 2018_[27]). L'imposition du patrimoine peut être un moyen de redistribuer les revenus des plus riches si elle est appliquée au patrimoine net total et si le seuil d'exonération est suffisamment élevé pour exclure de son champ d'application l'épargne constituée par des individus pour lisser leur consommation sur toute la durée de leur existence (épargne liée au cycle de vie), à l'exception de ceux faisant partie des plus nantis. La fiscalité du patrimoine peut également encourager l'utilisation productive d'un capital et de recettes fiscales qui pourraient avoir échappé dans un premier temps à l'imposition des revenus.

On peut cependant considérer qu'imposer le patrimoine revient à imposer des revenus qui ont déjà subi des prélèvements fiscaux précédemment, au risque de dissuader les personnes visées d'épargner. De plus, la fiscalité du patrimoine peut se révéler coûteuse à administrer, elle peut dissuader les candidats éventuels de devenir résidents du pays et elle peut aussi fausser les choix de portefeuille lorsque certains actifs sont exonérés (OECD, 2018_[28]). Partant, il conviendrait de reconsidérer attentivement toutes les conséquences du recours à la fiscalité du patrimoine.

On estime que les droits de succession ont moins tendance à induire des distorsions parce qu'ils ne sont prélevés qu'une seule fois, qu'une grande partie des successions ne sont pas prévues et que cette forme d'imposition permet d'éviter d'imposer l'épargne liée au cycle de vie (OECD, 2014). Il est apparu que les droits de succession induisent moins de distorsions et sont moins préjudiciables à la croissance que d'autres impôts (Akgun, Cournède and Fournier, 2017_[26]). Il est possible de recourir davantage aux droits de succession dans certaines régions d'Espagne, en particulier parce que les inégalités de patrimoine, quoique relativement faibles, se sont légèrement creusées ces dernières années (encadré 3).

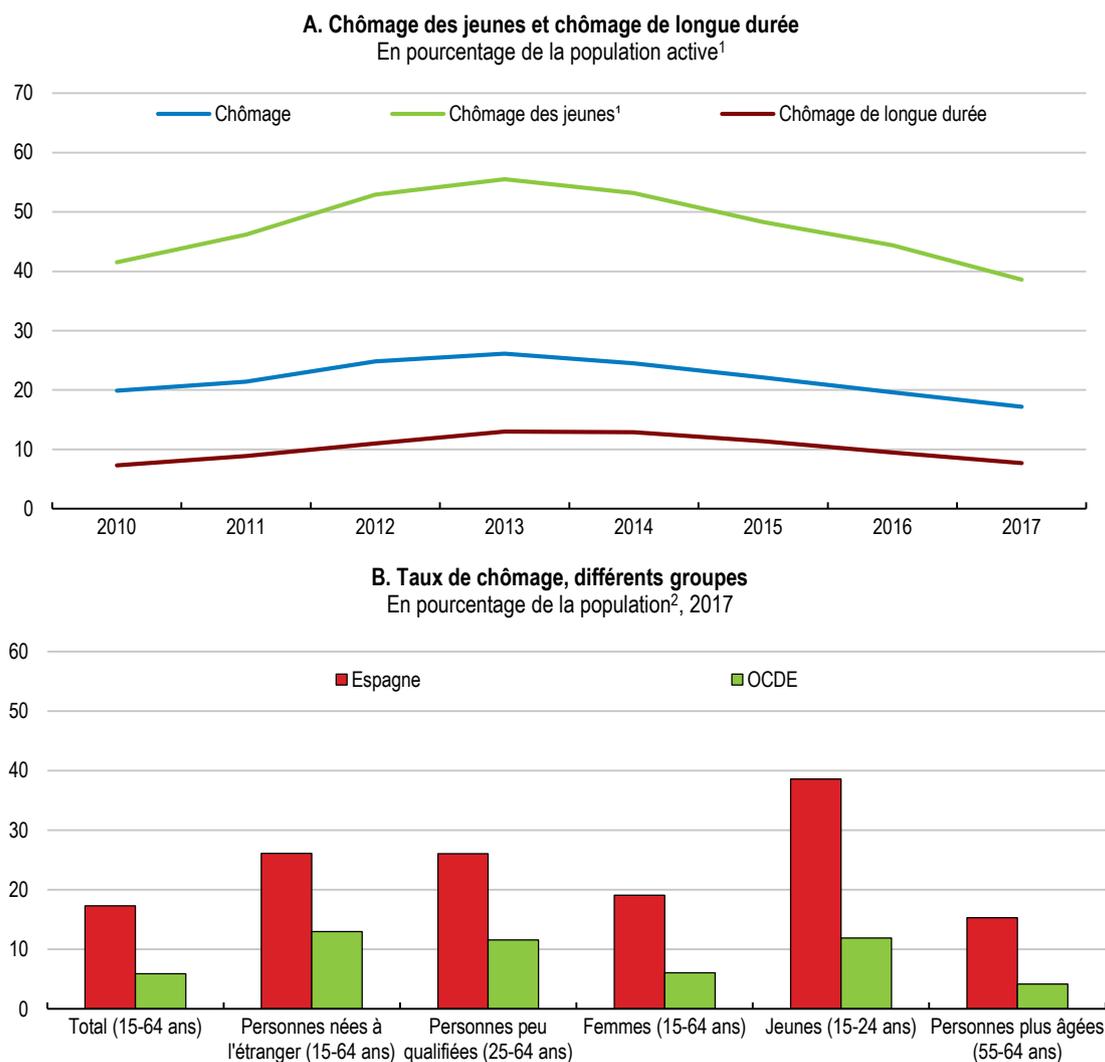
S'il est justifié de prévoir des abattements fiscaux permettant d'éviter d'imposer la majorité des personnes recevant un petit héritage, certaines régions ont décidé de réduire considérablement l'imposition des successions entre époux et entre descendants. À compter de 2018 par exemple, les enfants et les conjoints peuvent recevoir chacun 1 million EUR sans avoir à payer de droits de succession en Andalousie. En France en revanche, le montant exonéré de droits de succession est de 100 000 EUR seulement pour les enfants (le patrimoine médian par adulte est sensiblement inférieur à ce montant en Espagne). Il conviendrait de revoir les abattements sur les droits de succession accordés aux plus riches. Pour prévenir une compétition entre les régions qui se solderait par un nivellement par le bas ainsi que les problèmes de « résidence fiscale fictive », l'administration centrale pourrait assurer la coordination entre les régions en fixant des taux d'imposition minimum ou un seuil d'exonération maximum.

Éliminer les problèmes qui subsistent sur le marché du travail

L'embellie se poursuit sur le marché du travail, à la faveur de la modération des salaires et des réformes déjà menées. Le taux de chômage recule progressivement par rapport au sommet de 26 % atteint en 2013, même s'il reste élevé à 15 % au troisième trimestre 2018 (graphique 26, partie A). Les taux de chômage des groupes défavorisés sont tous supérieurs à ceux constatés dans la zone OCDE en moyenne (graphique 26, partie B). Même s'ils ont beaucoup reculé, le taux de chômage des jeunes (qui est passé de 54 % en 2014 à 38.6 %

en 2017) et le taux de chômage de longue durée (tombé de 12,9 % en 2014 à 7,7 % en 2017) restent parmi les plus élevés de l'Union européenne. La proportion toujours très importante de travailleurs temporaires et à temps partiel engendre des vulnérabilités et contribue à créer des inégalités. L'impact de la crise sur les salaires n'est pas uniforme, puisque les ajustements les plus conséquents ont été opérés au bas de l'échelle des salaires, accentuant du même coup les inégalités (graphique 27). Si la reprise a un effet favorable sur les salaires des déciles inférieurs, ils restent néanmoins plus bas que leur niveau d'avant la crise. La réduction de l'impôt sur le revenu au titre du budget 2018, ainsi que les hausses successives de 4 % et 5 % du salaire minimum prévues en 2018 et 2019 respectivement, auront aussi des retombées positives sur les travailleurs à bas revenus.

Graphique 26. Le marché du travail reste segmenté



1 : En pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans.

2. En pourcentage de la population active de chaque tranche d'âge.

Source : Eurostat et OCDE.

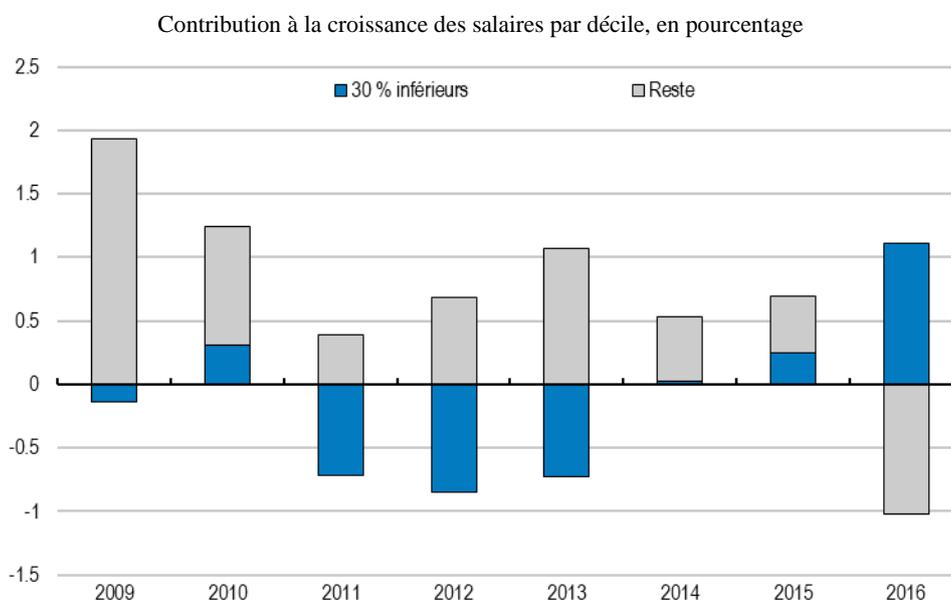
La forte poussée du chômage constatée pendant la crise était aussi en partie liée à des facteurs structurels (European Commission, 2016_[29]) : en effet, 31 % de la contraction de

l'emploi observée pendant la récession était imputable à une détérioration de l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre (Boscá et al., 2017_[30]). En dépit de l'amélioration structurelle à l'œuvre sur le marché du travail depuis 2013, le taux élevé de chômage de longue durée, l'inadéquation des compétences et la faible mobilité de la main-d'œuvre pourraient empêcher le chômage structurel de rejoindre son niveau d'avant la crise (chapitre 2).

Le chômage élevé des jeunes demeure un enjeu de première importance en Espagne. Pour remédier à l'insuffisance des compétences professionnelles et au manque d'expérience professionnelle récente de certains jeunes chômeurs, la Stratégie en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes propose des incitations financières aux entreprises, ainsi que des formations. Par ailleurs, le dispositif de Garantie pour la jeunesse a été réformé en décembre 2016 afin de simplifier la procédure d'inscription, ce qui a débouché sur une augmentation du nombre d'inscrits. La proportion de jeunes inscrits à ce programme qui occupaient toujours un emploi six mois après a elle-aussi progressé, de 38 à 51 % (European Commission, 2018c).

Le budget 2018 prévoit un nouveau complément de salaire de 430 EUR pour les jeunes qui signent des contrats de formation et d'apprentissage (Contrato de Formación y aprendizaje), qui leur permettent d'acquérir une expérience professionnelle tout en se formant. Pour autant, la proportion de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est toujours élevée, à 17.7 % en 2017. Pour que les mesures ciblées sur les jeunes, y compris la Garantie pour la jeunesse, soient efficaces, il est indispensable d'améliorer le niveau de qualification. Pour y parvenir, il faut donner au service public de l'emploi (SPE) davantage de moyens pour concevoir et mettre en œuvre des plans d'action plus personnalisés.

Graphique 27. Pendant la crise, la baisse des salaires a plus particulièrement touché les déciles inférieurs



Source : INE (2018), Enquête sur la population active (base de données).

Le niveau élevé du chômage de longue durée peut provoquer un effet d'érosion des compétences et affaiblir l'inclusion sociale. Il ressort d'analyses menées récemment que les chômeurs de longue durée sont généralement plus âgés et moins qualifiés, et que leur

expérience professionnelle est plus limitée. De longues périodes de recherche d'emploi constituent le principal obstacle à la transition du chômage de longue durée vers l'emploi (Bentolila et al., 2017^[31]). L'expérience montre que les politiques actives du marché du travail conçues sur mesure offrent le meilleur rapport coût-efficacité pour éliminer les obstacles au retour à l'emploi des chômeurs de longue durée (Card, Kluve and Weber, 2015^[32]). Le dispositif *Programa de Acción Conjunta para la Mejora en la Atención de Desempleados de Larga Duración*, qui prévoit l'octroi de financements supplémentaires aux agences pour l'emploi qui viennent en aide à ce groupe de population, a été mis en place en 2016. Il serait aussi utile d'améliorer la coordination régionale s'agissant des politiques sociales et du marché du travail, ainsi que la mobilité inter-régionale (chapitre 2).

En 2014, les personnes inactives, sans emploi ou sous-employées représentaient 45 % de la population d'âge actif. Les principaux obstacles à l'entrée sur le marché du travail sont un faible niveau de compétences générales ou spécialisées, une expérience professionnelle limitée et la pénurie d'offres d'emploi (Fernandez et al., 2018). De surcroît, ces obstacles sont répartis de manière inégale entre les groupes de population et les régions, ce qui donne à penser qu'il reste crucial de définir précisément les besoins de chaque personne sans emploi. C'est pourquoi il conviendrait d'avoir recours à un outil d'établissement de profils, comme le prévoit la Stratégie d'activation 2017-20, de manière à adapter les programmes d'activation aux besoins spécifiques des demandeurs d'emploi et, partant, à abandonner les solutions toutes faites.

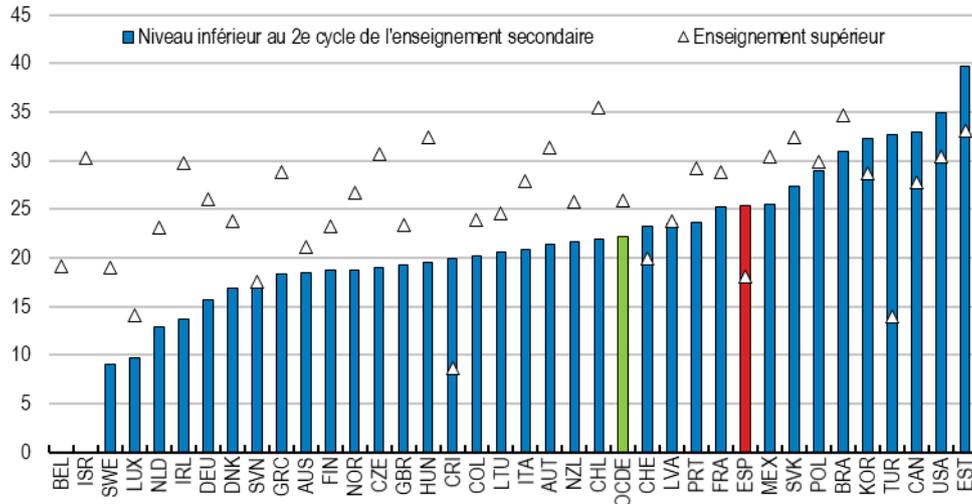
La proportion de travailleurs temporaires, certes inférieure aux plus hauts enregistrés avant la crise, reste élevée à 27 % en 2017, ce qui est largement supérieur à la moyenne de 14 % relevée dans l'UE. La part de contrats temporaires non choisis, qui s'élevait à 91.4 % en 2016, est elle aussi beaucoup plus importante que la moyenne de 60.7 % enregistrée à l'échelle de l'UE (Felgueroso et al., 2017^[33]). L'une des solutions pour réduire le dualisme du marché du travail consiste à favoriser une plus forte convergence des coûts de licenciement entre les contrats permanents et les contrats temporaires, conformément aux recommandations formulées dans *l'Étude économique 2017 de l'Espagne*. Les entreprises peuvent aussi avoir recours aux contrats temporaires pour réduire les indemnités de licenciement et les cotisations de sécurité sociale, ce qui implique de mettre en place une réglementation et des dispositifs de contrôle fiables pour éviter les abus. Les mesures adoptées récemment, comme l'adoption d'un nouveau cadre juridique pour l'inspection du travail et une révision à la hausse des ressources, ont eu de bons résultats. Le nombre de contrats temporaires faisant l'objet d'une enquête a augmenté de 21 % entre 2015 et 2016, et 22 % d'entre eux ont été transformés en contrats à durée indéterminée (European Commission, 2018c). Les efforts déployés pour lutter contre le recours abusif aux contrats temporaires doivent se poursuivre. En juillet 2018, le nouveau gouvernement a approuvé un plan d'action pour 2018-20, qui prévoit l'accroissement des ressources et des effectifs de l'inspection du travail, ce qui marque un pas dans la bonne direction.

En dépit des progrès considérables accomplis ces vingt dernières années, des inégalités femmes-hommes persistent dans certains domaines : on observe ainsi un écart de salaire moyen de l'ordre de 11 % entre hommes et femmes, ainsi qu'une proportion élevée d'emplois temporaires et à temps partiel subi occupés par des femmes. L'écart de rémunération entre hommes et femmes varie en outre selon le niveau d'études : il atteint 25 % pour les personnes non diplômées du deuxième cycle du secondaire, contre une moyenne de 22 % dans la zone OCDE (graphique 28). La convergence des taux de chômage des hommes et des femmes constatée ces dernières années tient au fait que le ralentissement conjoncturel a eu un impact négatif plus important sur les débouchés

professionnels des hommes ; cette convergence ne devrait pas perdurer, sauf pour les chômeurs de longue durée (De La Rica and Rebollo Sanz, 2015^[34]).

Graphique 28. Plus le niveau d'études augmente, plus l'écart de salaire entre hommes et femmes diminue

Écart femmes-hommes (en pourcentage) au regard du revenu d'activité sur une année complète et pour un emploi à temps plein, selon le niveau d'études, 25-64 ans, 2015 ou dernière année connue



Note : Les données se rapportent à 2013 pour la France et l'Italie, et à 2014 pour le Canada, la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et la Lituanie.

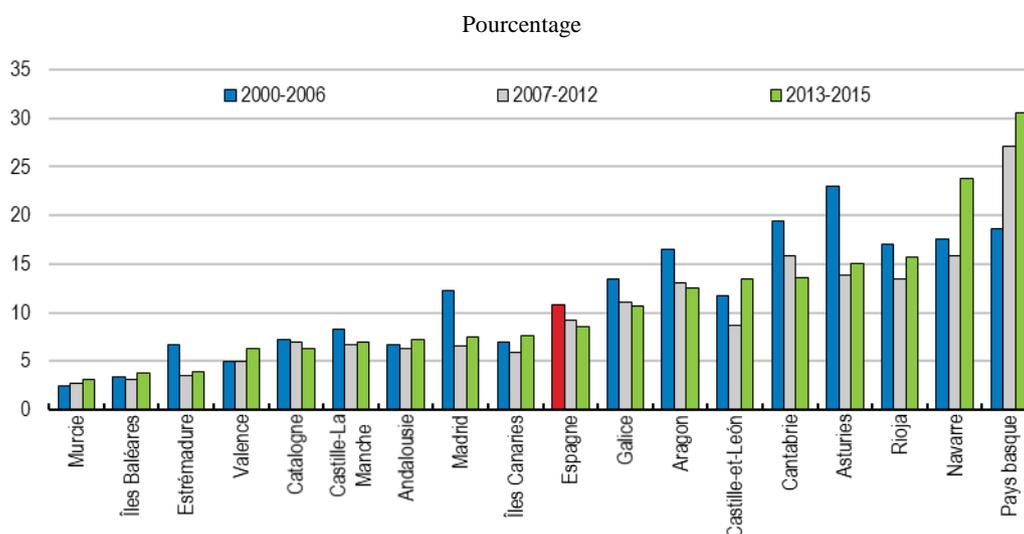
Source : Base de données de l'OCDE sur la famille.

Si la proportion d'enfants de 3 ans et plus inscrits dans des structures formelles d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'élève à 90 %, seuls 34 % des moins de 3 ans fréquentent ce type de structures, ce qui correspond à la moyenne de l'UE (Conde-Ruiz and De Artiñano, 2016^[35]). Étant donné que la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes est très inégalitaire en Espagne, l'allongement de la durée de la préscolarisation pour couvrir tous les enfants de 0 à 3 ans pourrait avoir un effet positif sur le taux d'activité des femmes. Le budget 2018 prévoit une nouvelle subvention de 1000 EUR par an destinée aux parents d'enfants de moins de 3 ans qui travaillent. Il serait aussi utile, pour accroître le taux d'emploi des femmes, de développer les dispositifs d'organisation flexible du travail, encore rares en Espagne, au moyen d'accords régionaux et d'entreprise.

La réforme du marché du travail engagée en 2012 a permis d'en renforcer la flexibilité, en accordant la primauté aux accords d'entreprise par rapport aux accords de branche ou régionaux. Par comparaison avec les accords de branche, les accords d'entreprise contiennent généralement davantage de clauses établissant un lien entre salaire et gains de productivité. Or, ces clauses peuvent empêcher que ne réapparaisse une divergence entre salaires et productivité, ce qui avait freiné la compétitivité des entreprises espagnoles avant la crise. Des études récentes de l'OCDE ont montré qu'avec cette réforme, l'Espagne se rapprochait d'un système de décentralisation organisé, similaire à ce qu'on observe dans certains autres pays d'Europe continentale. Un tel système permet de conclure des accords sectoriels qui fixent un cadre large, mais laissent aux entreprises le soin de négocier des dispositions détaillées à leur niveau. Des systèmes coordonnés, notamment ceux qui se caractérisent par une décentralisation organisée, ce qui devrait contribuer à accroître à la

fois la flexibilité du marché du travail et la hausse de l'emploi que des systèmes totalement centralisés ou décentralisés (OCDE, 2018e). Il est donc essentiel de préserver l'aspect « flexibilité » de la réforme afin d'éviter des licenciements excessifs lorsque la prochaine crise éclatera. La crise financière mondiale a montré que les pays qui avaient mis en place des dispositions flexibles au sein des entreprises (y compris une diminution temporaire du temps de travail ou des prestations), comme l'Allemagne, avaient enregistré une poussée moindre du chômage en dépit d'un ralentissement comparable de l'activité. En 2015, seuls 7 % des travailleurs espagnols étaient couverts par des accords d'entreprise, ce qui est légèrement inférieur au niveau constaté en 2007 ; par ailleurs, l'utilisation de ces accords varie d'une région à l'autre (graphique 29). Cela tient peut-être au fait que le coût de négociation de tels accords est beaucoup plus lourd pour les petites entreprises. Pour éviter ces coûts élevés, il pourrait être utile d'inclure davantage de clauses de productivité de ce type dans les accords de branche.

Graphique 29. Une faible proportion de travailleurs sont couverts par des accords d'entreprise



Source : Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, « Estadística de convenios colectivos de trabajo ».

Améliorer l'éducation et les compétences

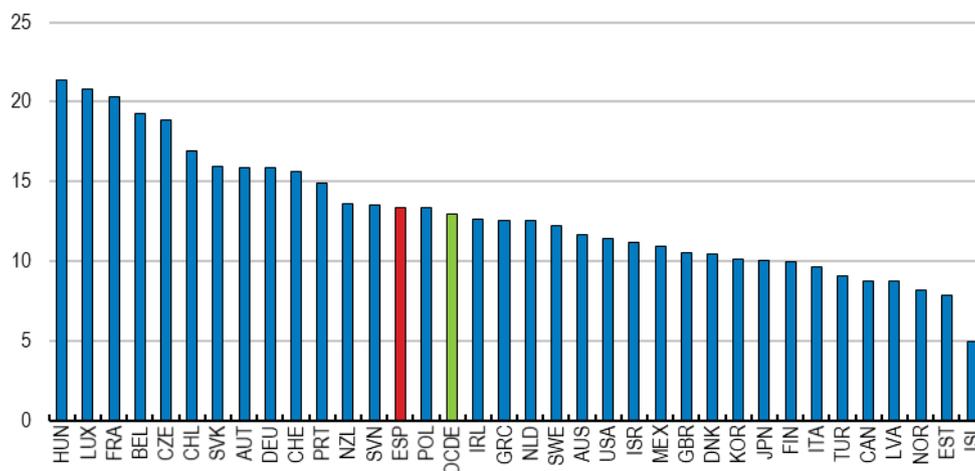
Un niveau de formation et de compétences plus élevé peut déboucher sur de meilleures perspectives d'emploi et une rémunération plus importante (OECD, 2014_[36]). En Espagne, l'écart entre le taux de chômage des diplômés du supérieur et celui des personnes qui n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire s'élève à 14 % environ, ce qui est supérieur à la moyenne de 10 % constatée à l'échelle de l'UE. Par ailleurs, la qualité des qualifications de la main-d'œuvre est médiocre et on constate un problème important d'inadéquation des compétences, qui pèse sur la productivité (chapitre 2). L'action publique doit viser à améliorer les compétences des travailleurs au moyen de la formation continue, ainsi qu'à les doter des compétences correspondant aux besoins futurs du marché du travail (OECD, 2018f ; OECD, 2015c). L'amélioration de la qualité de l'enseignement grâce à une optimisation de la formation universitaire et en cours d'emploi des enseignants, conformément aux recommandations formulées dans l'Étude économique 2017 de l'Espagne, aurait aussi un effet positif sur les compétences de la main-d'œuvre.

En dépit des progrès considérables accomplis ces dernières années, le taux de sortie prématurée du système scolaire reste l'un des plus élevés de l'OCDE, à 18,3 % en 2017, et l'Espagne est le deuxième pays de l'Union européenne où l'on redouble le plus. La probabilité accrue de redoublement des élèves issus de milieux défavorisés par comparaison avec leurs camarades provenant de milieux plus aisés, après prise en compte des résultats scolaires, est l'une des plus élevées de la zone OCDE (OECD, 2016^[37]). De surcroît, la proportion (en pourcentage) de la variance des résultats en sciences imputable au milieu socioéconomique est relativement importante (graphique 30). Il ressort d'analyses menées récemment par l'OCDE que l'Espagne se situe en queue de peloton en termes de mobilité sociale intergénérationnelle, particulièrement sur le plan de l'éducation (OECD, 2018g).

La réduction de l'inégalité des chances face à l'éducation contribuerait fortement à améliorer l'inclusivité et à réduire les inégalités intergénérationnelles, comme cela est expliqué en détail dans le chapitre 2. Le renforcement de l'accompagnement individuel des élèves en risque d'échec scolaire précoce serait particulièrement bénéfique pour les élèves défavorisés dont les parents ont un faible niveau de formation. Autre solution pour améliorer l'égalité des chances dans les régions à la traîne : accroître les incitations en faveur de la mobilité des enseignants hautement qualifiés au niveau des établissements scolaires et des régions (chapitre 2). Enfin, le développement de l'offre de préscolarisation des enfants âgés de 0 à 3 ans contribuerait non seulement à améliorer le taux d'activité des femmes (voir ci-dessus), mais aussi à améliorer l'acquisition ultérieure des compétences, surtout pour les enfants d'origine modeste.

Graphique 30. Les résultats scolaires varient selon le milieu socioéconomique

Proportion (en pourcentage) de la variance des résultats en sciences imputable au milieu socioéconomique



Source : OCDE (2016), Résultats du PISA 2015 (Volume II) - Politiques et pratiques pour des établissements performants, Éditions OCDE.

Réduire la pauvreté des enfants

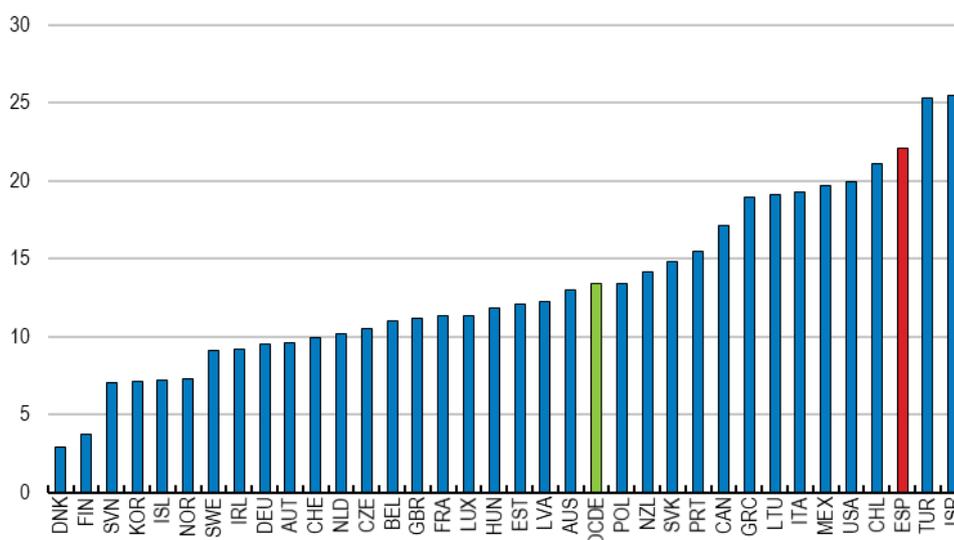
Le taux de pauvreté infantile a fortement augmenté en Espagne pendant la crise financière, pour s'établir à 22 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne de 13 % constatée dans la zone OCDE (graphique 31). Le risque de pauvreté est particulièrement élevé pour les enfants issus de l'immigration ou pour ceux qui vivent dans des familles monoparentales. Par ailleurs, 8 enfants pauvres d'âge scolaire sur 10 souffrent de privation matérielle dans

divers domaines, comme le logement ou l'accès à l'éducation. Une action coordonnée englobant les politiques de la santé, de l'éducation et du logement s'impose pour faire baisser les taux élevés de privation matérielle. Un Haut-commissaire contre la pauvreté infantile a été récemment nommé, et un Plan de lutte contre la pauvreté infantile a été lancé pour contribuer à lutter contre la pauvreté des enfants, ce qui est l'un des grands objectifs d'action du nouveau gouvernement.

La pauvreté infantile est étroitement liée à la détérioration des conditions d'emploi des parents : ainsi, la proportion d'enfants pauvres dont un des parents n'a pas travaillé du tout pendant l'année est passée de 34 % en 2006 à 60 % en 2014. C'est pourquoi il est crucial, pour lutter contre la pauvreté des enfants, d'adopter des politiques de l'emploi à même de créer des conditions favorables au retour à l'emploi des parents. Dans ce contexte, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les services de l'emploi et les services sociaux, afin d'assurer un passage efficace des dispositifs d'aide sociale à l'emploi (chapitre 2). Parallèlement, la mise en œuvre de services d'accueil périscolaires abordables pour les enfants en âge d'être scolarisés peut aider les parents, et surtout les mères, à se maintenir dans l'emploi (Thevenon et al., 2018). Aujourd'hui, seuls 8 % des enfants d'âge scolaire profitent de ce type de services, contre une moyenne de 29 % à l'échelle de l'OCDE. Il serait également utile d'accroître le montant et la couverture des prestations en espèces versées aux familles avec enfants, conformément aux recommandations formulées dans *l'Étude économique 2017 de l'Espagne*.

Graphique 31. Le taux de pauvreté infantile est élevé

En pourcentage, 2015 ou dernière année pour laquelle on dispose de données



Note : Proportion d'enfants (de 0 à 17 ans) ayant un revenu équivalent, après impôts et transferts, inférieur à 50 % du revenu équivalent moyen annuel national, après impôts et transferts.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

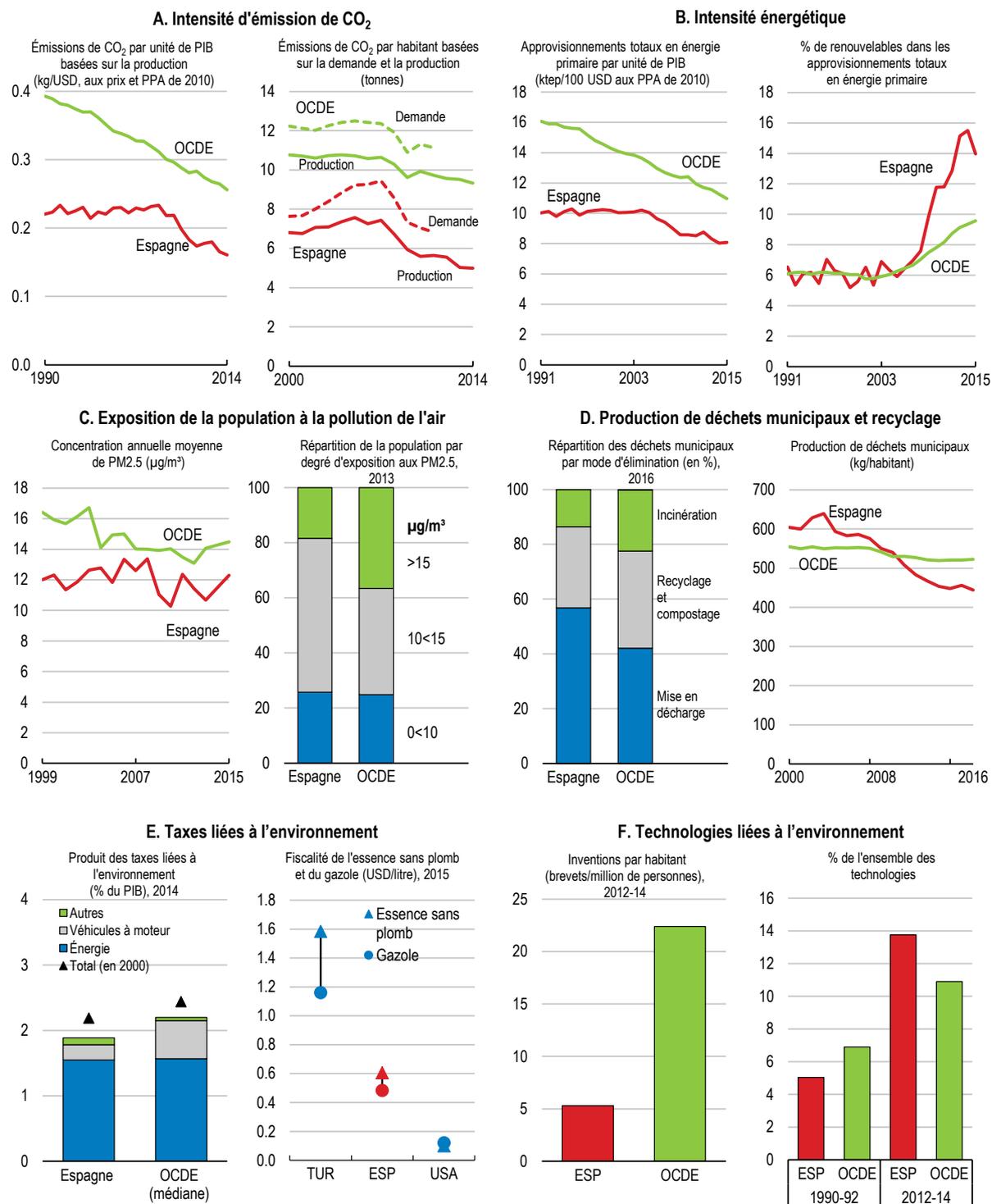
Tableau 6. Recommandations antérieures de l'OCDE sur les politiques fiscales, sociales et du marché du travail

Recommandations de l'Étude économique de 2017	Mesures prises depuis 2017
Réviser à la hausse le montant du revenu minimum garanti et des prestations en espèces destinées aux familles avec enfants, tout en élargissant le champ d'application de ces dispositifs.	Aucune mesure prise.
Renforcer l'efficacité des services publics de l'emploi régionaux en utilisant des outils d'établissement de profils et en spécialisant les conseillers, en augmentant les ressources et le taux d'encadrement des demandeurs d'emploi, et en améliorant la coordination pour offrir une assistance intégrée aux personnes en recherche d'emploi, au moyen d'un guichet unique pour les services et l'aide dans le domaine social et de l'emploi.	La Stratégie espagnole d'activation pour l'emploi 2017-2020 prévoit la mise en œuvre d'outils d'établissement de profils, qui n'a pas encore été menée à bien pour l'instant. Le Programa de Acción Conjunta prévoit d'allouer des fonds supplémentaires aux agences pour l'emploi. Seul le Pays basque a créé un guichet unique pour les services sociaux et de l'emploi.
Demander une représentativité progressivement plus importante des associations patronales lorsque l'extension des conventions collectives est autorisée.	Aucune mesure prise.
Réduire les cotisations patronales de sécurité sociale sur les bas salaires pour les contrats à durée indéterminée.	Aucune mesure prise.
Améliorer l'efficacité du système fiscal en supprimant les exonérations mal ciblées relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), les taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux effets régressifs, et en augmentant les taxes environnementales.	Les taxes sur le tabac et l'alcool ont été revues à la hausse. Le coin fiscal sur le travail a été réduit au moyen d'une exonération d'impôt sur le revenu jusqu'à 14 000 EUR.

Il serait possible de rendre la croissance plus verte

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) par unité de PIB de l'Espagne restent inférieures à la moyenne de l'OCDE et diminuent, mais moins vite que dans la zone OCDE dans son ensemble. En outre, les émissions par habitant ne baissent plus depuis le début de la reprise économique en 2014. Les résultats se sont améliorés dans plusieurs domaines, notamment la consommation d'énergie et la pollution de l'air, où l'Espagne fait mieux que la moyenne des pays de l'OCDE (graphique 32). En ce qui concerne la production de déchets ménagers, domaine où le pays affichait jadis des performances médiocres, elle est en baisse depuis quelques années et désormais inférieure à la moyenne de l'OCDE. En revanche, l'Espagne est à la traîne de beaucoup de pays pour ce qui est du recyclage et de la valorisation énergétique des déchets. De fait, la mise en décharge reste la principale méthode d'élimination des déchets municipaux et a même vu sa part progresser ces dernières années.

Graphique 32. Indicateurs de croissance verte : Espagne



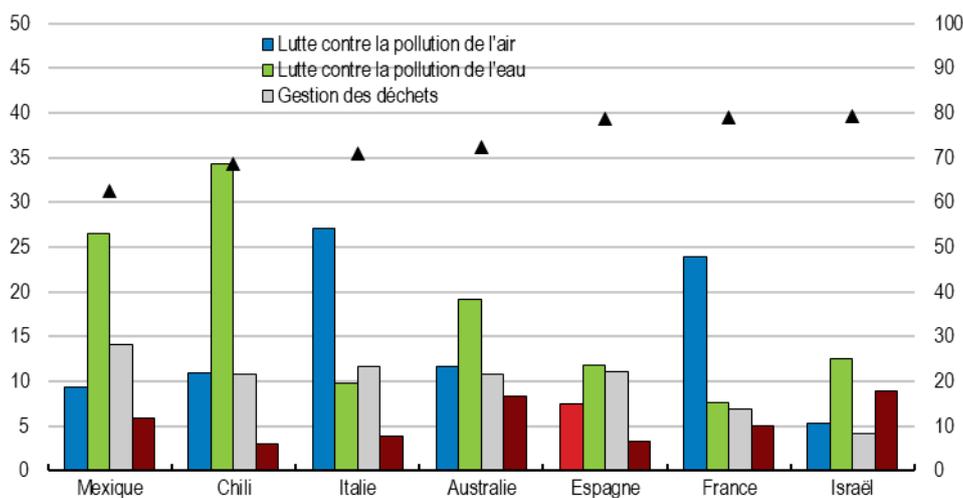
Source : OCDE (2017), Indicateurs de croissance verte (base de données).

L'Espagne fait partie des pays de l'OCDE qui connaissent un stress hydrique particulièrement fort (OECD, 2017_[38]). Les précipitations par habitant sont relativement faibles, de sorte que la consommation d'eau est très élevée en proportion des disponibilités

en eau. L'évolution du climat confèrera une importance grandissante à l'amélioration des techniques de gestion de l'approvisionnement en eau. Un recours accru aux signaux de prix dans le domaine de l'eau, comme recommandé dans *l'Étude économique 2017 de l'Espagne*, contribuerait à créer de meilleures incitations. Parallèlement, il conviendrait d'améliorer la gouvernance de l'eau en faisant participer davantage de scientifiques aux organismes de bassin, et de rendre plus efficaces les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en recourant à la régulation par comparaison des compagnies des eaux (Fuentes, 2011_[39]). Si les brevets portant sur des technologies liées à l'environnement représentent une forte proportion des brevets, ils sont surtout tournés vers l'atténuation du changement climatique, ce qui cadre avec la forte hausse du recours aux renouvelables observée récemment. Les brevets en rapport avec l'eau sont relativement peu nombreux par rapport à ce qu'on observe dans d'autres grands pays manquant d'eau (graphique 33). De nouveaux investissements et travaux de recherche pourraient être de mise dans ce domaine.

Graphique 33. L'eau n'occupe pas une place de premier plan dans les brevets liés à l'environnement

Ventilation des demandes de brevets liés à l'environnement par domaine technologique, moyenne 2010-14



Source : OCDE (2017), Indicateurs de croissance verte (base de données).

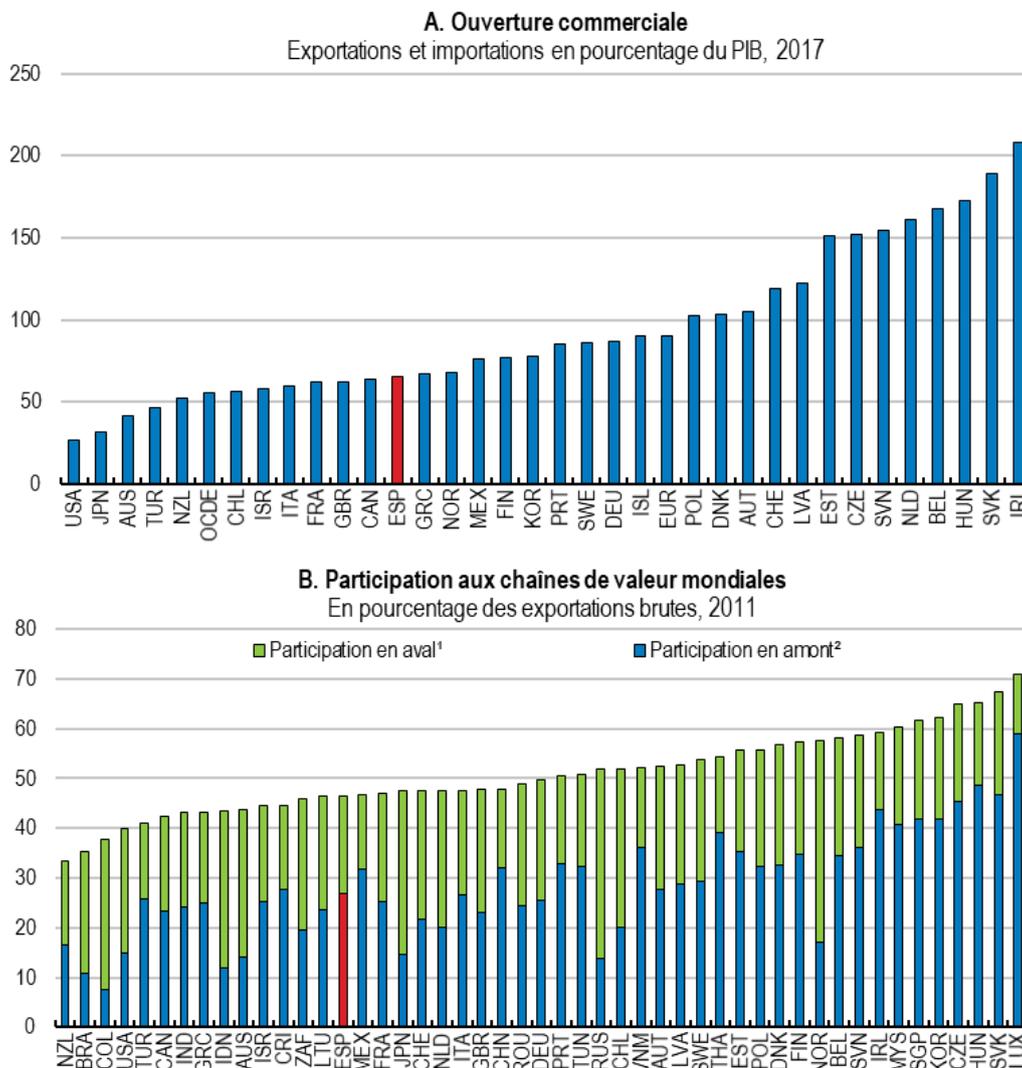
L'Espagne pourrait rendre son système fiscal nettement plus respectueux de l'environnement. Il apparaît en particulier que les recettes des taxes liées à l'environnement rapportées au PIB sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (graphiques 24 et 32, partie E). Le pays pourrait par exemple relever les taxes sur les carburants routiers, en particulier le gazole. Bien qu'il soit plus polluant, le gazole est moins taxé que l'essence et coûte donc moins cher à la pompe, ce qui encourage les automobilistes à opter pour des voitures diesel (OECD, 2017d). Il conviendrait de réformer la fiscalité des carburants pour qu'elle tienne davantage compte des émissions de CO₂ et d'autres polluants.

Renforcer la productivité et les échanges

Les échanges internationaux, l'investissement et la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) peuvent contribuer à accélérer la croissance de la productivité (Keller and Yeaple, 2009 ; Baldwin, 2011 ; Benkovskis et al., 2017 ; OECD, 2017e). Comme dans le cas d'autres pays, les entreprises exportatrices affichent systématiquement une

productivité plus élevée que les autres, les exportateurs espagnols se caractérisant par un avantage de productivité de l'ordre de 40 % en moyenne sur la période de 2001 à 2010 (Martin Machuca and Rodríguez Caloca, 2011^[40]; Berthou et al., 2015^[41]). En outre, certains éléments montrent que les entreprises espagnoles exportatrices ont mieux résisté que les autres aux effets de la récente crise, obtenant de meilleurs résultats pendant et après cette crise à divers égards, notamment en termes de production, de productivité, de salaires et de probabilité de survie (Eppinger et al., 2018^[42]).

Graphique 34. Les résultats commerciaux pourraient être encore améliorés



1. Cet indicateur mesure la part des biens et services exportés qui sont utilisés comme intrants importés dans la production des biens et services exportés par d'autres pays. Il donne une indication de la contribution des produits intermédiaires produits dans le pays considéré aux exportations d'autres pays.

2. Cet indicateur mesure la valeur des intrants importés dans les exportations totales d'un pays (le reste correspondant au contenu local des exportations). Il donne une indication de la contribution des secteurs étrangers aux exportations d'un pays en mettant en évidence la valeur ajoutée étrangère intégrée dans les exportations brutes.

Source : OCDE, Comptes nationaux et Statistiques du commerce international de l'OCDE.

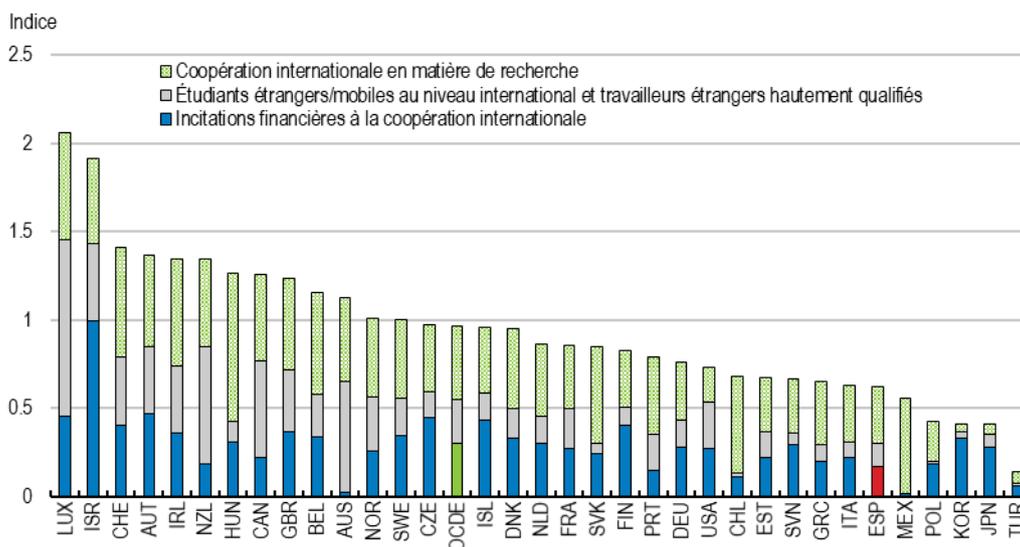
Il est possible d'aller plus loin en matière d'internationalisation

Mesurées en proportion du PIB, les exportations sont passées de 26 % en 2007 à 33 % en 2017, mais elles demeurent inférieures à la moyenne des pays de la zone euro, qui s'établit à 48 %. De même, l'ouverture commerciale, définie comme la somme des exportations et des importations rapportée au PIB, s'établissait à 65 %, soit nettement en deçà de la moyenne de l'UE, qui était de 90 % (graphique 34, partie A). En outre, la participation de l'Espagne aux CVM, mesurée comme la somme de sa participation en amont et de sa participation en aval aux chaînes de valeur mondiales, est relativement faible. Autrement dit, le poids relatif des intrants importés dans les exportations espagnoles (participation en amont) et la part des biens et services exportés par l'Espagne qui sont utilisés comme intrants importés dans la production des biens et services exportés par d'autres pays (participation en aval) sont modestes (graphique 34, partie B).

L'Espagne n'obtient pas de bons résultats à l'aune d'un indicateur mesurant la capacité des pays d'intégrer des réseaux mondiaux d'enseignement, d'innovation et de recherche, ce qui peut renforcer leur participation aux CVM et améliorer leurs résultats commerciaux (OCDE, 2017f) (Graphique 35). Par conséquent, la stratégie d'internationalisation adoptée en 2017, qui recouvre un certain nombre de ces dimensions, est bienvenue. Cette stratégie comprend également des initiatives spécifiquement ciblées sur les petites et moyennes entreprises (PME), dans la mesure où la proportion de PME exportatrices reste faible, bien qu'elle ait augmenté récemment (graphique 36).

Graphique 35. L'Espagne peut améliorer sa participation aux réseaux mondiaux à divers égards

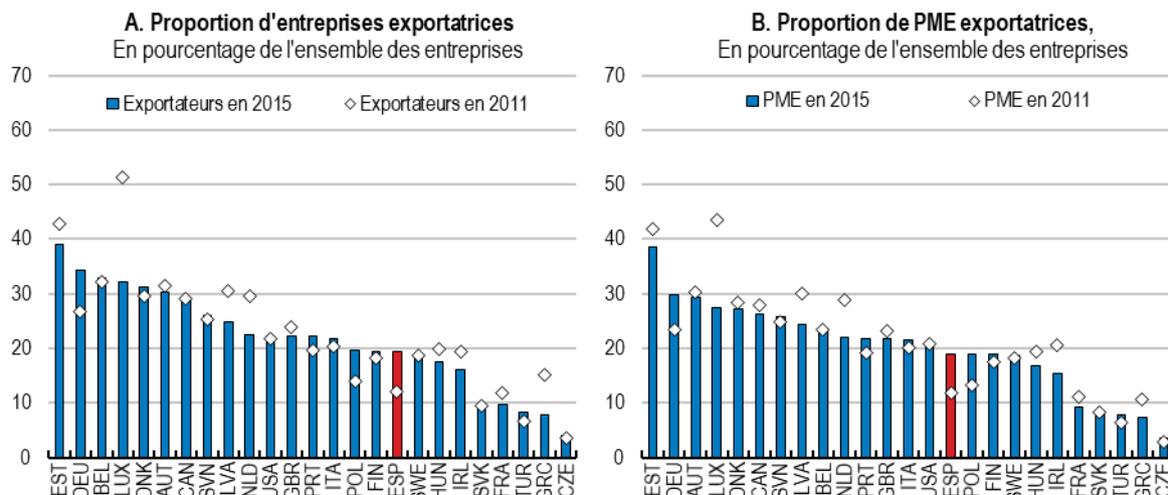
Indicateur synthétique variant sur une échelle de 0 à 3 (du degré d'intégration le plus faible au plus élevé)



Note : Coopération internationale en matière de recherche et d'innovation, mesurée à partir du co-autorat international, des co-inventions internationales et de la mobilité internationale des auteurs scientifiques. Étudiants étrangers/mobiles au niveau international mesurés par la proportion d'étudiants étrangers et mobiles au niveau international inscrits dans l'enseignement supérieur, et travailleurs étrangers hautement qualifiés mesurés par la proportion des titulaires de doctorats nés à l'étranger. Incitations financières à la coopération internationale, mesurées à partir des dépenses publiques de recherche-développement (R-D), de la part des dépenses publiques de R-D financées par l'étranger et de la part des dépenses de R-D des entreprises financées par l'étranger.

Source : OCDE, Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2017 (base de données).

Graphique 36. La proportion de PME exportatrices a augmenté mais demeure relativement faible



Note : Les données concernant la Belgique, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Suède et la Turquie se rapportent à 2014.

Source : OCDE (2017), Panorama de l'entrepreneuriat.

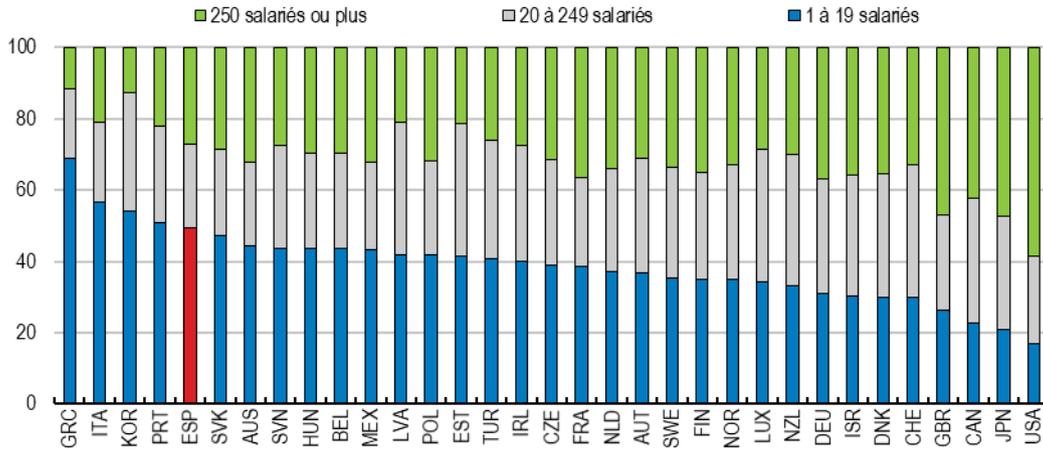
Lever les obstacles à la croissance des entreprises contribuera à renforcer leur internationalisation

En Espagne, les PME représentent une forte proportion de l'ensemble des entreprises et une part relativement importante de l'emploi total (graphique 37, partie A). Néanmoins, comme dans d'autres pays, les petites entreprises espagnoles tendent à se caractériser par des niveaux de productivité nettement plus faibles que ceux des grandes entreprises (graphique 37, partie A). En outre, pendant la crise, la taille moyenne des PME a sensiblement diminué. En 2016, pour les PME de l'économie marchande non financière, la valeur ajoutée était toujours inférieure de 22,8 % à son niveau d'avant la crise, tandis que l'emploi était inférieur de 20,8 % à son niveau de 2008.

Graphique 37. Les PME représentent une proportion relativement importante de l'emploi mais leur productivité est faible

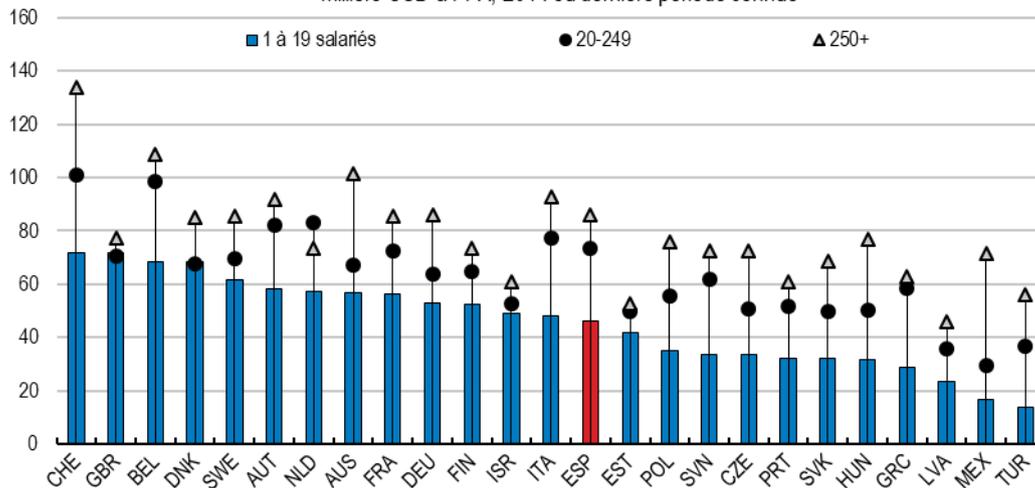
A. Emploi par classe de taille d'entreprise

En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées, ensemble de l'économie marchande, 2014 ou dernière période connue¹



B. Productivité du travail selon la taille des entreprises

Valeur ajoutée par personne occupée, ensemble de l'économie marchande, milliers USD à PPA, 2014 ou dernière période connue²



1. Les données se rapportent à 2015 pour le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande, et à 2013 pour le Mexique. Dans le cas de l'Australie, la catégorie « 20 à 49 salariés » désigne en fait les entreprises comptant 20 à 199 salariés, et la catégorie « 250 salariés ou plus » désigne en fait les entreprises comptant 200 salariés ou plus. Les données relatives aux États-Unis, au Japon, au Canada, à Israël et à la Corée n'incluent pas les entreprises sans salarié.

2. Les données se rapportent à 2013 pour Israël et le Mexique. Les données relatives à la Suisse se rapportent en fait à la valeur ajoutée par salarié. Les données relatives au Mexique se rapportent aux établissements. Les données relatives au Royaume-Uni ne tiennent pas compte des petites entreprises non déclarées ; il s'agit d'entreprises se trouvant en deçà des seuils du régime de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et/ou du régime de retenue à la source (pour les entreprises employeuses). Les données relatives à la Suisse ne tiennent pas compte des entreprises ayant moins de 3 salariés.

Source : OCDE (2017), Panorama de l'entrepreneuriat.

Les échanges peuvent favoriser les effets d'entraînement, mais les entreprises doivent atteindre une dimension suffisante en termes de taille et de productivité pour pouvoir affronter la concurrence sur les marchés internationaux et participer aux CVM (Crisuolo

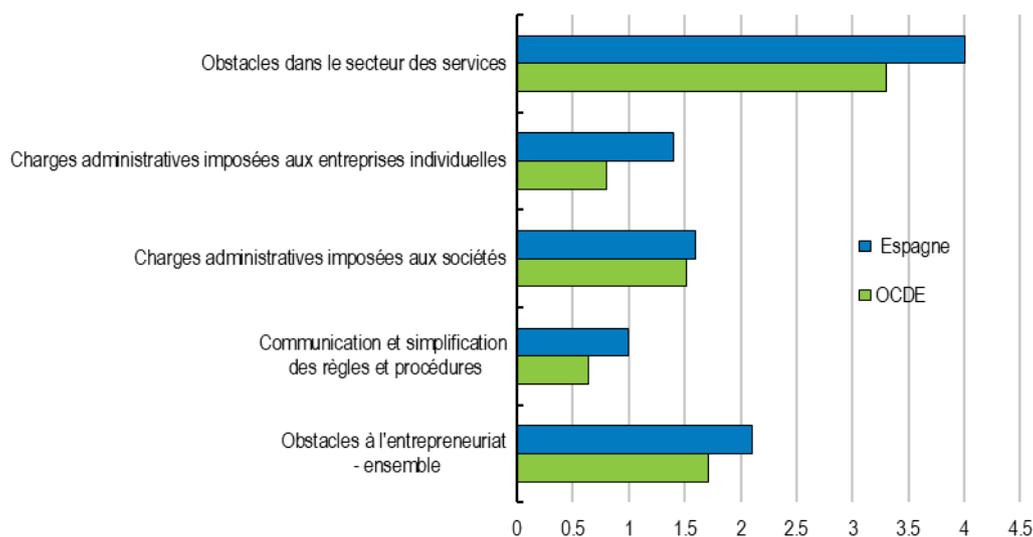
and Timmis, 2017^[43]). En Espagne, la croissance des nouvelles entreprises après leur entrée sur le marché (au bout de deux ans) est faible en termes de comparaison internationale, ce qui peut s'expliquer par des obstacles à la croissance des entreprises (OCDE, 2017g). Améliorer l'accès des PME aux financements, en améliorant la titrisation des prêts qui leur sont consentis et les instruments obligataires qu'elles utilisent, comme cela avait été recommandé dans l'Étude économique de 2017 consacrée à l'Espagne, permettrait aux PME de monter en gamme et de réaliser des gains de productivité. Ainsi, le gouvernement pourrait mettre en place des mécanismes de partage des risques, consistant par exemple à fournir des garanties aux fonds de placement en obligations de PME qui achètent soit des prêts titrisés par des banques, soit des emprunts obligataires plus modestes émis directement par des petites entreprises. Les politiques qui réduisent la flexibilité des marchés des produits et du travail peuvent également limiter la capacité des PME de se développer, en entravant le redéploiement des ressources.

Renforcer la concurrence et réduire les obstacles à la réglementation

Un cadre réglementaire sain, propice à une affectation efficiente des ressources et favorisant la concurrence, l'innovation et l'entrepreneuriat, est vital pour renforcer la productivité et promouvoir la croissance des entreprises. L'amélioration de la gouvernance des entreprises, la simplification de la fiscalité des sociétés, la réforme du régime de faillite, et les gains d'efficacité réalisés concernant le registre des sociétés ont amélioré la facilité d'exercice des activités économiques (Ministry of Economy, 2017^[44]). Dans le classement établi à partir des indicateurs de l'enquête Doing Business de la Banque mondiale, l'Espagne est passée du 33^e rang en 2016 au 28^e en 2017. Si la rigueur globale de la réglementation des marchés de produits est proche de la moyenne de l'OCDE, certains obstacles à l'entrepreneuriat subsistent (graphique 38). Les analyses de l'OCDE concernant l'impact des réformes structurelles laissent à penser que des réformes dans ces domaines pourraient améliorer les résultats et renforcer la productivité (encadré 5).

Graphique 38. Les obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat sont importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Source : Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits.

D'après les indicateurs régionaux de 2015 de l'enquête Doing Business de la Banque mondiale, on observe également de fortes disparités entre régions dans différents domaines, notamment s'agissant des obstacles à la création d'entreprise. En fait, les régions où il est plus aisé de créer une entreprise tendent à se caractériser par des taux de création d'entreprises plus élevés, ce qui laisse à penser qu'une harmonisation vers le haut de la facilité d'entrée sur le marché pourrait renforcer le dynamisme des entreprises. Dans ce contexte, l'application effective de la loi sur l'unité du marché, qui vise à améliorer la réglementation applicable aux entreprises dans toutes les régions du pays afin de créer un véritable marché unique, est cruciale (chapitre 2).

Les règles différenciées en fonction de la taille des entreprises (définie souvent en termes d'effectifs employés ou de chiffre d'affaires) peuvent créer des obstacles au développement des entreprises après leur entrée sur le marché (González Pandiella, 2014^[45]). Ainsi, les dispositions du droit du travail différenciées selon la taille des entreprises qui s'appliquent en France s'accompagnent d'effets de distorsion sensibles sur la distribution par taille des entreprises et de pertes d'efficacité représentant plus de 5 % du PIB (Garicano, Lelarge and Reenen, 2013^[46]). Des effets de distorsions similaires induits sur la distribution par taille des entreprises ont été observés en Espagne au cours de la période de 1999 à 2007 (Almunia and Lopez Rodriguez, 2014^[47]).

Un récent réexamen par les autorités des instruments nationaux de réglementation horizontaux a mis en évidence plus de 130 instruments de réglementation différenciés selon la taille des entreprises, définie tant en termes d'effectifs employés que de chiffre d'affaires, les seuils appliqués correspondant essentiellement à 250, 50 et 10 salariés, d'une part, et à 10 millions, 6 millions et 2 millions EUR, d'autre part. Il faudrait réduire progressivement ces seuils et les supprimer, si nécessaire, et l'instauration de nouveaux seuils réglementaires devrait être limitée. Lorsque ce n'est pas possible, il serait préférable que les seuils appliqués soient liés à l'âge de l'entreprise, sachant qu'il ne serait guère rationnel de prêter assistance à de petites entreprises anciennes, dans la mesure où certains éléments montrent que ce sont les jeunes entreprises, et non les petites, qui sont les plus importantes pour la création d'emplois (Haltiwanger, Jarmin and Miranda, 2013^[48]).

Encadré 5. Quantification de réformes structurelles

Nous quantifions dans cet encadré les effets de certaines réformes structurelles en Espagne, à partir du dernier cadre de quantification élaboré par l'OCDE, qui est décrit dans (Égert and Gal, 2017^[49]). Certaines mesures envisagées dans l'encadré 2 auront aussi des effets sur l'emploi et la production, mais il n'est pas possible de les quantifier ici. Les effets sont estimés à l'aide de régressions de panel sous forme réduite fondées sur des séries chronologiques relatives à un échantillon de pays de l'OCDE. Les effets estimés peuvent varier selon les pays compte tenu de différences de parts des facteurs dans le revenu national, de taux d'emploi et de structure démographique nationale. Cet exercice de quantification a une visée purement illustrative, et ses résultats doivent être interprétés avec prudence. Une analyse de l'impact sur le PIB par habitant effectuée à partir de Égert and Gal (2017) donne à penser que ces mesures auront pour effet de relever le niveau de l'emploi de 0.9 points de pourcentage sur 10 ans, avec des conséquences positives sur l'équilibre budgétaire (voir encadré 2).

Tableau 7. Impact potentiel de certaines réformes structurelles sur le PIB par habitant

	Effet total sur le PIB par habitant		
	Effet à 5 ans	Effet à 10 ans	Effet à long terme
Réglementation des marchés de produits			
Obstacles à l'entrepreneuriat	1.2%	1.4%	1.4%
Innovation			
Recherche-développement (R-D) des entreprises	0.1%	0.2%	0.5%
Politiques du marché du travail			
Politiques actives du marché du travail	0.1%	0.3%	0.8%
Augmentation des aides relatives aux services d'accueil des jeunes enfants	0.3%	0.5%	0.6%
Ouverture commerciale			
Augmentation des exportations et des importations en % du PIB	0.0%	0.0%	0.0%
	1.8%	2.4%	3.3%

Note : Ces calculs reposent sur l'hypothèse d'une variation de 10 % de divers indicateurs de politique, correspondant à une baisse de l'indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP) relatif aux obstacles à l'entrepreneuriat (à partir d'un niveau initial de 2.1), une augmentation des dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises mesurées en pourcentage du PIB (à partir d'un niveau initial de 2.1 %) ; une augmentation des dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail (PAMT) par chômeur en proportion du PIB par habitant (à partir d'un niveau initial de 19.2 %), une augmentation des dépenses d'accueil des jeunes enfants en proportion du PIB (à partir d'un niveau initial de 0.8 %), et une augmentation des exportations et des importations mesurées en pourcentage du PIB (à partir d'un niveau initial de 32 %). Il est par ailleurs possible d'accroître l'ouverture commerciale en rehaussant le niveau de qualification de la main-d'œuvre et en renforçant la participation aux réseaux mondiaux de recherche et d'innovation, ce qui ne peut être directement quantifié.

Certains obstacles à l'entrée subsistent dans les services juridiques, d'architecture et d'ingénierie, et les services professionnels sont nettement moins productifs en Espagne que dans d'autres pays européens (OECD, 2017d). Cela alourdit les coûts des autres entreprises, notamment des PME, réduisant le rendement de leurs investissements et leur expansion, ainsi que leur compétitivité sur les marchés internationaux. Des analyses portant sur l'Union européenne (UE) au cours de la période 2008-11 laissent à penser qu'une réglementation moins stricte des services professionnels améliorerait l'efficacité de la répartition des ressources et réduirait une rentabilité supérieure à la moyenne, ainsi que les rentes économiques inhérentes à ce secteur, grâce un renforcement de la dynamique des entreprises (Canton, Ciriaci and Solera, 2014_[50]). La réforme destinée à libéraliser les services professionnelles est différée depuis un certain temps, mais elle devrait être adoptée. Cette réforme vise à améliorer le fonctionnement et la gouvernance des organismes professionnels, et devrait bénéficier aux consommateurs finals en se traduisant par une concurrence accrue, une amélioration de la qualité des produits, une diminution des prix et une meilleure protection des consommateurs.

Améliorer la passation des marchés publics

En Espagne, les marchés publics sont d'une ampleur relativement modeste en proportion des dépenses publiques, et les entreprises sont relativement peu nombreuses à utiliser des systèmes de passation électronique de marchés publics (graphique 39, parties A et B). La proportion de marchés publics attribués sans appel d'offres, qui était de 12 % en 2016, mais reste relativement élevée à 8 % en 2017 (graphique 39, partie C). Or, une concurrence saine dans le domaine des marchés publics peut réduire leurs coûts pour la collectivité, et

renforcer les incitations à innover ainsi que la qualité des biens et services. De fait, certains éléments tendent à indiquer que les taux déclarés d'innovation sont nettement plus élevés pour les entreprises qui sont parties prenantes à des marchés publics, ce qui peut rehausser leur productivité (Appelt and Galindo-Rueda, 2016^[51]). En outre, en 2017, seuls 28 % des adjudicataires de marchés publics étaient des PME en Espagne, soit une proportion nettement inférieure à la moyenne de l'UE, qui s'établissait à 52 %. Par conséquent, une harmonisation des règles du jeu dans le domaine des marchés publics peut favoriser la croissance des PME et une répartition plus efficiente des ressources.

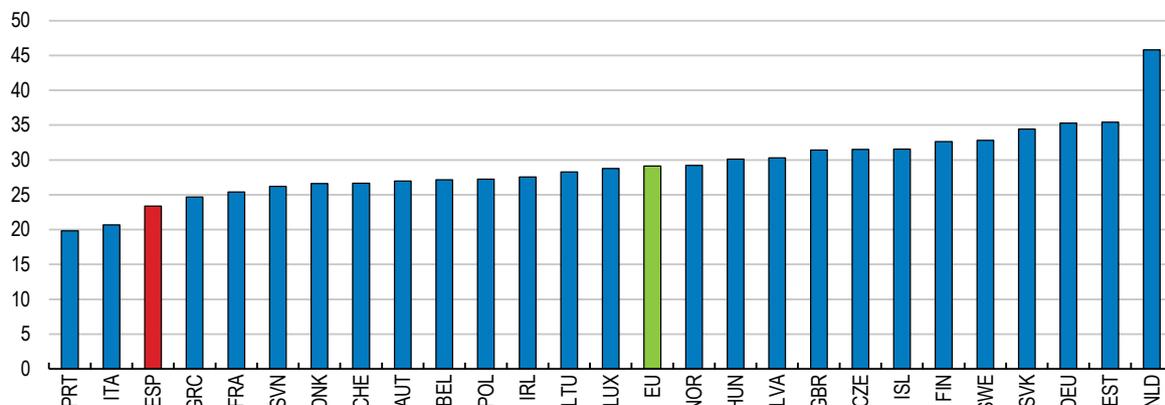
La loi sur les marchés publics, qui a été adoptée en 2017 et est entrée en vigueur en 2018, améliore sensiblement le système de passation des marchés publics en Espagne. Les procédures ont été simplifiées pour les contrats inférieurs à un certain montant, ce qui devrait favoriser une participation accrue des PME, et la transparence du système a été améliorée. Conformément à la directive de l'UE, une procédure de partenariat d'innovation a été mise en place afin de favoriser l'élaboration de nouveaux produits ou travaux innovants en vue de leur acquisition ultérieure. L'accent est davantage mis sur la qualité lors de l'attribution des contrats, ce qui est bénéfique pour les entreprises proposant des biens et services innovants, qui peuvent se caractériser par un coût initial plus élevé ou un temps de retour sur investissement plus long. Les organismes adjudicateurs sont habilités à présenter des preuves de soumission concertée à la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC), ce qui devrait renforcer la concurrence dans le domaine des marchés publics. En mars 2018, le système de passation électronique des marchés publics est devenu obligatoire. La part des marchés publics attribués sans appel d'offres devrait aussi être réduite.

La mise en œuvre efficace de cette réforme dépendra de la poursuite des améliorations dans plusieurs domaines. Une meilleure formation du personnel des organismes adjudicateurs et des responsables de la passation des marchés publics, ainsi qu'un renforcement des incitations à appliquer des procédures d'achat efficaces, ouvertes et concurrentielles seraient bénéfiques, dans la mesure où celles-ci sont aujourd'hui limitées. On pourrait améliorer la gouvernance du système en dotant les organismes de surveillance et de régulation de prérogatives allant au-delà de la formulation de recommandations non contraignantes. Donner accès aux informations concernant les appels d'offres antérieurs et les offres écartées serait également judicieux, dans la mesure où cela permettrait de réaliser des évaluations et des comparaisons avec les appels d'offres actuels. Une budgétisation des gratifications ou des pénalités liées à l'exécution des contrats améliorerait les mécanismes d'incitation auxquels sont soumises les entreprises. En outre, il faudrait définir des lignes directrices plus précises sur la nature des preuves de soumission concertée, afin de garantir une application cohérente des dispositions correspondantes de la nouvelle loi sur les marchés publics et d'éviter de dissuader involontairement des entreprises de participer à la passation des marchés publics ou d'alourdir les coûts de cette participation.

Graphique 39. La passation des marchés publics pourrait être améliorée

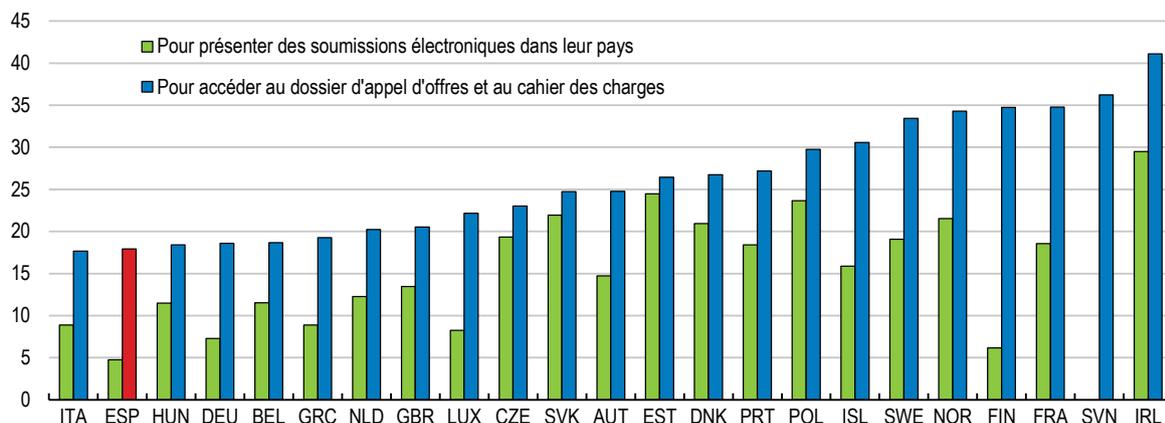
A. Dépenses liées aux marchés publics en pourcentage des dépenses publiques

Pourcentage, 2017 ou dernière période connue



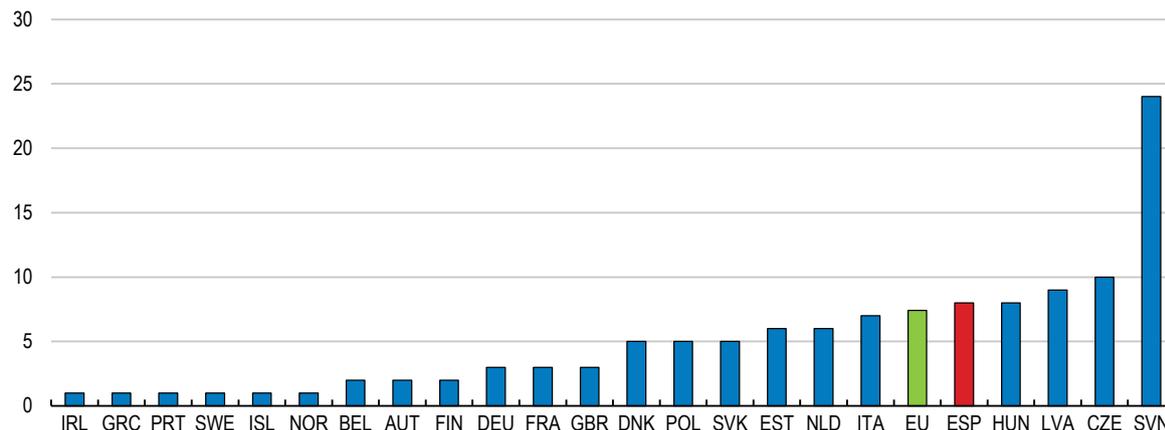
B. Entreprises utilisant des systèmes de passation électronique de marchés publics

En pourcentage, 2013



C. Proportion des marchés publics attribués sans appel d'offres

Pourcentage, 2017 ou dernière période connue



Source : OCDE, Panorama des administrations publiques (base de données) ; et Commission européenne, Single Market Scoreboard,

Favoriser l'innovation

L'innovation est essentielle pour renforcer la productivité multifactorielle (PMF) et préserver la compétitivité internationale d'une économie dans un contexte de mondialisation croissante, ce qui passe par des investissements conséquents dans la recherche-développement (R-D) et l'innovation. Les dépenses intérieures brutes de R-D exprimées en pourcentage du PIB sont modestes en Espagne, où elles représentent environ la moitié de la moyenne de l'OCDE. Parallèlement à la poursuite de la reprise économique, il sera important de renforcer les dépenses publiques de R-D, qui ont des effets d'entraînement sur les activités d'innovation des entreprises. Dans le même temps, une coordination plus poussée des politiques régionales et nationale d'innovation et un plus large recours à l'évaluation, comme nous l'évoquons en détail dans le chapitre 2, contribuerait à améliorer les performances en matière d'innovation.

Malgré un mécanisme généreux de crédit d'impôt en faveur de la R-D, les dépenses de R-D des entreprises mesurées en proportion du PIB sont faibles en Espagne et ressortaient à 0.6 % en 2016, soit un niveau bien inférieur à la moyenne de l'OCDE de 1.6 %. Le taux marginal de subvention fiscale des entreprises bénéficiaires s'établit à 0.33, soit au-dessus de la médiane de l'OCDE. Le taux de subvention des nouvelles entreprises encore déficitaires est plus faible, bien que le gouvernement ait renforcé l'attrait de ce dispositif pour les entreprises plus jeunes et moins rentables, en rendant le crédit d'impôt partiellement remboursable et reportable en avant, mais il est également supérieur à la médiane de l'OCDE (OECD, 2018^[52]).

Néanmoins, en raison de la complexité des procédures à suivre, les entreprises utilisent ce système de manière limitée, si bien que l'essentiel du soutien apporté par les pouvoirs publics à l'innovation des entreprises prend la forme d'aides directes. Les nouvelles entreprises sont en mesure de faire certifier leurs activités, mais cette démarche est coûteuse et chronophage, ce qui peut avoir un effet particulièrement dissuasif sur les PME. Les autorités devraient continuer à rationaliser le système, à réduire les coûts connexes et à faire connaître la marche à suivre pour solliciter le bénéfice de ce crédit d'impôt, comme cela avait été recommandé dans l'Étude économique de 2017 consacrée à l'Espagne.

Les migrations peuvent favoriser les échanges commerciaux

Compte tenu de leurs compétences linguistiques, de leur aptitude à décrypter les systèmes juridiques et à exploiter des réseaux sociaux et commerciaux dans leurs pays d'origine et de destination, les migrants peuvent contribuer de manière importante à faciliter les échanges en réduisant les coûts de transaction connexes (Gould, 1994^[53]; Rauch, 1999^[54]; Law, Genç and Bryant, 2013^[55]). Pour autant que ces coûts de transaction soient fixes, ils peuvent représenter un obstacle particulièrement difficile à franchir pour les PME, qui sont celles qui ont le plus à gagner des immigrés en termes d'amélioration de leurs résultats commerciaux et de leur productivité. Selon certaines analyses, une augmentation de 10 % de l'immigration pourrait entraîner une hausse du volume d'échanges de 1 % environ en Espagne (Peri and Requena, 2009^[56]), sachant qu'il existe une relation positive similaire au niveau régional (D'ambrosio and Montesor, 2017^[57]). En outre, les migrations, en particulier celles de personnes hautement qualifiées, peuvent offrir un lien plus direct avec la frontière de productivité mondiale, renforçant la diffusion des connaissances et l'innovation.

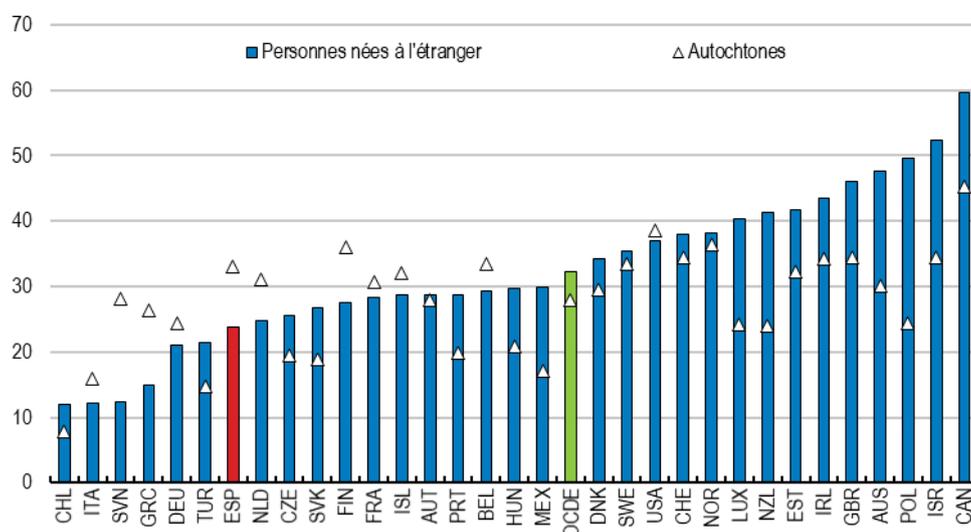
Les migrations de travail sont aujourd'hui relativement modestes, dans la mesure où le volumineux courant d'immigration des années antérieures à la crise s'était ensuite inversé, le solde migratoire des étrangers ne redevenant positif qu'en 2015 (OECD, 2017h).

Néanmoins, les effectifs d'immigrés vivant en Espagne se montent aujourd'hui à six millions de personnes environ, principalement originaires d'Europe et d'Amérique latine. Les immigrés ont un niveau de formation inférieur à celui des autochtones (Graphique 40) et sont surreprésentés parmi les titulaires d'emplois temporaires. Cela dit, l'émigration a augmenté après la crise et elle est plus importante que les migrations internes depuis plusieurs années. En conséquence, les effectifs d'émigrés espagnols vivant à l'étranger sont aujourd'hui supérieurs à 1.3 million de personnes, sachant que les données disponibles laissent à penser que les émigrants récents sont jeunes, et caractérisés par un niveau de formation relativement élevé (Arango, 2016_[58]).

Les pouvoirs publics déploient déjà des efforts pour attirer des immigrants en Espagne et les intégrer, par exemple en les encourageant à apprendre l'espagnol et en étoffant les programmes d'enseignement destinés à faciliter l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Il serait possible d'améliorer les politiques publiques de manière à mieux intégrer les immigrés antérieurs et les futurs immigrants dans la société et sur le marché du travail espagnols, ainsi qu'à resserrer les liens avec la diaspora espagnole. Les autorités pourraient revoir leur politique à l'égard de cette diaspora, afin de veiller à ce qu'elle soit adaptée à l'évolution des caractéristiques des récents émigrants.

Graphique 40. Par le passé, l'Espagne n'a pas attiré des migrants hautement qualifiés

Pourcentage d'individus ayant un niveau de formation élevé dans la population considérée, personnes âgées de 15 à 64 ans, 2015 ou dernière année connue



Note : Sont considérées comme ayant un niveau de formation élevé les personnes diplômées de l'enseignement supérieur qui ont atteint le niveau 5 ou 6 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97).

Source : OCDE (2017), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017 - La transformation numérique.

Tableau 8. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'amélioration du climat des affaires

Recommandations de l'Étude économique de 2017	Mesures prises depuis 2017
Poursuivre la mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché et adopter la réforme des services professionnels.	La Cour constitutionnelle a jugé inconstitutionnel le principe de validité nationale inscrit dans cette loi, mais ses autres principes demeurent intacts et en vigueur. L'obligation d'analyser l'impact des nouvelles dispositions législatives adoptées au niveau national sur la loi sur l'unité du marché a été instaurée. Aucune mesure n'a été prise concernant la réforme des services professionnels.
Redéployer une partie des fonds destinés à financer des prêts, en les affectant à des aides à la recherche-développement (R-D) attribuées à des projets et à des chercheurs en fonction de leurs résultats et sur la base d'examens par les pairs internationaux.	Aucune mesure prise.
Dans les cas où les remises de dette ne sont pas automatiques, réduire la période pendant laquelle les entrepreneurs défaillants sont tenus de rembourser leurs dettes antérieures à partir de leurs futures recettes.	Aucune mesure prise.
Mettre en place des fonds de placement en obligations de petites et moyennes entreprises (PME) assortis de garanties fournies à la fois par les pouvoirs publics et par les PME.	La banque publique ICO (Instituto de Crédito Oficial) a approuvé un nouveau programme de titrisation axé sur les PME en juin 2017.

Encadré 6. Autres recommandations concernant les politiques macroéconomiques et structurelles

Politiques financière et budgétaire

Stabilité financière

- Créer une autorité macroprudentielle nationale, englobant les principales institutions de surveillance, en veillant à ce que la répartition des responsabilités soit clairement établie.
- Mettre en place des outils macroprudentiels, tels qu'un plafonnement de la quotité de financement (ratio prêt/valeur du bien) et du ratio service de la dette/revenu.

Fiscalité

- Réexaminer les abattements fiscaux accordés au titre des droits de succession aux plus fortunés.

Retraites

- Lier l'âge légal de la retraite à l'espérance de vie à la retraite.
- Favoriser un élargissement de l'éventail de choix offert aux individus, tant en termes de prestataires de régime de retraite que de possibilités de placement offertes par le biais des employeurs.

Politiques structurelles

Marché du travail et enseignement

- Pour favoriser l'embauche à durée indéterminée de travailleurs faiblement rémunérés, passer en revue les incitations existantes et envisager de réduire, par exemple, les cotisations de sécurité sociale acquittées par les employeurs pour les travailleurs appartenant à cette catégorie.
- Mettre en place un outil de profilage permettant d'adapter les programmes actifs du marché du travail aux besoins individuels spécifiques des travailleurs.
- Accroître l'offre de services d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans.
- Renforcer encore l'offre de services d'accueil périscolaire abordables pour les enfants d'âge scolaire, afin d'aider les parents à rester en emploi.

Concurrence et innovation

- Recourir davantage à des gratifications et des pénalités liées à l'exécution des contrats, afin d'améliorer les mécanismes d'incitation auxquels sont soumises les entreprises participant aux procédures de passation des marchés publics.
- Rationaliser le système de crédit d'impôt en faveur de la recherche-développement (R-D) et faire connaître la marche à suivre pour en solliciter le bénéfice.

Références

- Adalet McGowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017), “Régimes d’insolvabilité, entreprises zombies et réaffectation du capital”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1399, <http://dx.doi.org/10.1787/8986d6b8-fr>. [3]
- AIReF (2018), *Informe de Cumplimiento esperado de los objetivos de Estabilidad Presupuestaria, Deuda Pública y Regla de Gasto 2018 de las AAPP*, <http://www.airef.es/documents/10181/816602/2018+07+23+NdP+Informe+Cumplimiento.pdf/382839b8-ccdc-49bb-bc58-d56911978236>. [5]
- AIReF (2018), *Informe sobre la Actualización del Programa de Estabilidad del Reino de España 2018-2021*. [6]
- AIReF (2017), *Plan de Acción de la revisión del gasto en subvenciones del conjunto de las Administraciones Públicas*, <http://www.airef.es/documents/10181/400912/AIReF+Plan+de+Acci%C3%B3n+Spending+Review-Aprobado+por+ACM+.pdf/5b1cec14-3365-43a6-8b96-648d89e82a90>. [10]
- Akgun, O., B. Cournède and J. Fournier (2017), “The effects of the tax mix on inequality and growth”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1447, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/c57eaa14-en>. [26]
- Almunia, M. and D. Lopez Rodriguez (2014), “Heterogeneous Responses to Effective Tax Enforcement: Evidence from Spanish Firms”, *Bank of Spain Working Paper*, No. 1419. [47]
- Anghel, B. et al. (2018), “Income, Consumption and Wealth Inequality in Spain”, *Bank of Spain Working Papers*, No. 1806. [22]
- Appelt, S. and F. Galindo-Rueda (2016), “Measuring the Link between Public Procurement and Innovation”, *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, No. 2016/3, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlvc7sl1w7h-en>. [51]
- Arango, J. (2016), *Spain: New Emigration Policies Needed for an Emerging Diaspora*. [58]
- Bentolila, S. et al. (2017), “Are the Spanish long-term unemployed unemployable?”, *SERIEs*, Vol. 8, pp. 1-41, <http://dx.doi.org/10.1007/s13209-017-0155-z>. [31]
- Berthou, A. et al. (2015), “Assessing European firms' exports and productivity distributions: the CompNet trade module”, *ECB Working Papers*, No. 1788, <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecbwp1788.en.pdf>. [41]
- Boscá, J. et al. (2017), “Los Desplazamientos de la Curva de Beveridge en España y sus Efectos Macroeconómicos”, *BBVA Working Paper*, No. 9, https://www.bbvaesearch.com/wp-content/uploads/2017/09/BDFG_Vacantes_v21.pdf. [30]

- Canton, E., D. Ciriaci and I. Solera (2014), “The Economic Impact of Professional Services Liberalisation”, *European Economy Economic Papers*, No. 533, <http://dx.doi.org/10.2765/80787>. [50]
- Card, D., J. Kluve and A. Weber (2015), “What works? A meta analysis of recent active labour market program evaluations”, *NBER Working Paper Series*, No. 21431, <http://www.nber.org/papers/w21431>. [32]
- Causa, O. and M. Hermansen (2017), “Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1453, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/bc7569c6-en>. [23]
- Chetty, R. et al. (2014), “Active vs. Passive Decisions and Crowd-Out in Retirement Savings Accounts: Evidence from Denmark *”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 129/3, pp. 1141-1219, <http://dx.doi.org/10.1093/qje/qju013>. [18]
- Conde-Ruiz, J. and I. De Artíñano (2016), “Gender Gaps in the Spanish Labor Market”, *Estudios sobre la Economía Española*, No. 32, <http://documentos.fedea.net/pubs/eee/eee2016-32.pdf>. [35]
- Criscuolo, C. and J. Timmis (2017), *The Relationship Between Global Value Chains and Productivity*, http://www.csls.ca/ipm/32/Criscuolo_Timmis.pdf. [43]
- D'ambrosio, A. and S. Montresor (2017), “Migration and trade flows: new evidence from Spanish regions”, *Department of Economics and Statistics Cognetti de Martiis Working Papers*, No. 201724. [57]
- De La Rica, S. and Y. Rebollo Sanz (2015), “Gender Differentials in Unemployment Ins and Outs during the Great Recession in Spain”, *IZA Working Papers*, No. 9135, <http://ftp.iza.org/dp9135.pdf>. [34]
- Dolls, M. et al. (2016), *Do Savings Increase in Response to Salient Information about Retirement and Expected Pensions?*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <http://dx.doi.org/10.3386/w22684>. [16]
- Égert, B. and P. Gal (2017), “The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework”, *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2016/1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg1lqspxtvk. [49]
- Eppinger, P. et al. (2018), “The great trade collapse and the Spanish export miracle: Firm-level evidence from the crisis”, *The World Economy*, Vol. 41/2, pp. 457-493, <http://dx.doi.org/10.1111/twec.12530>. [42]
- European Commission (2018), *Statement by the staff of the European Commission and the European Central Bank following the ninth post-programme surveillance visit to Spain / European Commission*, https://ec.europa.eu/info/news/economy-finance/statement-staff-ec-and-ecb-following-ninth-post-programme-surveillance-visit-spain-2018-apr-16_en. [4]
- European Commission (2018), *The 2018 Ageing Report: Economic and Budgetary Projections for the EU Member States (2016-2070)*, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip079_en.pdf. [8]

- European Commission (2016), *Country Report, Spain 2016*, [29]
https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/cr_spain_2016_en.pdf.
- Felgueroso, F. et al. (2017), “Recent trends in the use of temporary contracts in Spain”, *FEDEA, Estudios sobre la Economía Española*, No. 25, [33]
<http://documentos.fedea.net/pubs/eee/eee2017-25.pdf> (accessed on 08 March 2018).
- Fuentes, A. (2011), “Policies Towards a Sustainable Use of Water in Spain”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 840, Éditions OCDE, Paris, [39]
<http://dx.doi.org/10.1787/5kgj310ggczt-en>.
- Garicano, L., C. Lelarge and J. Reenen (2013), “Firm size distortions and the productivity distribution: evidence from France”, *NBER Working Paper Series*, No. 18441, [46]
<http://www.nber.org/papers/w18841>.
- González Pandiella, A. (2014), “Moving Towards a More Dynamic Business Sector in Spain”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1173, Éditions OCDE, Paris, [45]
<http://dx.doi.org/10.1787/5jxszm2k7fnw-en>.
- Gould, D. (1994), “Immigrant Links to the Home Country: Empirical Implications for U.S. Bilateral Trade Flows”, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 76/2, p. 302, [53]
<http://dx.doi.org/10.2307/2109884>.
- Government of Spain (2018), *Actualiacion del programa de estabilidad y del plan presupuestario 2018*, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2018-european-semester-stability-programme-spain-es_0.pdf. [7]
- Government of Spain (2016), *Stability Programme, 2016-19*, [11]
http://www.mineco.gob.es/stfls/mineco/comun/pdf/160503_np_estabilidad.pdf.
- Haltiwanger, J., R. Jarmin and J. Miranda (2013), “Who Creates Jobs? Small versus Large versus Young”, *Review of Economics and Statistics*, Vol. 95/2, pp. 347-361, [48]
http://dx.doi.org/10.1162/REST_a_00288.
- Haugh, D. and C. Martinez-Toledano (2017), “The distribution of taxable income and fiscal benefits in Spain : New evidence from personal income tax returns (2002-2011)”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1427, Éditions OCDE, Paris, [24]
<http://dx.doi.org/10.1787/5f8594f0-en>.
- IMF (2017), *Spain : Financial System Stability Assessment*, [2]
<http://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/10/06/Spain-Financial-System-Stability-Assessment-45321>.
- Johansson, Å. et al. (2013), “Long-Term Growth Scenarios”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1000, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4ddxpr2fmr-en>. [9]
- Johansson, Å. et al. (2008), “Tax and Economic Growth”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 620, http://www.oecd.org/eco/working_papers. [25]

- Law, D. (2016), “Retirement income policy and national savings”, *New Zealand Economic Papers*, Vol. 50/1, pp. 29-50, <http://dx.doi.org/10.1080/00779954.2015.1080753>. [14]
- Law, D., M. Genç and J. Bryant (2013), “Trade, Diaspora and Migration to New Zealand”, *The World Economy*, Vol. 36/5, pp. 582-606, <http://dx.doi.org/10.1111/twec.12035>. [55]
- Law, D., L. Meehan and G. Scobie (2017), “KiwiSaver: an evaluation of a new retirement savings scheme”, *New Zealand Economic Papers*, Vol. 51/3, pp. 262-280, <http://dx.doi.org/10.1080/00779954.2016.1196719>. [17]
- Martin Machuca, C. and A. Rodríguez Caloca (2011), “Las empresas españolas exportadoras de bienes y servicios no turísticos análisis comparativo e impacto de la crisis”, *Cuadernos económicos de ICE*, Vol. 82, pp. 101-141. [40]
- Ministry of Economy (2017), *Informe Sobre Crecimiento Empresarial*, http://www.mineco.gob.es/stfls/mineco/comun/pdf/170727_np_Informe_crecimiento_empresarial.pdf. [44]
- Moral-Benito, E. and F. Viani (2017), “An Anatomy of the Spanish Current Account Adjustment: The Role of Permanent and Transitory Factors”, *Bank of Spain Working Paper*, No. 1737. [1]
- OECD (2018), *R&D Tax Incentives, 2017*, <http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats-spain.pdf>. [52]
- OECD (2018), *Taxation of Household Savings*, Études de politique fiscale de l'OCDE, No. 25, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264289536-en>. [28]
- OECD (2018), *The Role and Design of Net Wealth Taxes in the OECD*, Études de politique fiscale de l'OCDE, No. 26, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264290303-en>. [27]
- OECD (2017), *Études économiques de l'OCDE : Espagne 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2017-fr. [38]
- OECD (2017), *How's life in Spain?*, <https://www.oecd.org/statistics/Better-Life-Initiative-country-note-Spain.pdf>. [19]
- OECD (2017), *Panorama des pensions 2017 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2017-fr. [12]
- OECD (2017), *Pensions at a Glance 2017: Spain Country Note*, <https://www.oecd.org/spain/PAG2017-ESP.pdf>. [13]
- OECD (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume II) : Politiques et pratiques pour des établissements performants*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267558-fr>. [37]
- OECD (2016), *The Productivity Inclusiveness Nexus*, <https://www.oecd.org/global-forum-productivity/library/The-Productivity-Inclusiveness-Nexus-Preliminary.pdf>. [21]

- OECD (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>. [20]
- OECD (2014), *Comment va la vie dans votre région? : Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264223981-fr>. [36]
- Peri, G. and F. Requena (2009), “The Trade Creation Effect of Immigrants , Evidence from the Remarkable Case of Spain”, *NBER Working Papers*, No. 15625, <http://www.nber.org/papers/w15625>. [56]
- Rauch, J. (1999), “Networks versus markets in international trade”, *Journal of International Economics*, Vol. 48/1, pp. 7-35, [http://dx.doi.org/10.1016/S0022-1996\(98\)00009-9](http://dx.doi.org/10.1016/S0022-1996(98)00009-9). [54]
- Talosaga, T. and M. Vink (2014), “The effect of public pension eligibility age on household saving : evidence from a New Zealand natural experiment”, *NZ Treasury Working Papers*, No. 21, <https://treasury.govt.nz/publications/wp/effect-public-pension-eligibility-age-household-saving-evidence-new-zealand-natural-experiment-wp-14>. [15]

Annexe : Progrès accomplis concernant les principales réformes structurelles

Dans cette annexe sont passées en revue les suites données aux recommandations formulées dans les précédentes Études depuis celle de mars 2017.

Recommandations formulées dans les précédentes Études	Mesures prises
A. Finances publiques	
Réaliser les objectifs budgétaires à moyen terme afin de garantir une réduction progressive de la dette publique.	Le déficit public a reflué à 3.1 % du PIB en 2017, conformément à l'objectif visé.
Améliorer l'efficacité du système fiscal en supprimant les exonérations mal ciblées relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), en éliminant les taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux effets régressifs, et en augmentant les taxes environnementales.	Les droits d'accise sur le tabac et l'alcool ont été revus à la hausse. Les autorités ont réduit le coïncidence fiscale sur le travail en portant à 14 000 EUR le seuil d'exonération de l'IRPP.
B. Politiques du marché du travail et sociales	
Réviser à la hausse le montant des aides versées dans le cadre des mécanismes régionaux de revenu minimum garanti et des prestations en espèces destinées aux familles avec enfants, tout en élargissant le champ d'application de ces dispositifs.	En 2018, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile, le gouvernement a débloqué une dotation supplémentaire de 5.2 millions EUR afin de garantir, en cas de vulnérabilité sociale, les droits élémentaires des enfants à l'alimentation, aux loisirs et à la culture pendant les vacances scolaires et les autres périodes de non-scolarisation (plan VECA).
Renforcer l'efficacité des services publics de l'emploi régionaux en utilisant des outils de profilage et en spécialisant les conseillers, en augmentant les ressources et le taux d'encadrement des demandeurs d'emploi, et en améliorant la coordination pour offrir une assistance intégrée aux personnes en recherche d'emploi, au moyen d'un guichet unique chargé des services et des aides dans le domaine social et de l'emploi.	La Stratégie espagnole d'activation pour l'emploi 2017-2020 prévoit la mise en œuvre d'outils de profilage, mais ils ne sont pas encore utilisés. Des fonds supplémentaires sont affectés aux agences pour l'emploi dans le cadre du Programme d'action commun pour les chômeurs de longue durée. Seul le Pays basque a effectivement créé un guichet unique chargé des services dans le domaine social et de l'emploi.
Renforcer progressivement les exigences de représentativité des associations patronales auxquelles est subordonnée l'extension des conventions collectives.	Aucune mesure prise.
Réduire les cotisations patronales de sécurité sociale sur les bas salaires pour les contrats permanents.	Aucune mesure prise.
Revoir et rationaliser différentes prestations sociales aux niveaux national et régional, pour améliorer leur ciblage et leur efficacité.	Le conseil budgétaire espagnol est en train de réaliser une analyse de l'efficacité des aides, dans la perspective d'une réforme.
Ramener progressivement à zéro le revenu minimum d'insertion (RMI, Renta Mínima de Inserción), qui est le dispositif le plus courant de garantie de ressources, lorsque ses bénéficiaires retrouvent un emploi et sont rémunérés.	Aucune mesure prise.
Afin de réduire encore le dualisme du marché du travail, veiller à rapprocher davantage les coûts de licenciement entre contrats permanents et temporaires.	Aucune mesure prise.
Élargir aux travailleurs précaires le champ d'application du système normal d'indemnisation du chômage, en réduisant les durées minimales de cotisation requises pour en bénéficier.	Aucune mesure prise.
C. Réforme de l'enseignement	
Rehausser la qualité de l'enseignement en améliorant la formation universitaire et la formation en cours d'emploi des enseignants.	Aucune mesure prise.
Promouvoir le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) et les programmes d'enseignement pour adultes afin d'aider les chômeurs et les personnes démunies à acquérir les compétences nécessaires.	Le décret royal 694/2017 élargit et précise les principales dispositions de la loi 30/2015, qui vise à mettre l'EFP au service de l'emploi.
Recourir largement à des tests nationaux normalisés dans l'enseignement primaire et secondaire.	Aucune mesure prise.
Renforcer l'attractivité de l'EFP, tant au niveau du programme d'initiation que du secondaire, en étoffant sa composante de formation obligatoire en milieu professionnel et en facilitant la transition vers les programmes en alternance et les niveaux supérieurs du système d'EFP.	Ces dernières années, le nombre de centres, de jeunes et d'entreprises participant au système d'EFP a sensiblement augmenté.
Continuer de développer et de moderniser l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Étoffer le système d'EFP en alternance et veiller à ce que les compétences répondent aux besoins des entreprises, en permettant aux employeurs de jouer un plus grand rôle dans la formation des jeunes et dans la conception des programmes.	La mise en œuvre de la réforme de 2013 du système d'enseignement et de formation, c'est-à-dire de la loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement (LOMCE, Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa), qui visait à renforcer l'autonomie des établissements et à développer l'EFP, a été achevée en 2018, exception faite des modifications relatives au cadre d'évaluation.

D. Productivité et climat des affaires	
Poursuivre la mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché.	La Cour constitutionnelle a jugé inconstitutionnel le principe de validité nationale inscrit dans cette loi, mais ses autres principes demeurent intacts et en vigueur. L'obligation d'analyser l'impact des nouvelles dispositions législatives adoptées au niveau national sur la loi sur l'unité du marché a été instaurée.
Adopter la réforme des services professionnels.	Aucune mesure n'a été prise concernant la réforme des services professionnels.
Redéployer une partie des fonds destinés à financer des prêts, en les affectant à des aides à la recherche-développement (R-D) attribuées à des projets et à des chercheurs en fonction de leurs résultats et sur la base d'examen par les pairs internationaux.	Aucune mesure prise.
Dans les cas où les remises de dette ne sont pas automatiques, réduire la période pendant laquelle les entrepreneurs défaillants sont tenus de rembourser leurs dettes antérieures à partir de leurs futures recettes.	Aucune mesure prise.
Mettre en place des fonds de placement en obligations de petites et moyennes entreprises (PME) assortis de garanties fournies à la fois par les pouvoirs publics et par les PME.	La banque publique ICO (Instituto de Crédito Oficial) a approuvé un nouveau programme de titrisation axé sur les PME en juin 2017.
Accroître les financements publics et privés destinés aux entreprises innovantes en phase d'amorçage ou de démarrage.	En 2018, le contrat signé initialement en 2016 avec le Fonds européen d'investissement pour garantir aux entreprises innovantes l'accès à des financements a été prorogé de deux ans, et son montant a été augmenté de 30 %.
Imposer aux banques commerciales de faire largement connaître le droit des PME à une évaluation normalisée de leur solvabilité.	Selon la loi 5/2015, les banques sont tenues d'informer leurs clients de leur droit à une évaluation de leur solvabilité dans les contrats de prêt.
Axer davantage la banque publique ICO (Instituto de Crédito Oficial) sur les activités de financement indirect par prêts rétrocessibles destinées à permettre aux entreprises nouvelles et innovantes d'obtenir des crédits auprès de banques commerciales.	En 2017, dans son nouveau Plan stratégique, l'ICO a élargi la portée du dispositif Fond-ICO Global en vue d'accorder une attention particulière aux innovations technologiques.
Mettre en place des dispositifs plus spécifiquement destinés aux entrepreneurs, tels que des programmes d'éducation financière axés sur les PME concernant les différentes possibilités et procédures envisageables pour lever des fonds propres.	L'Agence espagnole de promotion des exportations et des investissements (ICEX, España Exportación y Inversiones) a élargi la portée de ses services de conseil financier aux entreprises en 2017.
Définir des lignes directrices claires concernant la participation des créanciers publics aux procédures de restructuration des dettes des entreprises, afin de les rendre plus efficaces.	Aucune mesure prise.
Réorienter l'action de l'ICEX en matière de promotion de l'investissement direct étranger (IDE), afin qu'elle se focalise sur des investisseurs clés, plutôt que sur des secteurs particuliers.	L'ICEX a commencé à recentrer son action sur les investisseurs financiers, notamment les fonds souverains, les sociétés de capital-risque et les investisseurs providentiels (business angels).
E. Viabilité environnementale	
Pour favoriser une amélioration de la répartition du capital et des décisions d'investissement en renforçant les signaux de prix, réformer la fiscalité des carburants de manière que les taxes unitaires auxquels ils sont assujettis soient fondées sur les volumes d'émissions de CO ₂ et d'autres polluants par unité.	Aucune mesure prise.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

ESPAGNE 2018 (VERSION ABRÉGÉE)

L'économie espagnole continue sur la lancée d'une croissance vigoureuse et équilibrée. La nette embellie sur le front de l'emploi a permis de réduire le chômage et de soutenir la consommation des ménages. Diverses réformes structurelles (examinées en détail dans l'édition 2017 de l'Étude économique de l'Espagne) ont contribué à la reprise. Les déséquilibres sont en cours de correction, avec une augmentation de la part des échanges en valeur ajoutée, une réduction de la dette privée et un système financier plus sain. Il est primordial d'entretenir la dynamique des réformes structurelles, notamment des marchés du travail et des produits, pour améliorer la résilience de l'économie espagnole à de futurs chocs.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : https://doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2018-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2018/Supplément 4
Novembre 2018



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2018
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-31165-7
10 2018 23 2 P



9 789264 311657